

- Les Nordiques bafoués
- ZEC: plus cher en 1981
- Roi du ski acrobatique



Michel DION

**Retour
éventuel
de Dion
à Québec**
voir le cahier B

COLISÉE
**Fête réussie
mais imbroglio
de \$5 millions**
pages A-4 et A-5

119.95
JOUR ET SOIR
JERROLD 3000
522-0582
529-8350
Coin du convertisseur
188, Saint-Adélaïde
VENEZ NOUS VOIR

C'est le temps des économies chez
**MEUBLES
NAPERT**
Saint-Lambert - Ligne directe 889-9705
Saint-Sylvestre 596-2228

85e année, no 19
72 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 19 JANVIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60

• • Îles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢



Dorothea Morefield est débordante d'enthousiasme à la pensée du retour prochain de son mari.

La fin du cauchemar

**Une détention
de 443 jours**

**Une opération
financière
très complexe**

**Une équipe de
médecins pour
les 52 otages**

**Deux pages de
textes et photos
A-2 et A-10**

Le départ des otages retardé



Lewis



Needham



Kirtley



Moore

Une difficulté de dernière heure aurait surgi dans l'application des accords d'Alger sur la libération des otages américains, a-t-on appris de plusieurs sources à Washington.

(D'après l'AFP, AP, UPI et NYTNS) — Les 52 otages américains étaient attendus, ce midi, à l'aéroport de Téhéran d'où ils devaient s'envoler, à bord de deux avions algériens, à destination d'Alger, puis de l'Allemagne de l'Ouest à bord d'avions allemands.

Détenus en Iran depuis le 4 novembre 1979, les otages n'attendaient plus que les autorités algériennes informent le gouvernement iranien du transfert des avoirs iraniens sur un compte algérien pour obtenir le signal du départ.

Pendant ce temps, une grande effervescence régnait à la base de Rhin-Main, proche de Francfort, où l'on attendait l'arrivée imminente des otages libérés et peut-être du président des États-Unis lui-même. Les services de presse de la base américaine ont préparé des accréditations pour près de 1,000 journalistes qui se trouvent dans la région. Ces cartes ne seront cependant distribuées que lorsque les otages auront quitté l'Iran.

L'Iran a formellement accepté, ce matin, de relâcher les otages en échange du retour des avoirs iraniens de neuf milliards de dollars gelés par le gouvernement américain. Le président des États-Unis a lui-même annoncé la nouvelle, au cours d'une conférence de presse télévisée qu'il donnait un peu avant 5 heures, ce matin.

Des préparatifs ont immédiatement été amorcés pour permettre à M. Carter de se rendre en Allemagne de l'Ouest pour accueillir les otages à leur arrivée à la base militaire américaine de Rhin-Main. Toutefois, le départ du président américain dépendait de l'heure d'arrivée des otages, puisqu'il faut calculer au moins 15 heures pour faire un tel voyage, et M. Carter devait être de retour pour la passation des pouvoirs, demain midi, à Washington.

Détenus depuis 443 jours en

Iran, le personnel de l'ambassade américaine a été examiné, ce matin, peu avant leur départ de Téhéran, par six médecins algériens qui les ont trouvés en "bonne santé". Des médecins américains se préparent maintenant à les recevoir en Allemagne de l'Ouest pour leur faire subir d'autres examens et les préparer à reprendre une vie normale.

L'accord

Le chef négociateur du gouvernement américain, M. Warren Christopher, apposait, ce matin, à 4 heures, sa signature à trois documents de 12 pages, de 7 pages et de

3 pages respectivement, qui expliquent les conditions de libération. Plus tôt, l'Iran avait donné son accord aux propositions négociées par l'intermédiaire du gouvernement d'Alger.

Les documents signés ce matin sont: une déclaration générale de la République algérienne, une déclaration de la République algérienne sur le règlement du contentieux et une déclaration de procédure.

À Téhéran, le porte-parole du gouvernement iranien, M. Behzad Nabavi, a affirmé, en fin de matinée, que l'Iran n'avait pas à signer d'ac-

cord avec les États-Unis. L'accord, a-t-il souligné, est constitué en fait par une déclaration du gouvernement algérien en vue d'une solution du problème des otages.

Selon la déclaration du gouvernement algérien, les principaux points de l'accord irano-américain sont les suivants:

— Washington s'engage à mettre fin aux poursuites engagées contre l'Iran devant les tribunaux américains et à annuler toutes les saisies-arrests prononcées dans le cadre de ces poursuites;

— Les États-Unis s'engagent à

(Suite à la page A2, 3e col.)



L'agence de presse iranienne "Pars" a diffusé, hier, cette photographie d'un groupe d'otages américains. C'est apparemment pour fournir une indication sur le moment où la photographie a été prise que l'un des otages exhibe un exemplaire d'un journal de Téhéran. "Pars" ne précise cependant pas dans quelle circonstance cette photo a été prise.

lundi

marcel
boutin

épargne-retraite

LE SOLEIL publie aujourd'hui, le premier d'une série de dix articles sur l'épargne-retraite. Rédigée par M. Marcel Boutin, la série sur l'épargne-retraite fait le tour des avantages et des limites de ces régimes mis sur pied pour assurer les vieux jours et réduire l'impôt sur le revenu.

page C-2

Elections en Israël

Le premier ministre israélien s'est résigné à appeler ses concitoyens aux urnes, le 7 juillet prochain, alors que tous les sondages le donnent perdant.

page C-1

Le mystère subsiste à Toronto

Plusieurs points obscurs subsistent au sujet de l'incendie du Inn on the Park, samedi, à Toronto. Entre autres, a-t-on conseillé aux clients d'évacuer leur chambre, comme certains le prétendent, dans l'hôtel déjà envahi par la fumée?

page A-9

Retour de Trudeau

Selon Trudeau, les Canadiens ne comprennent pas que le quart de l'humanité est sous-alimenté.

page A-16



Le Soleil, Gilles Lafond

Lourds dégâts aux Galeries Chagnon

Un incendie, allumé par une main criminelle, a causé des dégâts de plus de \$2 millions aux Galeries Chagnon, à Lévis.

page B-8

**Mises à pied
\$350
millions
du fédéral**

OTTAWA (PC) — Un programme de \$350 millions échelonné sur une période de trois ans et destiné à venir en aide aux compagnies et employés dans les localités aux prises avec des mises à pied massives a été annoncé par le gouvernement fédéral ce matin.

Le programme comporte des fonds destinés aux compagnies qui connaissent des difficultés financières ainsi que des avantages financiers pour les travailleurs mis en chômage, y inclus un plan de retraite anticipée, des subsides à la mobilité et des subventions pour le recyclage des travailleurs.

sommaire

Annonces classées	C-3 à C-13
Arts et spectacles	A-12 à A-14
Bandes dessinées	A-4
Bridge	C-13
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finances	C-2
Feuilleton	A-14
Horoscope	C-13
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	A-10, C-1 à C-6
Mot mystère	C-3
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	A-14
Page documentaire	A-7
Patron	C-4
Sport	B-1 à B-6
Télévision	A-13

météo

Ciel variable et vents modérés.
Demain: peu de changements

détails, page C-3

La BOURSE

MONTREAL (PC) — La tendance était à la hausse à la Bourse de Montréal.

IAC Ltd. a progressé de 1/4 à \$12 3/4. Banque de Montréal a gagné 1/8 à \$32 1/4. Stelco A a grimpé de 1/8 à \$37 1/2 et Walker Home a avancé de 1/8 à \$30 1/2.

Alcan a fléchi de 1/8 à \$40 1/4. Abitibi Price, Bell Canada et Gulf sont demeurés stables.

Le PLQ offre un virage à droite

par Michel DAVID

C'est un indéniable virage à droite que propose au Québec le projet de "société libérale de demain" présenté en fin de semaine aux quelque 350 délégués présents au conseil général du Parti libéral.

Dénouant "l'aveuglement idéologique" du Parti québécois, générateur d'instabilité politique et économique, le "Livre rouge" du PLQ préconise l'instauration d'un "climat de concertation" propice à stimuler l'investissement privé, en adoptant une "attitude positive, coopérative et respectueuse" à l'égard des entrepreneurs.

Ce nouveau climat se traduirait concrètement par d'importants changements à la loi 101 et à la loi de l'impôt, le retrait de la présence gouvernementale dans certains secteurs de l'activité économique, l'abolition de la réglementation jugée étouffante pour l'entrepreneuriat et l'investissement, ainsi que par plusieurs modifications au régime de travail, notamment dans le secteur public.

Tout en admettant que le retrait pur et simple du droit de grève dans les hôpitaux réduirait sans doute à une attente très répandue, le PLQ estime toutefois

qu'il modifierait le régime de manière trop radicale sans garantir

(Suite à la page A2, 3e col.)

autres nouvelles

pages A-3 et A-15



M. Claude Ryan

La fin du cauchemar... La fin du cauchemar..



Barnes



Jones



Gillette



Koob



Sickmann



Swift



Lee



Ragan



Cooke



Ode



Kupke



Howland



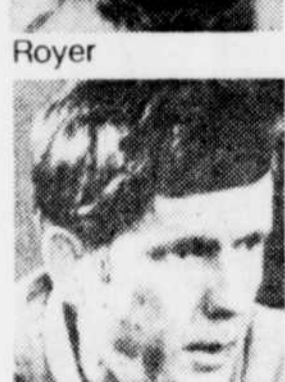
Royer



Lopez



Holland



Ahern



Gallegos



Persinger



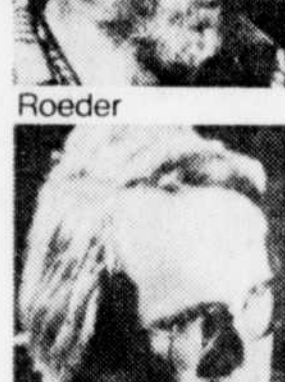
Roeder



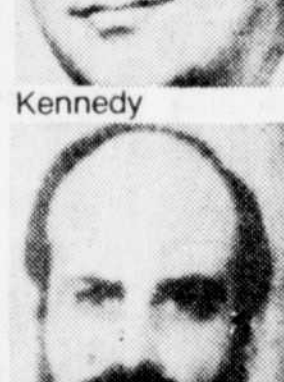
Kennedy



Blucker



Tomseth



Rosen



Schaefer

Les otages sont... (Suite de la première page)

geler tout transfert des biens du chah vers l'étranger jusqu'à la fin du règlement du contentieux irano-américain. Dès que le gouvernement iranien aura donné son aval, ils bloqueront les biens et avoirs qui se trouvent aux États-Unis.

— Les États-Unis s'engagent à transférer l'or et les avoirs iraniens aux États-Unis à la Banque centrale d'Algérie, ainsi que les titres et dépôts se trouvant dans les filiales étrangères des banques américaines.

— Le gouvernement américain lèvera les sanctions commerciales prises contre l'Iran après la prise d'otages et retirera les plaintes déposées devant la Cour internationale

de justice.

— Les États-Unis s'engagent à ne plus intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran.

Enfin, l'accord précise qu'en cas de litige entre Washington et Téhéran, l'Iran pourra en référer à un arbitrage irrévocable d'un tribunal établi en application de l'accord.

Le raid manqué de Tabbas

WASHINGTON (AP) — Le refus de l'Iran de libérer les otages américains a amené les États-Unis à se lancer dans une expédition qui restera comme l'un des épisodes les plus humiliants de leur histoire militaire: le raid manqué de Tabbas.

La superpuissance américaine est venue s'échouer misérablement dans un désert iranien. Comble de l'ironie du sort, c'est à des défilances de matériel que le pays le plus avancé dans le domaine technologique doit la fin piteuse de cette équipée.

Dans l'obscurité qui précède l'aube du 25 avril, alors que le raid est parti secrètement pour tenter de libérer les otages, trois hélicoptères tombent en panne: c'est le grain de sable dans la machine. Il reste au commando cinq hélicoptères, un de moins que le minimum jugé essentiel: toute l'affaire est annulée.

Mais les Américains ne sont pas au bout de leurs malheurs. Alors que l'expédition s'apprête au repli, un hélicoptère et un avion de transport C-130 se percutent au sol et brûlent: huit soldats américains sont tués.

Les 90 hommes du commando, plus 90 aviateurs, ne seront pas allés plus loin qu'à 320 km de leur objectif, Téhéran.

Le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, déclarera cependant: "Nous continuons à envisager toutes les options". Mais il est évident que les États-Unis ne peuvent plus rien tenter: les otages ont été dispersés à travers l'Iran.

On a imputé l'échec au secret qui a marqué les préparatifs, qui a empêché de procéder à une grande répétition générale aux États-Unis et d'envoyer un avion de reconnaissance météorologique qui aurait décelé un vent de sable non prévu au programme. En tout cas, le raid était dès le départ une "opération à haut risque", ne laissant "guère de marge pour compenser des erreurs ou la simple malchance", a conclu une commission d'enquête.

L'entraide des familles est devenue une institution

WASHINGTON (AP) — Cela avait commencé par une organisation spontanée des familles des otages. Aujourd'hui, le "Groupe d'action et de liaison des familles Inc." (FLAG selon le sigle américain), est une société commerciale en bonne et due forme qui possède ses bureaux à Washington, un conseil d'administration, un bulletin et un compte en banque respectable.

Les familles des otages ont créé cette organisation en mars dernier, estimant que l'affaire pouvait durer encore longtemps. "Nous sommes les seuls à pouvoir vraiment comprendre le problème des familles d'otages", déclare Mme Louisa Kennedy, l'une des cofondatrices, dont le mari était détenu à Téhéran.

Le but de FLAG est d'aider les familles des 52 otages, de les tenir informées de la situation, de les aider face aux médias, de répondre à leurs questions. "Nous sommes essentiellement comme une société de relations publiques", dit Mme Kennedy. Nous sommes le porte-parole des familles.

Lorsqu'un groupe français a proposé d'envoyer 52 arbres de Noël, FLAG a suggéré qu'à la place un seul arbre soit envoyé à Paris pour une cérémonie en l'honneur de quatre des otages qui ont vécu en France. Les bureaux de FLAG recevaient jusqu'ici jusqu'à 80 coups de téléphone par jour émanant d'organisations et d'institutions désirant faire quelque chose.

L'un des premiers actes de FLAG a été, en mars, d'écrire au président Carter pour s'inquiéter de la perspective d'un retour aux États-Unis de l'ex-chah d'Iran pour un traitement médical.

Tout d'abord, Flag a eu ses bureaux au département d'État, avec lequel la société a continué à travailler en étroite liaison après s'être installée à quelques pâtés d'im-

meubles de là, dans des bureaux donnés par une société de conseil juridique. Depuis l'été dernier, l'organisation a recueilli plus de \$150,000 en dons. Selon Mme Kennedy, la société continuerait à fonctionner pendant au moins six mois après la libération des otages. Aussi bien, FLAG pourrait continuer à fonctionner indéfiniment "pour aider d'autres otages dans l'avenir".

La fortune du chah

PARIS (d'après AFP) — Les chiffres les plus contradictoires circulent au sujet de l'immense fortune impériale iranienne: ils varient de 1 à 10 milliards de dollars, voire jusqu'à \$35 milliards, selon la dernière estimation de l'État iranien.

En Grande-Bretagne, les placements de l'ex-empereur pourraient atteindre plusieurs millions de livres. Effectués par l'intermédiaire de sociétés de participation, ils n'ont jamais été évalués avec précision. La propriété que possédait dans le Surrey, près de Londres, l'ancien souverain iranien a été vendue l'année dernière.

En Suisse, les avoirs bancaires impériaux s'élevaient en décembre 1978, à 506 millions de francs suisses et les engagements à titre fiduciaire à 926 millions. La Banque centrale d'Iran a obtenu, le 13 janvier der-

nier, la saisie de la résidence de l'ex-chah à Saint-Moritz, et annoncé 13 autres ordres de saisie sur des biens en Suisse de la famille impériale iranienne.

En France, la princesse Ashraf, sœur jumelle du chah, possède un appartement avenue Montaigne, à Paris, et détient toujours une villa à Juan-les-Pins, sur la Côte d'Azur.

Au Mexique, enfin, l'ex-empereur avait, de source occidentale, acheté cinq immenses bungalows à Acapulco, avec port et plage privés.

A cela s'ajoute le problème des avoirs de la Fondation Pahlévi, créée en 1958, exemptée d'impôts en tant qu'organisme iranien de bienfaisance mais qui, en même temps, gère le patrimoine impérial et possède de nombreux intérêts à l'étranger. Elle est devenue, en juillet dernier, la "Fondation de New York des pauvres et des opprimés".



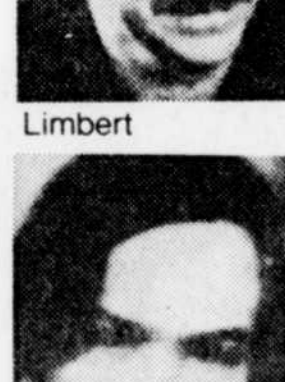
Miele



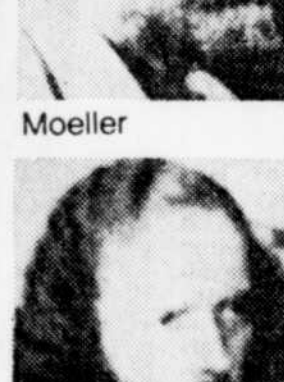
Scott



Graves



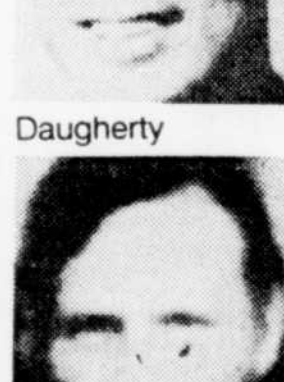
Lauterbach



Hohman



Subic



Englemann



Kalp



Ward



Morefield



Laingen



Sharer



Metrinko



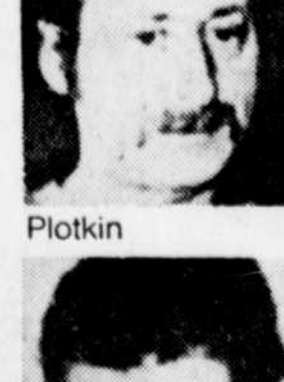
Plotkin



Hall



Belk



Keough



McKeel

Le PLQ offre... (Suite de la première page)

pour autant l'amélioration des relations de travail. Aussi le droit de grève sera-t-il suspendu dans les seuls cas où le gouvernement estime que son exercice compromet ou risque de compromettre la santé ou la sécurité du public.

Au chapitre linguistique, le PLQ a confirmé son intention d'amender la charte de la langue française, de façon à permettre l'accès à l'école anglaise à tout enfant dont l'anglais est la langue maternelle.

L'affichage public et la publicité dans une langue autre que le français seraient de nouveau autorisés, tandis que la Commission de surveillance serait tout simplement abolie.

Humaniser la société

Parallèlement, le PLQ entend faire du Québec des années 1980 une société "où les besoins des individus devront trouver une réponse humaine et adaptée. À cet égard, une attention particulière sera accordée aux catégories de citoyens les plus démunis: personnes âgées, handicapées, malades chroniques et bénéficiaires de l'aide sociale.

Les grands services de santé et de services sociaux dont bénéficient actuellement les Québécois, généralement à titre gratuit, seront maintenus. Leur fonc-

tionnement pourrait cependant être révisé pour abattre les barrières géographiques ou administratives qui entravent le libre choix du bénéficiaire.

Dès son arrivée au pouvoir, le PLQ s'engage à rechercher une solution au problème des urgences médicales en exigeant notamment des départements de santé communautaire qu'ils organisent des tours de garde 24 heures sur 24.

Le Parti libéral s'engage également à faciliter aux malades chroniques l'accès aux centres d'accueil et aux hôpitaux. L'organisation des services aux personnes âgées sera également réévaluée afin de diminuer les tracasseries bureaucratiques au profit du libre choix.

Se fixant comme objectif d'assurer une égalité minimale des chances, le Livre rouge libéral propose que les barèmes d'aide sociale soient augmentés de manière à se rapprocher du revenu minimum.

Au chapitre de l'éducation, le PLQ propose la levée du moratoire sur la création de nouvelles écoles privées, tout en continuant d'accorder la priorité au développement du secteur public. L'âge minimal d'admission serait progressivement réduit pour le porter à cinq ans au 1er

janvier précédant l'entrée de l'enfant à l'école. A plus long terme, l'objectif demeure la mise sur pied de classes de maternelle pour les enfants âgés de quatre ans.

Il est cependant certain que toutes les propositions du "Livre rouge" ne seraient pas appliquées intégralement si le PLQ était porté au pouvoir.

Comme l'indiquait M. Ryan à l'issue du conseil général, il s'agit davantage d'un "cadre de référence" que de propositions fermes. Beaucoup d'engagements demeurent d'ailleurs très vagues. Dans une infinité de cas, on propose simplement d'évaluer, d'examiner, de réviser ou de modifier, sans plus de précision. Si bien qu'un éventuel gouvernement libéral y trouverait une marge de manœuvre très confortable.

Le conseil général de la fin de semaine ne visait d'ailleurs pas à fixer un programme définitif, mais simplement à présenter aux militants les fruits de la réflexion de la commission politique du parti.

A compter du 25 janvier, le document sera étudié au cours d'une série de 11 mini-congrès régionaux. Ce n'est qu'à la réunion du conseil général élargi de la mi-mars que le programme électoral du PLQ sera définitivement fixé.

le mot du jour

Et que ça saute!

Un lecteur a remarqué un mauvais emploi du verbe "bâcler" dans "Le Soleil". Ce terme familier n'a pas uniquement le sens d'exécuter rapidement, mais aussi sans soins. Expédier, régler auraient été plus justes.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)
2-1-0
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00
RENSEIGNEMENTS 647-3233
REDACTION 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Ryan se passera des libéraux d'Ottawa

par J.-Jacques SAMSON

Le Parti libéral du Québec (PLQ) ne veut pas d'ingérences de l'organisation libérale fédérale dans le déroulement de sa prochaine campagne électorale au Québec.

Le directeur général de l'organisation québécoise, M. Pierre Bibeau, a clairement indiqué samedi, aux 300 délégués au Conseil général du PLQ, au cours d'une rencontre à huis clos, que son équipe entendait bien mener seule la barque et que l'organisation fédérale n'aurait pas sa place dans la structure officielle. L'époux de la présidente de la Chambre des communes, M. Maurice Sauvé, a tenté de tempérer les propos de M. Bibeau dans une intervention au micro soulignant que les portes du Parti libéral avaient traditionnellement été ouvertes.

M. Bibeau a tranché en répliquant à M. Sauvé qu'il ne voulait même pas faire ce débat et il fut appuyé par une chaude ovation des délégués. Les relations sont tendues entre les Partis libéraux fédéral et provincial depuis la fin de la campagne référendaire.

Trois scénarios

Le directeur général de l'organisation libérale a par ailleurs indiqué au SOLEIL qu'il avait élaboré trois scénarios de travail, selon que les élections générales se déroulent au début de mars, plus tard au printemps soit à la fin avril ou au début mai ou finalement à l'automne.

M. Bibeau soutient qu'il n'a aucune idée arrêtée sur la date que choisira M. le premier ministre et que pour lui, maintenant, cela n'a plus d'importance particulière.

M. Bibeau parle avec la tranquillité assurée de celui qui est convaincu que la victoire ne peut lui échapper et qu'il ne s'agit que d'une question de temps. La machine tourne rondement et est structurée à 80 pour 100 en vue de l'élection. Plus de 75 candidats ont été choisis; plusieurs autres n'attendent que le coup de départ de la campagne pour abandonner leurs occupations professionnelles et tous les postes clés de l'organisation sont comblés.

Le général libéral indique même que des efforts particuliers ont été faits depuis quelques semaines dans les circonscriptions de Saint-Henri et de Mille-Iles, occupées par deux mi-



Pierre Bibeau, le "général" du PLQ

nistres démissionnaires, pour parer à toute éventualité d'élections complémentaires surprises.

Le faux départ de campagne électorale dont fut victime le PLQ en novembre dernier a coûté environ \$60,000 à la caisse du parti.

L'élection d'un gouvernement libéral ne fait absolument aucun doute dans les propos de M. Bibeau, même s'il certifie ne disposer d'aucun sondage sur les intentions de vote et ne pas voir l'utilité de cet outil pour les campagnes du type de celles qu'il mène, basées sur le contact personnel avec l'électeur. Les sondages servent avant tout au Parti québécois à identifier ses groupes cibles de travail puisqu'il élabore des campagnes sur des stratégies de communications.

Quantité négligeable

M. Bibeau affirme n'accorder pour l'instant à peu près pas d'importance à la venue sur la scène provinciale de M. Roch LaSalle, à la tête de l'Union nationale. S'il draine 4 ou 5 pour 100 du vote, souligne M. Bibeau, ce ne sera sûrement pas 5 pour 100 du vote libéral. Il attirera sur-

tout des votes du Parti québécois en 1976 parce qu'il est connu comme un fédéraliste très nationaliste. La conséquence positive pour le PLQ, voit-il même, pourrait être de prendre les circonscriptions de Joliette et de Berthier, détenues par le Parti québécois mais qui sont maintenant au cœur de la zone d'influence de M. LaSalle. Les libéraux qui le combattent au fédéral depuis des années ne voteront sûrement pas pour lui, analyse-t-il et le vote péquiste de 1976 sera divisé.

Même si la présence de M. LaSalle ne signifie rien pour les dirigeants libéraux, le chef, M. Claude Ryan, s'est toutefois attaqué à plusieurs reprises hier après-midi en termes démagogiques. "Il va se casser la gueule", a notamment prophétisé M. Ryan.

M. Ryan a aussi clairement indiqué une démarcation avec le Parti libéral fédéral, comme M. Bibeau s'était appliqué à le faire, à huis clos. On a gagné 11 partielles, avez-vous vu un ministre fédéral dans ces campagnes? a glissé M. Ryan en rapportant à l'auditoire une quelconque conversation qu'il venait d'avoir, procédé qu'il utilise couramment.



Henri-François GAUTRIN

Mettre un frein à la "paranoïa" de la loi 101

par J.-Jacques SAMSON

"Le gouvernement du Parti québécois a fait preuve de paranoïa à l'endroit des anglophones, particulièrement le ministre psychiâtre" (M. Camille Laurin) et l'école anglaise doit être ouverte autant aux immigrants qu'aux anglophones nés au Québec pour éviter la discrimination, a soutenu hier le transfuge néo-démocrate Henri-François Gautrin, en faisant la présentation de la politique linguistique du Parti libéral du Québec aux 300 délégués du conseil général de ce parti.

M. Gautrin a été chef du Parti néo-démocrate au Québec et candidat de cette formation fédérale à plusieurs reprises. Il a travaillé au Comité des Québécois pour le NON en mai et sera candidat dans Dorion contre Mme Lise Payette à la prochaine élection générale. M. Gautrin a multiplié hier les phrases choc laissant prévoir qu'il distribuera des voiles de bois vert à ses adversaires et occupera beaucoup de place au PLQ.

La politique linguistique du PLQ prévoit sabrer dans la loi 101; permettre à tous les enfants de langue maternelle anglaise de fréquenter l'école anglaise, le critère de fréquentation des parents à l'école anglaise étant retenu pour les fins d'application de cette loi. Le PLQ éliminerait les dispositions qui défendent l'affichage public ou la publicité dans une langue autre que le français; abolirait la commission de surveillance; accorderait des permis temporaires de 36 mois aux professionnels qui émigrent au Québec et abolirait les tests de connaissance pour les aspirants à la pratique professionnelle qui détiennent le diplôme d'études secondaires au Québec.

Cette présentation ne fut pas suivie d'un débat ni des longs exposés connus sur les injustices causées par la loi 101. Un militant de Deux-Montagnes, M. Guy Delisle, a par contre souligné qu'il était inopportuniste d'aller dans les détails de la politique linguistique. La loi 22 a créé des désordres sociaux et conduit l'Union nationale à sa perte en 1970 et en 1976, l'électorat anglophone et des groupes ethniques ont puni le gouvernement Bourassa pour la loi 63, a-t-il soutenu. Électoralement, le moment est fort mal choisi, selon M. Delisle pour rouvrir ce débat.

Le président de la commission politique, M. Yvan A. Laire, a écarté la solution facile du silence sur un sujet aussi épineux pour trop de Québécois.

Par ailleurs, M. Prudent Vallée, de Beauce-Sud, s'est dit d'accord avec la politique linguistique de son parti mais a suggéré que dans la formulation, des termes plus forts soient utilisés pour l'affirmation du statut du français. M. Vallée a enseigné, a expliqué qu'il vit dans un milieu de sculpteurs de fleurs de lys et que les francophones, minoritaires en Amérique du Nord, étaient parfois paranoïaques. Électoralement, une affirmation plus ponctuée serait bienvenue, selon ses explications.

La communauté anglophone

Le projet de programme libéral contient par ailleurs une recommandation visant à assurer à la communauté anglophone le droit de diriger et de gérer dans sa propre langue ses institutions de santé, de services sociaux et d'enseignement. L'on veut aussi assurer une participation plus active des Québécois de la langue anglaise à tous les niveaux de la fonction publique.

Durs affrontements à prévoir avec les centrales syndicales

par J.-Jacques SAMSON

Le Parti libéral du Québec se prépare à de durs affrontements avec les organisations syndicales du Québec. La formation politique dirigée par M. Claude Ryan s'engage dans son projet de programme à modifier le code du travail pour que "le gouvernement puisse suspendre l'exercice du droit de grève si, à son avis, l'exercice de ce droit compromet ou risque de compromettre la santé ou la sécurité de la population dans les services publics".

Les conditions de travail des salariés des services publics à qui le droit de grève aurait été suspendu pourraient être déterminées par arbitrage plutôt qu'unilatéralement par l'Assemblée nationale, prévoit le programme, et en matière de salaires et d'avantages sociaux, l'arbitre serait tenu d'accorder aux travailleurs du secteur public et parapublic des conditions égales ou équivalentes à ce qui est accordé dans le secteur privé. Cette dernière disposition mettrait fin à la pratique qui veut que les négociations dans le secteur public servent de locomotive ou de fer de lance pour tous les travailleurs du secteur privé qui réclament par la suite des conditions égales.

Définies à partir du principe voulant que le droit à la santé et à la sécurité dans les services publics prévaut sur tout autre droit en matière de relations de travail (donc celui à la grève), la législation promise vise d'abord les 80,000 travailleurs du secteur hospitalier dont la très forte majorité sont membres de syndicats affiliés à la Fédération des affaires sociales de la Confédération des syndicats nationaux.

Ce principe pourrait-il toutefois s'étendre à Hydro-Québec, par exemple, si un conflit de travail majeur empiétait sur le droit à la santé et à la sécurité et dans un troisième temps, aux services qui affecteraient la santé de l'économie québécoise.

Un premier projet de résolution étudié au PLQ prévoyait le retrait pur et simple du droit de grève.

La responsabilité du gouvernement

M. Ryan et M. Michel Pagé, ministre du Travail dans le cabinet fantôme du PLQ, ont reconnu que le gouvernement prenait en main entièrement le processus de négociations à partir de l'élaboration de la politique de rémunération, en imposant un calendrier très précis de négociations et en se réservant un

tranchant pouvoir d'intervention et d'imposition des conditions de travail.

Le gouvernement prendra ses responsabilités et la population le jugera là-dessus, ont-ils ajouté, ne croyant plus ni l'un ni l'autre dans les mécanismes de définition de services essentiels, de conseil d'information ou autres, mis en place.

Ils sont conscients que des heurts sont à prévoir avec les organisations syndicales, mais sont convaincus de l'appui de la po-

pulation. M. Ryan a expliqué que le droit de grève est utilisé de façon civilisée en Europe et qu'il faudra venir là dans le secteur public au Québec. La loi prévoit des sanctions pour les incartades et un gouvernement libéral ramènerait la loi et l'ordre dans les relations de travail dans le secteur public, est-il persuadé. Et en cas de désobéissance civile? "Quand il y aura 2,000 Renault saisies garées dans la cour du parlement, on verra bien!", réplique le député Michel Pagé.

Le secteur privé bénéficierait d'un préjugé favorable

par Michel DAVID

Sous un gouvernement libéral, certaines activités actuellement dévolues à des Sociétés d'Etat seraient rétrocédées au secteur privé.

Dans la "société libérale de demain", il serait "peut-être approprié de retourner certaines sociétés au secteur privé". M. Claude Ryan affirme qu'il ne songe à en privatiser aucune en particulier pour le moment, mais qu'on pourrait penser dès maintenant à confier certaines de leurs activités à des intérêts privés.

Donnant l'exemple de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA), le chef libéral estime que quelques-unes d'entre elles commencent à étendre leurs ramifications là où elles n'ont pas d'affaire et affirme qu'il n'est pas question de les laisser devenir autant d'États dans l'État. La SGF serait également appelée à se départir de certaines de ses filiales.

Un des principaux responsables du programme économique du PLQ, le député René Scowen, se demande quant à lui si la Sidérurgie du Québec (SIDBEC) a une raison d'être, elle dont l'objectif initial de stimuler l'industrie de transformation n'a pas

été atteint et qui a accumulé \$200 millions de déficit.

Selon M. Scowen, le critère de la rentabilité ne justifie pas non plus la présence gouvernementale dans un secteur donné. A son avis, la Société des alcools du Québec pourrait très bien abandonner la totalité du commerce au détail à l'entreprise privée et se contenter des revenus provenant de la taxation.

Lors du déménagement à Toronto du siège social de la compagnie Sifto, une filiale de Domtar dont la Caisse de dépôt et de placement est le principal actionnaire, le ministre Jacques Parizeau avait manifesté son désir de placer la caisse sous contrôle gouvernemental, de façon à éviter que pareille chose se reproduise. Le programme libéral péconise u contraire d'en renforcer l'autonomie.

Le PLQ se propose enfin de réexaminer le rôle de REXFOR "à la lumière des orientations générales de la politique économique du parti". Là s'arrête toutefois la réflexion libérale sur la Société d'Etat. En fait, il semble bien qu'on ne sache pas encore quoi faire de REXFOR, pas plus d'ailleurs que la Société nationale de l'antenne (SNA).

Autres nouvelles en page A-15



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Un observateur attentif, Camil Samson.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- K-MART
- DIST. AUX CONSOMMATEURS

INSÉRÉS DANS CETTE ÉDITION

en fin de compte
QUI DIT MIEUX

LES REER de la Caisse d'Épargne et d'entraide Économique de Québec rapportent des intérêts élevés et possèdent tous les bénéfices fiscaux des autres régimes enregistrés d'épargne-retraite.

MAIS votre argent profite à la région, puisqu'il est réinvesti uniquement chez nous, pour stimuler l'expansion de notre économie régionale.

Si pour vous, la sécurité personnelle et l'avenir collectif comptent pour beaucoup **achetez vos REER en tout temps à**

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229, boul. Charest est. 529-3353
...c'est avantageux

La maison de la semaine



BOISCHATEL

Propriété située dans un secteur privilégié avec vue sur le fleuve et l'île d'Orléans, 12 pièces, garage, piscine creusée, cabanon, remise, grand terrain avec arbres, arbustes et fleurs en quantité. Cette résidence conviendrait pour professionnels ou communauté religieuse.

P.E. Roussel: 687-3848

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2M2
Tél.: 683-2103

Avec permis Assuré

REPARATIONS

Réparons cuisine, salle de bains, sous-sol, etc.
Portes, fenêtres de toutes sortes — Isolation. Estimation gratuite.

DÉNOVATION Décor
188, av. Lamontagne, Québec 3 **522-2084**

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
5	12	18	20	23	34
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS \$189,137.00		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 17 VENTES TOTALES. \$1,970,179	
5 sur 6	326	\$522.10			
4 sur 6	8499	\$55.60			
3 sur 6+	11	\$10,316.50			
GROS LOT				\$100,000	
Approximatif vendredi					

Provincial	
2462125	500 000\$
462125	50 000\$
62125	1 000\$
2125	100\$
125	25\$
25	10\$

Lot	
687670	3 Gagnants de 50 000\$
87670	28 Gagnants de 5 000\$
7670	287 Gagnants de 250\$
670	2862 Gagnants de 50\$
70	28620 Gagnants de 5\$

ENCAISSEMENTS	
ENCAISSEMENTS:	Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DATE: 16-01-81



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'atmosphère était à la fête populaire, hier, au nouveau Colisée de Québec envahi par plus de 16.000 personnes.

La Grande mise au jeu Foule énorme au Colisée

par Roch DESGAGNE

Si jamais les Nordiques attireraient la foule qui remplissait à craquer le Colisée, hier lors de la "Grande mise au jeu" inaugurant le nouvel amphithéâtre, ils joueraient certainement avec la fierté et la fougue qu'ils ont démontrées récemment au Forum de Montréal.

Les tourniquets ont été arrêtés à 14.600 entrées, moins de deux heures après l'ouverture des portes à la population. Il y avait déjà à l'intérieur 450 places réservées aux invités et plus de 600 figurants, employés et agents de sécurité.

Les policiers et surveillants estiment de plus qu'on a dû refuser l'accès au nouveau Colisée à au moins 10.000 visiteurs.

Cette affluence, tout comme l'enthousiasme de l'assistance, indiquent combien cette réalisation d'un Colisée moderne est chère au cœur des Québécois. Il est maintenant question que d'autres visites soient organisées dans un avenir prochain.

La fête populaire qui soulignait hier l'inauguration de l'amphithéâtre de plus de 15.000 places a été un succès sur toute la ligne, le public appréciant les nombreuses présentations. Le célèbre duo René et Nathalie Simard a surchauffé l'atmosphère par ses interprétations. L'ensemble rock "The Outlages", les danseurs Durocher et les Éclairs des Saules, ont aussi contribué au spectacle musical.

De nombreux jeunes Québécois ont excellé dans des démonstrations sportives, gym-

nastiques et artistiques sur la glace du Colisée.

Une réussite

Les objectifs de la Grande mise au jeu ont été atteints, au-delà de toutes les espérances, note M. Marcel Rochette, un des principaux artisans de cette manifestation populaire. On a attiré des milliers de personnes, qui ont découvert le nouveau Colisée, une clientèle future. A son avis, la fête populaire et familiale a permis de présenter un éventail des démonstrations sportives et artistiques qui peuvent se pratiquer à l'amphithéâtre modernisé.

"A ce que j'ai vu, c'est une grande réussite, c'est pratique, fonctionnel, et le nouveau Colisée permettra à la population de voir des spectacles sportifs et culturels d'envergure", remarque pour sa part Jean Béliveau. "Cette réalisation s'imposait, et l'effort de ses artisans est couronné aujourd'hui par cette foule et par ce magnifique amphithéâtre", ajoutait l'as-joueur des Citadelles et des As de Québec, et du Canadien de Montréal.

Les personnages d'honneur de la journée, le premier ministre René Lévesque, le ministre Gilles Lamontagne et le maire Jean Pelletier, ont tour à tour insisté sur l'effort collectif des Québécois et des réalisateurs de ce nouveau Colisée. Pour M. Lévesque, c'est plus qu'une rénovation, c'est une véritable métamorphose que le centre sportif de Québec a connue.

Le maire Pelletier a conclu en souhaitant que les Québécois apprennent davantage à se servir de cette réalisation qui leur appartient.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La célébration familiale et populaire se voulait aussi un hommage aux quelque 2.500 travailleurs qui ont assuré la reconstruction du Colisée de Québec.



PC

La glace est brisée

Le ministre de la Défense Gilles Lamontagne (à gauche), le maire Jean Pelletier (au centre) et le premier ministre René Lévesque ont "brisé la glace" avec des haches, hier, lors de l'inauguration du Colisée agrandi de Québec.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le maire Jean Pelletier et le premier ministre René Lévesque doivent se rencontrer aujourd'hui même, au sujet du partage des millions de dollars devant couvrir le coût de la métamorphose du Colisée. Auraient-ils entrepris les pourparlers en présence de madame Corinne Lévesque, hier après-midi, lors de la Grande mise au jeu?

Dr BEAUDOC



HAGAR L'HORRIBLE



MUTT et JEFF



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



LES PIERRAFEU



Subventions pour le Colisée

Imbroglie de \$5 millions

par Roch DESGAGNE

A moins que les deux gouvernements supérieurs — ou l'un d'entre eux — ne s'engagent à de nouveaux déboursés, ce n'est pas seulement \$300,000 mais bien 4,8 millions de dollars que les contribuables de Québec devront déboursier pour régler la note du nouveau Colisée.

C'est ce qui ressort des documents et commentaires recueillis, en fin de semaine, par le journal LE SOLEIL auprès de plusieurs autorités concernées.

Fort de l'octroi de \$4,5 millions que les députés fédéraux de la région de Québec venaient de lui confirmer, à la veille de l'inauguration de l'amphithéâtre rénové, le maire Jean Pelletier affirmait, vendredi, que la ville de Québec s'en sortait avec un déboursé de \$300,000 sur un montant global de \$19,8 millions investis dans l'agrandissement du Colisée de Québec.

Le maire se demandait même si la ville ne pourrait pas réaliser immédiatement certaines améliorations

mises de côté au cours de la conception de l'ensemble du nouveau Colisée.

"Je vous avoue que je suis tout mélangé avec cette affaire," ce fut le seul commentaire obtenu du premier ministre René Lévesque, lors de la réception qui suivait l'inauguration du Colisée, hier après-midi.

Cette simple remarque illustre justement l'imbroglie et la confusion qui existent présentement quant au partage de la facture de la rénovation du temple des Nordiques.

Un peu d'histoire

En septembre 1979, le gouvernement Clark entérinait une entente fédérale-provinciale qui liquidait Loto-Canada et confiait aux provinces le domaine des loteries. Du même coup, l'Alberta, le Manitoba et le Québec acceptaient la responsabilité de la partie fédérale des coûts relatifs à l'amélioration des stades de la LNH à Québec, à Winnipeg et à Edmonton. Dans le cas de Québec, il était alors question d'une somme de \$5 millions.

La clause 4a de l'entente intervenue à ce moment stipulait que ces trois provinces prenaient à leur charge toute part éventuelle que devait payer le gouvernement canadien (évaluée à \$13,5 millions) des coûts liés à l'expansion, l'amélioration et la rénovation des stades de la LNH.

L'escalade des millions

En même temps et dans les mois qui suivent, s'amorce une escalade des subventions pour répondre aux demandes pressantes des promoteurs du nouveau Colisée. Le premier ministre du Québec annonce, finalement, que son gouvernement versera \$15 millions afin de permettre la réalisation des travaux entrepris en juin 1979.

Depuis ce temps, un nouveau programme fédéral-provincial, le PAEC (programme d'amélioration des équipements communautaires), intervient entre le ministre des Affaires municipales du Québec Jacques Léonard et le ministre fédéral responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Paul Cosgrove.

Dans une communication émise vendredi dernier, au lendemain de l'annonce de l'octroi de \$4,5 millions par le ministre Gilles Lamontagne, le ministre Léonard dévoile les termes de cette entente.

Ils révèlent que le montant des travaux de rénovation du Colisée de Québec admissible à ce programme PAEC s'élève à \$19,8 millions, et que les deux gouvernements reconnaissent à la ville de Québec une subvention de 75 pour 100 du coût total, soit \$14,85 millions.

Le solde est à la charge de la ville de Québec, soit \$4,950,000, précise le ministre des Affaires municipales du Québec.

Toujours selon le ministre Léonard: "Le premier versement de cette subvention conjointe s'élève à \$6 millions, dont \$4,5 millions versés par le gouvernement fédéral et \$1,5 million par le Québec."

Le solde de la subvention, soit \$8,850,000, dont \$6,637,500 du fédéral et \$2,212,500 du Québec, sera versé au cours des prochains mois, précise le communiqué émis conjointement par les cabinets des ministres Léonard et Cosgrove.

\$2 millions de la ville...

Le même jour, le vendredi 16 janvier, le ministre Paul Cosgrove, responsable de la SCHL, confirmait à son homologue Jacques Léonard du Québec l'acceptation de la totalité du coût des améliorations du Colisée comme admissible aux termes du programme d'amélioration des équipements communautaires.

Pour la première année (1979) de ce programme (PAEC), la clause 7d de l'accord fédéral-provincial prévoit, selon le télégramme du ministre Cosgrove, que: "la contribution du fédéral pour ce projet ne devra pas excéder \$4,5 millions la première année, celle de la province étant de \$1,5 million et celle de la ville de Québec de \$2 millions, comme vous l'établissez dans votre lettre du 18 décembre".

Plus de \$30 millions!

Le maire de Québec se frotte les mains en soutenant que le nouveau Colisée ne coûtera, directement, que \$300,000 aux contribuables.

Le ministre de la Défense, Gilles Lamontagne, mis en face de ces chiffres, hier, réaffirme que le fédéral a versé une subvention additionnelle de \$4,5 millions.

Le gouvernement du Québec a déjà garanti une aide substantielle de \$15 millions.

Et le programme PAEC consent une subvention de \$11,137,500, soit 75 pour 100 des \$14,85 millions admissibles au programme fédéral.

Si l'on fait le total des subventions consenties, à verser ou annoncées, on arrive à un total de plus de \$30 millions versés de part et d'autre pour le nouveau Colisée: \$5 millions du transfert de Loto-Canada, \$10 autres millions promis par le gouvernement québécois, \$11,137,500 accordés par la SCHL et les \$4,950,000 que la ville de Québec doit investir selon l'entente du programme PAEC!

Où bien la ville de Québec sort plus riche de la réalisation de ce projet, ou bien il n'en coûte rien au gouvernement du Québec, qui s'en tire même avec un surplus de \$11,137,500, si le fédéral lui verse les \$11,137,500 prévus dans l'entente fédérale-provinciale PAEC.

Le maire Pelletier tient à ses \$19,5 millions

par Roch DESGAGNE

"Moi, je m'attends à recevoir \$19,5 millions, que les fédéraux et les provinciaux ne s'entendent pas, ça ne doit pas affecter la ville de Québec", se contentait de dire le maire Jean Pelletier, hier, alors qu'il était mis devant les chiffres déterminés dans l'entente fédérale-provinciale relative au programme d'amélioration des équipements communautaires.

Le montant de \$14,85 millions déterminé par cet accord (PAEC) a fait sauter le maire Pelletier, qui l'a trouvé insuffisant.

Pour sa part, le député de Langueville et ministre de la Défense Gilles Lamontagne conclut que s'il était

encore maire de Québec, il n'accepterait pas que la province de Québec déduise quoi que ce soit des sommes prévues dans les ententes gouvernementales.

Il parlait alors du \$5 millions provenant de Loto-Canada et garanti par Québec pour le projet du Colisée. "Quoi que le fédéral donne, il ne faut pas tenir compte de ces \$5 millions de Loto-Canada", insiste M. Lamontagne.

Dans son esprit, tout est clair: ces \$5 millions font partie d'une première entente, et selon le programme PAEC, dans un premier temps, Ottawa devait verser \$4,5 millions, le Québec \$1,5 million et la ville de Québec \$2 millions.

Quant au premier ministre René Lévesque, il avoue que c'est la confusion totale, et assure qu'il tentera d'éclaircir cette danse des millions dès aujourd'hui.

"Du plus haut loufoque"

De leur côté, les députés péquistes de la région métropolitaine de Québec sont dans l'expectative, et ils préfèrent attendre les événements avant de se lancer publiquement dans le bal.

Le ministre des Transports Denis de Belleval qualifie néanmoins cette escalade des millions du plus haut loufoque.

Le député de Charlesbourg ne prise guère l'audace des députés fédéraux de Québec, qui annoncent par-dessus la tête du gouvernement du Québec des octrois déjà consentis par une entente fédérale-provinciale.

"Cela n'apporte pas un sou de plus à la richesse collective du Québec... c'est comme avec le MEER où ils ne font que nous retourner 23 cents dans la piastre selon une répartition fédérale", commente M. de Belleval. "Il faut arrêter de faire croire aux gens que le fédéral leur fait des cadeaux", ajoute-t-il.

Selon le ministre des Transports, c'est par le gouvernement du Québec que ces octrois doivent être acheminés et il revient alors à ce gouvernement de redistribuer les sommes, selon les arrangements qu'il a convenus, et cela sans tenir compte de la source de ces fonds. "Pour nous, les sommes accordées à la ville de Québec, qui seront versées d'ici peu de temps, font partie d'un fonds global, peu importe d'où proviennent les ressources", conclut le ministre.

Les députés Jean-François Bertrand et Clément Richard, pour leur part, considèrent la situation confuse et ridicule mais ils préfèrent attendre les développements de toute cette question de millions de dollars avant d'en dire plus.



Du plomb dans les... fesses

Les cambrioleurs sont de plus en plus audacieux, tous les policiers sont d'accord pour le dire. Ils n'hésitent même plus à s'introduire dans les chambres à coucher où les occupants ronflent du sommeil du juste. Mais il arrive que le ronfleur se réveille... Ce fut le cas à Charlesbourg dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Le voleur avait réussi à entrer dans l'appartement et à en faire le tour, jusqu'à ce qu'il arrive dans la chambre où dormait un homme de 70 ans et commence à fouiller les tiroirs. Le bruit alerta le septuagénaire qui demanda aussitôt ce qui se passait. Comme il n'obtint pas de réponse et vit un jeune homme qui tentait de prendre la fuite, il s'empara de son fusil de calibre .410 et fit feu. Le voleur, âgé de 25 ans, fut atteint dans la partie la plus charnue de son anatomie. Il s'écroula, ce qui permit au septuagénaire d'appeler la police qui vint cueillir le cambrioleur. À l'hôpital, les médecins retirèrent 175 plombs des fesses du voleur.



Jacques Langlois
LUNETTES

HAUTE-VILLE: L'Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILLOU: 475, 3e Avenue 523-6690
BEAUPORT: 737, avenue Royale 661-0384



Personnalité 1980

Mme Colette Samson, fondatrice de la maison Revue, a été désignée la Personnalité de l'année 1980 par la Régionale des Jeunes Chambres de Québec, samedi, lors d'un gala qui avait lieu au Hilton Québec.

Candidats du RPQ à l'élection partielle

par Pierre-Paul NOREAU

Les noms des deux candidats qui se feront la lutte afin de représenter le parti du Rassemblement populaire lors de l'élection partielle municipale du 15 mars prochain sont connus. M. Pierre Mainguy et Mme Michèle Guay ont officiellement dévoilé leurs intentions vendredi soir dernier.

M. Mainguy a porté les couleurs du Rassemblement populaire dès sa première fois lors de l'élection générale de 1977. Professeur en sciences économiques au cégep François-Xavier Garneau, il s'intéresse tout particulièrement aux questions touchant le budget et le logement dans la capitale.

L'autre candidat au poste ouvert à la Haute-Ville depuis le départ du conseiller Jules Blanchet est directrice de la recherche au ministère des Communications du gouvernement provincial. Mme Guay installée à Québec depuis 1972 a, tout comme son adversaire à la convention, travaillé lors de l'élection générale de 1977.

Les deux membres du Rassemblement populaire désireux de représenter leur parti à la table du conseil de Québec jusqu'à l'élection générale de novembre prochain seront officiellement présentés à la presse mercredi. La convention pour le choix définitif du candidat aura lieu le 30 janvier.



Politique incohérente

QUEBEC — Le maire Jean Pelletier a avoué en séance du conseil, l'incohérence de la politique de subvention au stationnement maintenue par la ville. En réponse à une question d'un citoyen, le maire a expliqué qu'un tarif préférentiel de \$20 par mois était accordé aux employés municipaux qui garent leur véhicule au stationnement intérieur de l'hôtel de ville. M. Pelletier a abondé dans le même sens que le contribuable pour dénoncer cette politique, alors que la CTCUQ tente par tous les moyens de "vendre" aux Québécois le transport en commun. Il s'agit de plus d'une injustice pour ceux qui utilisent les autobus ou qui se rendent travailler à pied, de soulever le citoyen.

Le premier magistrat de Québec a cependant expliqué que tant que le gouvernement provincial

ne cessait pas de subventionner le stationnement de ses fonctionnaires, il sera impossible pour la ville de retirer ce même privilège à ses employés.

CS Sainte-Foy: le médiateur rencontre les parties

Le Syndicat des enseignants de la banlieue de Québec attendait, ce matin, la confirmation par télégramme de la nomination de M. Normand Gauthier, qui agira comme médiateur dans le dossier de négociations entre la Commission scolaire Sainte-Foy et ses 250 enseignants.

M. Gauthier avait déjà agi comme conciliateur dans ces négociations et sa nomination a été faite en fin de semaine à la suite de la démarche du ministre et député de Louis-Hébert, M. Claude Morin, qui proposait, jeudi soir dernier, au syndicat la nomination d'un médiateur pour éviter la grève que les 350 enseignants devaient déclencher vendredi. Le syndicat a suspendu l'application du mandat de grève en attendant les résultats de la médiation.

SOLDE ANNUEL

33 1/3 %

Sur toute la marchandise en magasin

50 %

Sur robes, jupes, manteaux longs, ensembles de ratine de velours et autres spéciaux sur place.

N.B.: Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence".



Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

Restaurant
La Caravelle
Spécialités espagnoles et françaises

Quelques suggestions pour cette semaine

Filet de mer à la barquette \$11.75
Escalope de veau \$14.75
Cordon bleu \$12.75
Cordon bleu \$12.75

Tous ces menus comprennent la soupe, la salade, le dessert et le café.

Vos hôtes Arturo et Gioconda
68 1/2, rue St-Louis
Québec
694-9022

Un programme rigoureux et conservateur



gilles
lesage

Sous la férule de M. Claude Ryan, les libéraux du Québec se sont livrés depuis trois ans à un sérieux et studieux exercice en vue d'élaborer ce que sera "la société libérale de demain". Il en est résulté au cours du week-end un ambitieux programme qui ressemble fort au chef du Parti libéral du Québec: il est à la fois austère et rigoureux, soucieux d'économie, d'efficacité et de stabilité.

Dans sa présentation, le président de la commission politique, M. Yvan Allaire, fait état d'une démarche essentiellement pragmatique et analytique, dénuée de dogmatisme et de sectarisme. Ce qui correspond aux grandes traditions libérales nord-américaines autant qu'au retour à un conservatisme modéré que l'on observe dans la plupart des démocraties occidentales. M. Reagan accède demain à la présidence des États-Unis en prônant la paix et l'ordre, le respect et la liberté de la personne, la prépondérance de l'entreprise privée. M. Ryan s'apprête à en faire autant au Québec en remettant en valeur les mêmes valeurs traditionnelles. En cette période de transition difficile, après des années d'euphorie, l'on aspire secrètement à une petite maison dans la prairie verdoyante et paisible... Pas de remous, pas de vagues. Un "réformisme conscient" qui a l'allure d'une contre-réforme servie à la mode.

...

Finis les grands projets des deux dernières décennies, les vastes programmes qui excitent l'imagination et suscitent l'enthousiasme, du genre de la nationalisation de l'électricité, de l'assurance-maladie, de la Baie James. Voici venue l'heure de la consolidation, du contrôle, du réalisme, qui peuvent facilement devenir réducteurs et simplificateurs.

En raison de son caractère distinctif et de sa situation particulière en Amérique du Nord, le Québec s'est doté depuis vingt ans d'importants instruments collectifs, souvent originaux, qui font jouer à son gouvernement un rôle de moteur, de levier, dans toutes les sphères de la vie. Qu'il faille voir tout cela, qu'il y ait besoin de dégraissage un peu partout, on en conviendra facilement. Mais que cette conception réaliste du rôle de l'État s'accompagne d'une méfiance envers son action, il y a de quoi rendre méfiant, précisément. En homme prudent, M. Ryan se garde bien de durcir ses positions à cet égard, indiquant qu'il s'agit simplement d'imprimer une nouvelle orientation, une tendance significative. Mais il y a un risque que ce virage fasse resurgir par la porte d'en arrière le libéralisme des années cinquante, tant il est vrai que le respect de la liberté individuelle et de la liberté d'entreprise correspond souvent à celui du plus fort.

Cohérent avec sa position constitutionnelle, telle qu'exprimée dans le livre beige de l'an dernier, le PLQ évoque l'appartenance active et lucide du Québec à l'ensemble fédéral canadien, et il en tire des conclusions logiques un peu partout dans son programme. Mais M. Ryan obtiendra son mandat, d'où découle son allégeance fondamentale et ses priorités, des Québécois. Il y a là une perspective que le programme sous-estime, probablement de façon délibérée.

Il est impossible dans un bref commentaire de faire le tour d'un document qui compte plus de cinquante sujets, sur lesquels il y aura de longues discussions au cours des prochains mois. Je n'en révélerai que deux où les libéraux me semblent faire preuve tout à la fois de cohérence, de courage et de témérité.

En matière de relations de travail, par exemple, le PLQ reconnaît le droit à la santé et à la sécurité en tout temps et en tout lieu, et son exercice prioritaire à tout autre droit. Il devrait s'ensuivre le retrait pur et simple du droit de grève dans le secteur public et parapublic. Mais le document propose pudiquement de "civiliser" les relations de travail, de décentraliser et d'accélérer les négociations. La cohérence et le courage tournent court, en raison du "respect des libertés". Voilà un domaine névralgique qu'il faudra mettre en lumière et en relief.

Sur un autre plan, en alléguant le "respect de la diversité ethnique", le français ne serait plus la langue officielle (telle que proclamée par la loi 22 de M. Bourassa) mais la "principale langue" du Québec. Il faut la protéger, bien sûr, mais le programme propose de rouvrir l'épineux débat linguistique, particulièrement en ce qui a trait à la langue d'enseignement. Ici, la cohérence se double de témérité. Pour la quatrième fois en douze mois, le Parti libéral s'apprête à ouvrir des plaies qui commencent à se cicatriser. Il faut lui crier: danger.

...

Avec confiance et sérénité, M. Ryan est prêt à faire face aux électeurs et à terrasser le Parti québécois. Solidement en selle dans un parti qu'il a refait à son image, il a raison d'être fier de ce qu'il a fait depuis trois ans. Mais il doit prendre garde de ne pas mettre en péril les progrès du Québec depuis 1960, et se garder d'un certain triomphalisme puritain. Entre des simulacres de social-démocratie et de conservatisme outrancier, il y a place pour un vrai réformisme à la québécoise!



revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Société génétiquement programmée?

Il se peut que nous ne soyons plus très éloignés du monde nouveau où les bébés-éprouvettes seront faits sur commande, pourvus chacun de caractéristiques mentales et physiques pré-déterminées. Cet âge nouveau — si merveilleux dans sa manipulation de la nature, mais si effrayant à cause de son potentiel pour ébranler l'esprit des humains — pourrait bien être celui du clone, qui est l'art de transplanter le matériel génétique d'un animal ou d'une personne pour en reproduire la réplique exacte.

Les scientifiques, comme on l'a dit aux délégués présents au congrès de l'American Association for the Advancement of Science, ont déjà employé une méthode de ce genre pour reproduire des souris identiques en laboratoire, et il est à peu près certain que la recherche dans ce domaine, sur les humains, est déjà entreprise quelque part.

Les questions morales et légales que pose une telle recherche sont aussi variées et aussi épineuses

qu'elles sont urgentes et vitales. Un oeuf humain "cloné" doit-il être considéré comme une personne? Si oui, à quel stade de son développement? S'il est implanté dans l'utérus d'une femme, quels droits l'"hôte" adulte devrait-il avoir sur l'enfant en voie de développement? Quel devrait être le statut légal des humains "clonés"? Devrait-on les considérer comme des êtres humains à part entière, jouissant des mêmes libertés et des mêmes chances que les autres, ou devraient-ils être considérés comme une espèce inférieure, non-humaine, sur le même plan que d'autres primates de laboratoire?

La manière dont on répondra à ces questions et à d'autres similaires affectera non seulement le type de recherches génétiques effectuées à l'avenir, mais pourrait bien déterminer l'orientation de l'évolution humaine et la nature des sociétés futures.

Nous devons faire face à la détestable possibilité que les scientifiques puissent un jour être en me-

sure de "manufacturer" des êtres humains selon des spécifications précises: des individus physiquement forts mais mentalement faibles pour servir une "race maîtresse" de géants intellectuels; des individus agiles pour accomplir des exploits divertissants d'habileté et d'endurance; des individus résistants et insensibles pour explorer les planètes lointaines et redoutables.

Le potentiel de la recherche génétique pour faire le bien est énorme. Mais également énorme est la menace qu'il fait planer sur les idéaux, les valeurs et la morale qui sous-tendent la civilisation moderne. Les qualités humaines qui donnent à chacun de nous le sentiment d'avoir une identité propre et qui nous permettent de choisir et de tenter de réaliser nos destins individuels pourraient devenir les victimes d'une société génétiquement programmée. — Le 7 janvier

The Toronto Star

Colisée: fête d'un jour?



claudio
masson

Le nouveau Colisée de Québec, agrandi, transformé, rénové, métamorphosé même selon l'expression du premier ministre Lévesque, a été inauguré hier au cours d'une fête vraiment populaire d'une durée de cinq heures parfaitement réussie.

Après plus d'un an d'intrigues, de tergiversations, de mécontentement à tous les paliers, d'insatisfaction généralisée face à ce projet très mal engagé, c'était tout un contraste que de voir et d'entendre cette belle unanimité de 15.000 citoyens heureux que ce rêve soit devenu une réalité.

Tout était impeccable: l'hommage rendu aux artisans et aux travailleurs de la rénovation, le spectacle présenté par des gens d'ici, les démonstrations de différentes disciplines sportives offertes par des vedettes locales, un service d'ordre et de protocole sans failles et même les allocutions brèves, sobres et pas du tout triomphalistes de MM. Jean Pelletier, René Lévesque et Gilles Lamontagne.

L'initiative de la ville de Québec et principalement du comité de la fête présidé par le conseiller municipal Romain Langlois s'est avérée fort heureuse.

Des centaines, même des milliers de citoyens qui n'auront peut-être jamais la chan-

ce de remettre les pieds dans cet amphithéâtre pour assister à un match de hockey à \$9, \$10 ou \$15 le billet, ont pris part gratuitement et avec beaucoup de fierté à ce rassemblement populaire.

Face au succès remporté et à l'intérêt manifesté, les autorités municipales devraient songer à organiser des visites du nouveau Colisée pour les écoliers, pour les familles des travailleurs, pour le public en général, comme l'a fait le Grand Théâtre en fin de semaine pour souligner son 10e anniversaire.

Malheureusement, au lendemain même de la fête, des chicanes purement politiques risquent d'entacher à nouveau cette réalisation qui commençait à peine à être perçue comme le fruit d'un effort collectif.

Et cette nouvelle querelle Québec-Ottawa porte encore sur le partage de la facture totale de rénovation du Colisée qui s'élève actuellement à \$19,8 millions.

Quelle sera la participation financière exacte de chacun des gouvernements: fédéral, provincial, municipal?

La subvention-surprise additionnelle de \$4,5 millions annoncée à deux jours de l'inauguration par les ministres fédéraux Gilles Lamontagne et Pierre Bouchard et reçue comme un cadeau du ciel ne serait-elle qu'un cadeau de grec?

S'agit-il d'une nouvelle subvention ou d'un montant déjà compris dans les subventions déjà annoncées par Québec et Ottawa en vertu

d'ententes fédérales-provinciales?

L'imbricature est de taille comme le souligne en détails l'article du journaliste Roch Desjardins en page A1. La conséquence est importante: les citoyens de la ville de Québec auront-ils à payer \$300.000 ou \$4,8 millions pour l'agrandissement du Colisée?

Hier, malgré des conciliabules, c'était la confusion totale sur l'interprétation de la "nouvelle" subvention de \$4,5 millions. Même le premier ministre Lévesque, le ministre fédéral Gilles Lamontagne et le maire Jean Pelletier fournissaient des opinions divergentes sous-entendant complètement mêlés dans ce dossier. Un entretien d'urgence Lévesque-Pelletier a même été prévu aujourd'hui.

Les trois gouvernements impliqués doivent, séparément ou ensemble, préciser leurs positions quant à leur rapport financier respectif et apporter tous les éclaircissements requis quant aux ententes, aujourd'hui ou demain, sans quoi le dossier du Colisée s'enlisera dans une nouvelle période d'incertitude fondée sur les luttes futilles de politiciens.

Depuis le lancement du projet d'agrandissement jusqu'à la réalisation presque complète des travaux, chaque ordre de gouvernement joue à cache-cache et veut tirer la couverture à son avantage en tentant par tous les moyens de se faire du capital politique.

Domage qu'après une si belle fête populaire le dossier du Colisée soit à nouveau terni par l'ambition politique.

notes de lecture

La famille et LE féministe



laurent
laplante

(collaboration spéciale)

Il n'est pas facile de parler de la famille. Pas plus facile d'ailleurs dans ce domaine d'inventer le bon propos que d'adopter le ton approprié. Le spécialiste, en effet, n'a ici ni l'exclusivité du sujet ni le monopole de l'expérience. L'auditeur ou le lecteur, en outre, parce que le thème l'atteint dans ses antres les plus secrets, professe et a droit de professer la plus immense susceptibilité. Tenter quand même l'aventure et attaquer de plein fouet la question de la famille, c'est donc faire acte de courage et c'est là un premier fleuron au crédit de Maurice Champagne-Gilbert.

La matière, on s'en doute, n'est pas facile à renouveler. Celui qui s'en tient aux évidences limite, certes, ses risques, mais il sacrifie l'ennui et décourage le lecteur. Celui qui prétend, à l'inverse, réinventer la roue et la famille, indispose le lecteur, fait figure de farceur et se noie dans le manque total de crédibilité.

Relever ce premier défi, celui du contenu, ne suffit pourtant pas. Le domaine, en effet, exige du spécialiste une attitude et un ton profondément empreints de modestie et de prudence. D'une part, parce que tous et chacun, mises à part les tragiques exceptions, a connu et connaît d'expérience la famille dont il sort et celle qu'il bâtit. Il n'est donc pas réaliste de supposer le lecteur complètement ignare et indéfiniment malléable ni de l'écraser sous le paternalisme. D'autre part, la prudence s'impose au spécialiste parce qu'il est lui aussi mêlé personnellement à une ou deux familles dont il ne saurait garantir à jamais l'équilibre et la santé. Bien présomptueux, par conséquent, celui qui oserait donner conseil comme s'il avait définitivement assuré le bonheur et le dynamisme de sa cellule familiale.

La réussite de Maurice Champagne-Gilbert n'est pas la même sur les deux tableaux. Alors que, en effet, beaucoup de ses réflexions projettent un éclairage nouveau et fécond sur plusieurs des présentes difficultés de la famille, Champagne-Gilbert maintient malheureusement, d'un bout à l'autre de son ouvrage, un ton pontifiant et un désagréable triomphalisme qui en feront décrocher plusieurs.

Champagne-Gilbert, dès le départ, propose de la famille une définition assoupie et modernisée. On tombe vite d'accord avec lui pour ne plus réserver au seul couple logé sous le parapluie du mariage le droit de fonder et d'animer une unité de vie chaleureuse et stable. Le dire aussi clairement que l'a fait l'auteur n'est pas un mince mérite.

Tout aussi clairement et de façon aussi utile, Champagne-Gilbert insiste pour traiter de la famille en termes de respect mutuel, d'énergie, de dynamisme et d'épanouissement, alors qu'on avait sans doute trop aisément tendance à tout ramener aux notions d'autorité, de pouvoir, de contrôle et de protection. Mérite supplémentaire, la thèse de Champagne-Gilbert ne passe pas aux seuls parents, ni surtout au seul père ou à la mère seule, la responsabilité d'assurer la permanence du bonheur et de la croissance à l'intérieur de l'unité familiale: les enfants, dans sa conception, sont des partenaires indispensables, des égaux, de puissantes sources de renouvellement. Perspective stimulante.

Ce qui, en revanche, déçoit beaucoup, c'est que Maurice Champagne-Gilbert, dont on connaît assez l'admirable sympathie pour la cause féminine, en arrive ici à ne même plus résumer honnêtement le plaidoyer masculin. C'est une chose que de blâmer les hommes autant qu'ils le méritent; c'en est une autre que de résumer en termes méprisants, abrupts et caricaturaux ce que peuvent penser des mâles certes dépassés par les événements, mais qui ont droit eux aussi à la compréhension ou au moins à la citation polie. Le pamphlétaire a, cette fois, éclipsé l'honnête homme. Il est étrange qu'une telle intolérance affleure dans un plaidoyer pour la tendresse.

Champagne-Gilbert fait courageusement partie de ce noyau d'observateurs québécois, noyau infiniment restreint, qui se battent pour nous donner collectivement la compréhension et la maîtrise de notre évolution sociale. Nous avons donc collectivement besoin de le savoir en état de recherche; nous perdons beaucoup lorsqu'il donne l'impression d'avoir déjà tout trouvé.

CHAMPAGNE-GILBERT Maurice, La famille et l'homme à l'échelle du pouvoir, Éditions Le-méac, 1980, 405 p.

Projet de programme du PLQ

Le chemin de la victoire sera pavé de vœux pieux

Le président de la Commission politique du Parti libéral du Québec, M. Yvan Allaire, présente le "Livre rouge" de ce parti, donné en fin de semaine pour étude aux députés de toutes les circonscriptions, comme "un ensemble d'orientations spécifiques qui, prises ensemble, constituent un projet de programme politique pour les années 80".

Cette bible est en préparation depuis plus de trois ans: les premières réflexions ont suivi d'un an la débacle de novembre 1976, au congrès d'orientation



J. Jacques Samson

convoqué par le chef intérimaire, M. Gérard D. Lévesque, et prirent un rythme de croisière après l'élection de M. Claude Ryan à la tête du PLQ en avril 1978.

La direction du parti concentra toutes les énergies intellectuelles à l'élaboration d'une politique constitutionnelle en 1979, le Livre beige intitulé "Une nouvelle fédération canadienne".

A quelques semaines, ou moins tout au plus, d'une élection générale qui doit porter le Parti libéral et M. Claude Ryan au pouvoir, est-on convaincu au PLQ, la Commission politique du parti livre son projet de programme politique. La proximité du scrutin et les préoccupations électoralistes qui affligent toutes les âmes politiques au Québec depuis plus d'un an ont inculqué, il faut s'en douter, ces 200 pages pondues par près de 500 personnes, soutient-on au Parti libéral, dont plusieurs sommités dans leurs sphères respectives.

Les "tables de la loi" du Parti libéral sont maintenant entre les mains des militants qui, jusqu'à la mi-mars, tenteront d'ajouter au cours de onze mini-congrès régionaux, des précisions à certains de ces longs énoncés prudents, la plupart très vagues et qu'un permanent du parti qualifie lui-même, pour bon nombre de "vœux pieux" devant quelques journalistes.

Prudence maladive

Le Parti libéral du Québec s'engage à freiner les dépenses publiques, une promesse électorale toujours bienvenue parmi un électoral déjà sursaturé de levées d'impôts: à accroître le rôle du secteur privé dans l'économie et même liquider certaines Sociétés d'Etat si elles occupent un champ que pourrait investir l'entreprise privée (une clientèle déjà majoritairement gagnée).

Evidemment, il promet de remettre de l'ordre dans les finances publiques et de rétablir progressivement au Québec un impôt personnel davantage comparable à celui de la voisine Ontario, avec qui l'écart est de 15 pour 100 environ, selon M. Ryan.

Les préoccupations premières du Parti libéral pour les années 80 seront avant tout économiques, annonce M. Ryan, chaque fois qu'un représentant des médias l'invite à résumer en une phrase l'idée directrice: ouvrir les perspectives de développement économique et relancer la production.

Sur les moyens toutefois, autant au chapitre des finances publiques que pour l'énergie, l'agriculture, le secteur minier ou forestier ou les pêches maritimes, très peu ou pas de mesures concrètes susceptibles de soulever un certain enthousiasme, ou originales par rapport à ce que le gouvernement en place a déjà amorcé. C'est le cas notamment à l'énergie où on réaffirme d'abord l'importance de replacer le problème dans un contexte canadien et d'ajuster le développement des positions et politiques québécoises dans la complémentarité de la grille canadienne.

Le projet libéral propose le développement optimal des ressources hydro-électriques du Québec, une initiative que d'autres gouvernements ont

déjà prise depuis belle lurette. Rien ou très peu sur les énergies nouvelles, un sujet un peu plus délicat sur les tribunes électorales.

Dans le secteur forestier, on parle surtout de "poursuivre vigoureusement la politique"... Rien non plus pour faire bondir le milieu.

A l'Agriculture, on sert évidemment un plat au goût assez douteux. Le PLQ qui a déjà tant décrié la loi 90 sur le zonage agricole à l'Assemblée nationale en rejette les déficiences sur le gouvernement du Parti québécois mais s'en approprie la paternité sous le gouvernement Bourassa par une étude très approfondie de deux ans.

L'ex-ministre libéral de l'Agriculture, M. Kevin Drummond, n'a toutefois jamais pu convaincre ses collègues du cabinet de laisser venir une telle législation à l'Assemblée.

Le Parti libéral reproche par ailleurs au gouvernement d'avoir zoné les terres agricoles au pinceau sur la carte et à d'autres moments d'avoir fait du zonage contemplatif.

On glisse ensuite rapidement sur la résolution prévoyant que le PLQ poursuivrait l'application de la formule des plans conjoints, en autant que la majorité des producteurs intéressés la réclame.

Des valeurs sûres

Le Parti libéral du Québec prend en fait le taureau par les cornes aux chapitres de la politique linguistique et des relations de travail.

Dans le secteur des Affaires sociales, il s'engage à humaniser davantage les services de santé et de bien-être, de veiller prioritairement à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, des handicapés et des malades chroniques; à augmenter les barèmes d'aide sociale. Il promet aussi une amélioration des services d'urgence.

Chacun de ces items répond à des attentes pressantes de la population et se retrouve quotidiennement dans les lettres ouvertes des lecteurs des quotidiens ou dans les appels publics des clients des lignes ouvertes.

Aux Affaires municipales, après avoir combattu à l'Assemblée nationale la réforme de la fiscalité municipale, il était de mise qu'il s'engage dans son programme électoral à réévaluer cette réforme. Le PLQ a toujours pu compter sur un appui indéfectible des édiles à travers le Québec et il maintient cette collusion. Il ajoute une formule de péroraison entre les municipalités qui fera rêver sûrement pendant un certain temps les dirigeants et contribuables de municipalités moins bien nanties.

Deux autres mesures seront certes populaires auprès d'une clientèle cible même si elles ne relèvent pas d'un effort d'imagination très particulier. Le PLQ considère que l'école privée a acquis ses lettres de noblesse au Québec par la qualité de l'enseignement qu'elle dispensait et les valeurs qu'elle véhiculait et mérite bien que le moratoire sur le développement de nouvelles écoles soit levé. L'abaissement de l'âge d'entrée à l'école primaire est aussi attendu par une part importante de parents.

La revalorisation de l'école privée se situe dans cette ligne de pensée de liberté de choix et d'une plus large marge de manoeuvre à laisser à l'individu qui a repris pied au PLQ après le "nivèlement par la socialisation" que les grandes réformes dans les réseaux des Affaires sociales et de l'Education impliquaient.

Les valeurs traditionnelles associées à l'école privée sont aussi remises de l'avant au sein du PLQ, d'abord par le chef lui-même et plusieurs députés ou candidats venus à ce parti dans son sillon.

Law and Order

Le Parti libéral s'était jeté, sous Robert Bourassa, sur les écueils des négociations et des conflits de travail dans le secteur public qui ont finalement cou-

té la tête, en bonne partie, de ce gouvernement.

M. Ryan a, à plusieurs reprises, reproché au Parti québécois à l'Assemblée nationale au cours des deux dernières années de n'avoir pas su éviter le même récif. Il joue cette fois gros jeu, en misant sur l'appui d'une majorité de la population qui en a soupiré des conflits qui sèment l'anxiété et périodiquement, sans chances d'améliorations d'une fois à l'autre, entraînent une crise sociale source d'insécurité corrosive et parfois de dangers véritables pour la santé et la sécurité.

Le projet libéral contient un calendrier de négociations qui conduit jusqu'au droit de grève à la date d'expiration de la convention collective; le pouvoir pour le gouvernement qui a lui-même défini les paramètres de la politique budgétaire de suspendre le droit de grève; celui de référer le différend à l'arbitrage ou seront décidées les conditions de travail de ces salariés. Mais l'arbitre sera tenu d'accorder des conditions égales à celles prévalant dans le secteur privé. Vlan. Un, deux, trois et le tour est joué.

Ça va brasser! Le PLQ se mesure aux forces syndicales les plus nombreuses, les mieux structurées, les plus homogènes et aussi, parmi les plus militantes.

Les salariés du réseau des Affaires sociales sont affiliés à la Fédération des Affaires sociales de la Confédération des syndicats nationaux; les travailleurs d'Hydro-Québec, un autre groupe qui pourrait être visé, ont eux aussi démontré à quelques reprises qu'ils n'hésitaient pas à prendre les moyens pour discuter d'égal à égal aux tables de négociations.

A prendre avec des pincettes

Enfin, le PLQ a inséré dans son projet de programme sa politique linguistique, déjà connue depuis plusieurs semaines, qui prévoit de grands coups d'épée dans la loi 101. Le PLQ s'engage à permettre à tous les enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise de fréquenter l'école anglaise; d'éliminer les dispositions controversées sur l'affichage et la publicité dans une langue autre que le français et d'éliminer la surveillance stricte qui a incité les anglophones à parler de "polices de la langue".

Le sujet est délicat et des militants ont même recommandé aux dirigeants du parti, pour des fins électoralistes, d'oublier cette question à la veille de l'affrontement avec le Parti québécois sur la place publique.

Le Parti québécois s'est fait depuis 1976, le champion de la langue française. La révision constitutionnelle en cours a relancé une fois de plus sur la tête des vagues le débat sur les droits linguistiques: Ottawa impose au Québec un bilinguisme institutionnel mais en dispense l'Ontario et décapite la charte de la langue au Québec (loi 101).

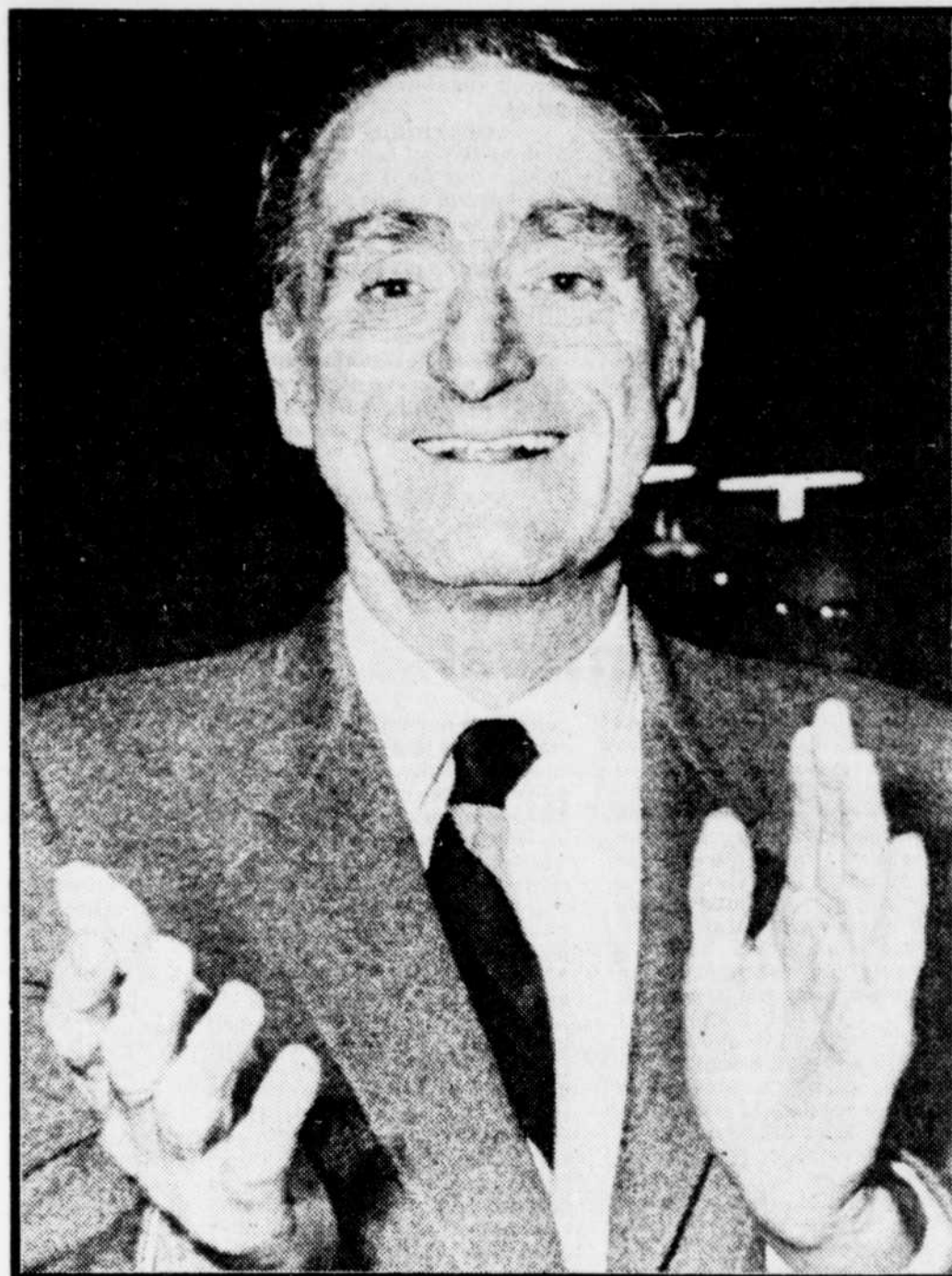
Les tribuns auront tôt fait d'associer le PLQ à l'offensive d'Ottawa... avec les conséquences politiques qui en découleront si les sondages actuels sur la popularité de la loi 101 et le mécontentement provoqué par le rapatriement conçu par M. Trudeau se matérialisent dans le vote.

Des oublis?

Le Livre rouge se voulait un programme politique qui inspirerait le Parti libéral pour les années 80.

Les militants ont en main un projet de programme électoral à compléter. Ils pourront notamment, à la base, après les spécialistes qui ont fondu leur science, élaborer quelques résolutions sur la protection des droits des consommateurs qui ont été oubliées, ces derniers suffisamment protégés, ou sur la culture. Des militants ont reçu le mandat en fin de semaine d'y pourvoir. On compte également sur eux pour préciser les besoins régionaux, complètement absents du programme encore.

Les stratèges du Parti libéral du Québec semblent convaincus qu'ils occuperont les banquettes réservées à la majorité au lendemain des prochaines élections générales. Le projet de programme qui a été présenté cette fin de semaine aux militants réunis à Québec en Conseil général se voulait le reflet de cette "assurance": des mesures prudentes susceptibles de rallier les suffrages nécessaires à la victoire. J.-Jacques Samson dégage les principaux éléments des nouvelles "tables de la loi" du PLQ.



Principales mesures du "Livre rouge"

Affaires culturelles

- modification de la loi 101 au chapitre de l'accès à l'école anglaise, de l'affichage et de la publicité. Abolition de la commission de surveillance
- création d'un Conseil des arts du Québec

Affaires municipales

- réévaluation de la réforme de la fiscalité municipale
- mise en place d'une formule de péréquation entre les municipalités

Affaires sociales

- humanisation des services de santé et de bien-être
- priorité aux personnes âgées, aux handicapés et aux malades chroniques
- augmentation des barèmes d'aide sociale

Agriculture

- modification de la loi sur le zonage agricole

Aménagement

- modification de la loi sur l'aménagement du territoire

Communications

- loi d'accès à l'information gouvernementale

Education

- levée du moratoire sur le développement des écoles privées
- abaissement de l'âge d'entrée à l'école primaire

Energie et Ressources

- poursuite des grands travaux hydro-électriques
- prolongement du gazoduc
- commission d'études sur l'énergie nucléaire
- poursuite de la révocation des concessions forestières
- résurrection du ministère des Terres et Forêts et de la politique de réaffectation de la matière ligneeuse
- création d'un fonds minier

Finances

- abaissement de l'impôt des contribuables à faible revenu
- abolition des droits de succession

Industrie et Commerce

- stimulation à l'investissement privé
- aide à la PME

Information gouvernementale

- institution de la représentation proportionnelle

Travail

- suspension du droit de grève dans le secteur public lorsque son exercice représente une menace à la santé ou à la sécurité de la population
- décentralisation des négociations dans le secteur public

Fonction publique

- modification du système de promotion
- adoption d'indicateurs de performance

Loisir, Chasse et Pêche

- refonte de la législation en matière de chasse et pêche et correction
- révision de l'opération ZEC

Justice

- autonomie administrative du pouvoir judiciaire
- mise sur pied d'un tribunal de la famille
- favoriser l'accès à la justice et révision de la Charte des droits et libertés

Institutions financières

- publication d'un Livre blanc sur l'avenir d'un régime des rentes du Québec
- garantir l'autonomie de la Caisse de dépôt et de placement

Main-d'oeuvre et Immigration

- déréglementation du placement dans le secteur de la construction
- formation de deux ministères distincts dont le premier serait responsable du travail, le second de l'immigration, de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu
- élaboration d'une politique intégrée de la main-d'oeuvre privilégiant l'emploi des jeunes et des assistés sociaux.



Via Rail a des trains de 14-18

L'honorable Jean-Luc Pépin
Chambre des communes
Ottawa.

Je me fais le porte-parole de plus de deux cents personnes pour exposer les conditions inacceptables dans lesquelles nous devons voyager à bord du train Via Rail Canada de Chicoutimi à Montréal. Comme exemples de ces conditions, il suffit de mentionner:

— l'insuffisance de wagons, surtout durant la période des Fêtes ou encore durant les longues fins de semaine.

— manque de nourriture (sans mentionner la pauvreté du choix de la nourriture qui occasionne de sérieux problèmes surtout lorsque le train accuse un retard — ce qui est chose courante).

— défectuosité fréquente des toilettes et ce qui est plus grave encore, aucun moyen pour réparer ou "éponger", alors si vous devez vous lever de votre siège, il vous faut patauger dans l'eau.

— manque de courtoisie de la part de certains préposés;

— inconfort des wagons (manque de chauffage, sièges pour le moins inconfortables).

Je passe sous silence bien d'autres conditions tout aussi déplorable.

Il est presque incroyable que dans un pays aussi riche que le nô-

tre, nous ayons à voyager dans des trains datant de 1914-1918 (no 4977 pour plus de précision); tel fut le cas à notre retour du Saguenay - Lac-St-Jean, samedi 3 janvier 1981. Nous apprécions les antiquités, mais nous préférons les conserver dans nos salons ou encore dans nos musées.

Cette situation existe depuis de nombreuses années, comme si pour Via Rail (CN), le progrès de la technologie moderne n'existait pas, du moins pour ce coin de pays.

Nous savons de source certaine que tous wagons inutilisables dans d'autres secteurs de la province sont dirigés vers le réseau Saguenay - Lac-St-Jean. A penser que cette région sert de dépôt...

Cette critique que nous formulons se veut constructive dans le sens que nous ne voulons pas que dans un avenir plus ou moins rapproché la solution adoptée soit l'abolition de ce moyen de transport pour ce réseau; ce que nous souhaitons vraiment, c'est l'amélioration des conditions de ce transport ferroviaire, surtout à une époque où l'énergie se fait de plus en plus rare et disponible. Avec l'espoir qu'à mon prochain voyage au Saguenay je puisse être fier de voyager à bord du Via Rail.

Monique Gingras
Sherbrooke

Ce n'est pas l'argent de Mme Monique Bégin



Mme Monique BÉGIN

Madame Monique Bégin
Ministère de la Santé

Pour ne point employer un terme plus juste mais qui se rapprocherait trop de votre propre ton, qui me fait mal, je vous dirai simplement que j'ai été peinée à la réception de votre billet accompagnant le dernier chèque de pension de vieillesse. Je me dois d'abord de le citer.

"A l'approche de la période des Fêtes, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. A cette occasion, j'ai le plaisir de vous envoyer plus tôt votre chèque du mois de décembre. Je sais que vous saurez comment l'employer! Tous mes vœux vous accompagnent."

Le Ministre Monique Bégin

D'une si brève teneur, il nous humilie profondément, ce billet, nous les personnes âgées, et ce, de deux manières.

En premier lieu, vous nous dites le plaisir que vous éprouvez à nous envoyer plus tôt notre chèque du mois de décembre. Mais, Madame, vous n'y êtes pour rien

et nous, les personnes âgées, n'avons point à vous en rendre grâces. Nous recevons de la société, dont vous n'êtes que la mandataire, une somme d'argent bel et bien gagnée au cours d'une vie de labeurs et de soins envers autrui que vous n'avez pas à utiliser pour mousser votre propre générosité. Ne vous annexez pas notre âge, nos âges, pour en faire du capital politique.

Je croyais qu'à l'origine, ce régime de pension reposait sur le principe de la justice sociale. Si tel est le cas, n'allons pas exalter notre générosité en nous félicitant d'avoir donné l'ordre à nos fonctionnaires de hâter quelque peu leurs démarches et de jeter à la poste avec quelques jours d'avance les chèques qui ne sont que le salaire de nos labeurs passés... et présents.

Mais là où je me suis sentie indignée, c'est lorsque vous ajoutez: "Je sais que vous saurez comment l'employer!" Y compris le point d'exclamation. Serait-ce pour l'achat de mille mètres de ruban gommé noir ou l'importation d'un

conteneur de tomates vertes ou encore la commande d'un socle à votre gloire, cela ne vous regarde en rien. Mais je vois bien la filiation avec les propos de votre chef, M. Pierre Elliott Trudeau qui, il y a peu, disait à peu près en ces termes aux pauvres du pays: "Sachez mieux utiliser l'argent que vous recevez ainsi, gardez-le pour l'essentiel, ne le dépensez pas en superflu." Quel mépris! Et je comprends qu'il ait gardé le silence lorsqu'un journaliste lui a demandé: "Mais vous, M. Trudeau, que feriez-vous avec des 400 dollars de pension? Dans quoi s'abriteriez-vous?"

De grâce, Madame, ni vous ni votre Premier Ministre, ne venez nous donner de leçon budgétaire! Mais je sais maintenant à quoi j'emploierai mon conteneur de tomates vertes (non, non, n'avez crainte). Mais à faire des confitures de tomates vertes, voyons. Je m'en serai tenue à l'essentiel!

Mes bons vœux vous accompagnent dans votre sobre carrière.

Claire Laurin
Montréal

Opus Dei ne désire que servir l'Eglise

Au sujet des informations publiées dans quelques quotidiens du pays, faisant écho à un article publié par "The Times" de Londres, du 12 janvier 1981, le secrétaire de l'Opus Dei au Canada déclare que l'Opus Dei n'a d'autre but que de servir, avec la grâce de Dieu, l'Eglise catholique. L'Opus Dei a travaillé et travaille dans le monde entier en union avec les évêques diocésains qu'il aime et vénère en tant que successeurs des apôtres; et il seconde leurs directives loyalement et totalement. L'Opus Dei ne recherche en aucune façon une place privilégiée dans l'Eglise catholique, ni à être en marge de la hiérarchie, ce qui reviendrait au même.

L'Opus Dei détecte le secret et il réalise toutes ses activités à la lumière du jour et à l'intérieur du cadre des lois civiles de chaque pays. L'Opus Dei procure les renseignements opportuns à toutes les personnes désireuses de connaître sa nature et ses apostolats. Par conséquent, il est étrange de prétendre publier une enquête soi-disant documentée et détaillée, sans avoir considéré auparavant qu'il serait bon de s'in-

former auprès de l'Opus Dei lui-même, ce qui serait une source logique d'information.

Il est aussi surprenant que dans un document écrit sous le sceau de l'objectivité au sujet d'une institution de l'Eglise catholique on ne mentionne pas les approbations, l'encouragement constant et les bénédictions que l'Opus Dei a reçus publiquement et explicitement des papes Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I et Jean-Paul II d'autant

plus que cet écrit renferme l'opinion et la valorisation de quelques personnes parfois réfugiées dans l'anonymat.

Enfin, il est aussi à remarquer qu'on n'a pas non plus tenu compte des nombreux témoignages de personnalités éminentes du monde ecclésiastique et civil, lesquels témoignages furent publiés pendant des années par d'importants moyens de communication dans tous les pays.

Le secrétaire de l'Opus Dei

en Grande-Bretagne a immédiatement désapprouvé cet article faux et tendancieux du "The Times", et le secrétariat de l'Opus Dei au Canada nie aussi toutes les informations basées sur la documentation partielle et même calomnieuse offerte par le quotidien britannique.

Le secrétariat de l'Opus Dei au Canada par: Dr Joseph-G. Atkinson, f.c.i.c., 5643 rue Plantagenet, Montréal, Qué. H3T 1S3

Pour le rock, c'est de Montréal

Encore une fois les jeunes sont laissés de côté. Sur toutes les stations de radio de la région 03 — Québec métropolitain, aucune d'entre elles ne pense vraiment aux jeunes. Sauf, peut-être, une petite station télévisuelle dont je tairai le nom "question de publicité" qui parfois fait son gros possible pour nous offrir de la bonne musique.

En effet, du point de vue musique rock et programmation rock à Québec, c'est tout simplement pourri. C'est à croire que le rock est considéré comme étant à l'index. Et pourtant à Montréal, une des stations les plus à l'aise est encore CHOM-FM "The 98 rock".

D'ailleurs, les jeunes ont compris qu'il fallait tendre leurs antennes vers Montréal pour savoir ce que l'Amérique produisait au point de vue musical. Même certaines boutiques ont imité le mouvement et se sont comme qui dirait branchées elles aussi sur les stations de la métropole. Il serait du moins très intéressant de

connaître par l'intermédiaire de statistiques le nombre de jeunes "satisfait" des stations de radio de Québec et de là ceux qui réclameraient un changement.

Pour ceux qui croient que Québec est le dernier refuge de la civilisation française et que la musique rock pourrait être néfaste pour le patrimoine, j'aimerais leur souligner que "McDonald" symbole de l'américanisation est entré en force à Québec. D'ailleurs, c'est encore Lévis qui a pris l'initiative. Et que la musique rock ne démolit ni les vieilles maisons de pierre, ni la culture latine de nos ancêtres. D'ailleurs comme on le dit si bien "La musique adoucit les mœurs". Donc, Messieurs les directeurs de programmation lors de la prochaine course aux cotes d'écoute veuillez donc considérer que Québec n'est pas un petit village et que sa population vit elle aussi en 1981...

Bertrand Côté,
Sainte-Foy

Des précisions sur le parc des Grands Jardins

Suite à la lecture de l'article de M. Raymond Gagné paru dans votre édition du 6 décembre 1980, sur le parc de conservation des Grands Jardins, il nous semble que l'information fournie pour fin d'analyse par le lecteur est insuffisante.

Nous osons croire que cette défaillance n'était pas intentionnelle, mais plutôt due à l'ignorance de l'auteur sur la réalité territoriale et l'économie fragile de Charlevoix.

En premier lieu, cet article du 6 décembre laisse croire que le ministre Lussier du MLCP a perdu la face vis-à-vis de son collègue M. Bérubé du MER.

En réalité, les deux ministres perdent certainement quelque chose: pour l'un, un parc amputé légèrement dans sa partie nord par un corridor de passage et pour l'autre, des territoires forestiers qui ne pourront être utilisés pour des fins industrielles (Hautes Gorges de la rivière Malbaie, 100 milles carrés). Le Conseil des ministres a usé du gros bon sens en statuant sur une solution qui privilégie le Québec en général et aussi la région de Charlevoix trop souvent délaissée.

Etant donné les nombreuses représentations faites à ce sujet par différents groupes, nous croyons que certains faits furent omis et il serait approprié d'y apporter les précisions suivantes:

1 — Il est vrai de dire que la route traverse les Grands Jardins dans sa partie nord (le 1/2 supérieur nord), mais savez-vous que la pèssière à cladonie au nord de cette route est quasi absente?

2 — Savez-vous également que les caribous (dont on fait tant état) n'ont pas plus tendance à se rendre dans ce secteur que dans la tête de la rivière Ste-Anne et on en a même déjà vu tout près de Notre-Dame-des-Monts (à quelque vingt milles de La Malbaie).

3 — A-t-on déjà indiqué que le cheptel de caribous (environ 200,

il y a quelques années) régresse et que cette diminution n'est pas liée à l'exploitation forestière mais plutôt au braconnage.

4 — Dans un même ordre d'idée, le MLCP aurait-il vraiment un coût d'opération des postes de contrôle à \$100,000 par année? Pourquoi ne démantèlent-ils pas leurs postes de contrôle actuels sur la route en cause?

5 — L'option sud que vous semblez privilégier aurait le désavantage d'être sur terrain privés à plus de 50 pour 100 et de n'être utilisée que durant l'exploitation forestière du secteur à l'ouest des Grands Jardins (environ 12 ans).

6 — L'option proposée par le Conseil des ministres est sage face à tout cela parce que:

a) elle permet un approvisionnement acceptable pour la Cie Donohue Ltée (Clermont) à partir des massifs situés à l'ouest des Grands Jardins;

b) elle permet d'utiliser le même tracé pour l'exploitation forestière d'une autre zone située à l'est des Grands Jardins (200,000 cunites);

c) elle permet (ce point est loin d'être négligeable) de mettre une voie de desserte qui servirait à l'exploitation des gisements de silice et éventuellement la transformation d'une certaine partie de cette silice dans Charlevoix;

d) elle donne accès à un secteur qui a un haut potentiel récréatif (ZEC des Martres);

e) elle permet la fin du flottage sur la rivière-Malbaie et ce, au profit de tous les amateurs de plein air (canotiers, pêcheurs, caravaneurs, etc.);

f) elle permet l'installation éventuelle du parc des Hautes Gorges de la rivière-Malbaie, qui est un site d'une valeur exceptionnelle et remarquable. Enfin, il nous semble que parfois, il est bon d'être moins puriste et ce au profit d'une réalité que l'on ne saurait nier. Toute la population du Québec est gagnante sur ce choix et en plus celle de Charlevoix qui a besoin de solutions qui offrent l'opportunité de maintenir et de développer son économie qui est fortement défaillante.

Jean Lajoie
maire de Pointe-au-Pic
préfet de Charlevoix-Est

Bruno Trudel
maire de St-Joseph-de-la-Rive
préfet de Charlevoix-Ouest.



Ce n'est pas du charlatanisme!

La calvitie est-elle sans retour?

Voici mon opinion sur le texte des mois de novembre-décembre 1980 du magazine de l'Office de la protection du consommateur:

Sujet: La perte des cheveux.
— A quoi bon lutter contre la mère nature.

Je me présente: je suis trichologiste. Je fais partie de l'Union professionnelle des trichologistes-eudermistes de Bruxelles, Belgique. Après études et examens, j'obtiens un diplôme marqué du sceau de l'Union et signé par le président, un biologiste du nom d'Achille Mareel. En plus, je fais partie de la Biochimie-esthétique de Paris. Je suis dans le domaine des traitements capillaires depuis 1962.

Il me fait plaisir de vous dire que si le texte dit que les cheveux ne peuvent repousser dans bien des cas, sinon naturellement, ici à ma clinique, j'ai des preuves du contraire. Dans certains cas, disaient-ils désespérés, où plusieurs de mes clients avant de se présenter souffraient d'une diminution assez prononcée de cheveux depuis des années, il y a eu un changement évident.

Quant à moi, je ne vide certainement pas les goussets de per-

sonne. Lorsqu'un client sérieux se présente chez moi et accepte sérieusement de se faire donner des traitements ou de se les donner lui-même, à domicile, un traitement complet par semaine revient entre \$4 et \$7.

Les produits employés sont tout simplement extraordinaires. Les composants sont écrits sur chaque item. Ces produits ont été analysés et acceptés par le ministère de la Santé avant leur mise en marché.

Où est le danger? Les effets secondaires? Tous les produits utilisés ici sont naturels et vitaminés.

J'ose croire que si les auteurs de cet article avaient pris de meilleures informations, auprès de ma clinique, par exemple, et avaient pu rencontrer mes clients, le ton donné à l'article aurait été plus nuancé.

Les cliniques capillaires ont leur place dans une société comme la nôtre puisque les problèmes de cheveux existent. Et dans ce domaine comme dans les autres, il faut apprendre à choisir.

Simone Parent,
Trichologiste-eudermiste
de la Rive-Sud du Québec
St-David

Gros-Cacouna: jeu du chat et de la souris

Il y a plus de vingt ans que la région de Rivière-du-Loup toute entière retient son souffle dans l'espoir de la construction d'un superport à Gros-Cacouna. Les ballons du gouvernement fédéral se sont successivement gonflés et dégonflés au rythme des campagnes électorales. A l'aube de 1981, c'est sans doute le projet de terminal méthanier qui subit la décompression la plus spectaculaire et la plus révélatrice.

Le quinze (15) octobre 1980, après un long processus de sélection, la société d'Etat fédérale Petro-Canada remettait à la Commission nationale de l'énergie un rapport technique qui recommandait de façon exclusive le site de Gros-Cacouna comme port méthanier. Toutefois un mois venait de s'écouler et le rapport soulignait que le prolongement d'un gazoduc jusqu'en Nouvelle-Ecosse rendrait le projet Canso comparable à celui de Gros-Cacouna. Comme ce prolongement a toujours signifié de lourdes pertes dans l'esprit de tout financier averti, Gros-Cacouna n'en demeurerait pas moins la seule avenue rentable aux yeux de Petro-Can.

Les ingénieurs et les économistes de Petro-Can n'avaient cependant pas entrevu l'effet dévastateur du budget McEachen.

Le hasard veut en effet que Canso appartienne précisément au comté que représente le ministre des Finances à la Chambre des communes. Curieusement, une des dispositions du budget prévoit qu'un gazoduc puisse se rendre à la côte est grâce aux deniers fédéraux. Du coup, Canso et Gros-Cacouna se retrouvent sur un pied d'égalité et la décision devient purement politique.

A qui est-il le plus électoralement rentable de faire des faveurs? A ce Québec presque constamment libéral depuis 1867 qui, lors du dernier scrutin, a su vaillamment éliminer la voix de l'opposition partout sauf dans Joliette? A cette Nouvelle-Ecosse à moitié conservatrice dont quelques comtés changeraient peut-être leur allégeance politique avec la venue d'un programme qui parviendrait à soulager un sentiment grandissant d'aliénation? La question ne se pose même pas.

Bien sûr, le cabinet Trudeau a pris bien soin d'envelopper tout cela dans une "national policy" où tous les Canadiens naissent égaux et partagent leurs richesses dans un esprit fraternel. Faut-il comprendre qu'ils doivent aussi crever égaux "from coast to coast" dans

un geste exemplaire d'abnégation visant à renforcer l'unité nationale? Voilà l'énigme que nous ont laissée messieurs Lalonde et de Bané lors de leur visite du mois de décembre.

Ces candidats que nous avons élus pour défendre nos droits au Parlement central et qui se sont vus récompensés par des postes ministériels ont bien compris notre naïveté collective et continuent à l'exploiter en apaisant habilement le tumulte qui commençait à monter dangereusement. Ces honorables envoyés du Conseil des ministres n'ont pas oublié de tenter de bâillonner le député de Kamouraska - Rivière-du-Loup en multipliant les fleurs à son endroit.

J'espère que monsieur Gendron ne sera pas dupe et qu'il saura faire fi des liens partisans pour se consacrer exclusivement à l'exécution du mandat fondamental que nous lui avons confié, celui de défendre la région auprès du gouvernement fédéral quel qu'il soit. C'est là son devoir premier et il appartient à la population de ne pas perdre une occasion de le lui rappeler.

Si le député fédéral voit peser sur lui une lourde obligation, cela n'autorise pas la population à s'endormir. Les gens de la région de

Rivière-du-Loup doivent se servir de tous les instruments à leur portée pour faire entendre leur voix. Pour cela, la Chambre de commerce locale représente probablement l'organisme le plus dynamique. Il est à noter que cette tâche reviendrait davantage au commissariat industriel mais une étrange léthargie semble s'en être emparé. Au commissariat industriel également, il faudra éventuellement rafraîchir la mémoire sur sa mission.

Certain que nos porte-parole régionaux se rangeront résolument du côté de la population quitte à créer des frictions avec l'establishment libéral fédéral, une lueur d'espoir continue à m'habiter. Si ma conviction devait s'avérer erronée, c'est la population dans son entier et la jeunesse en particulier qui paieront pour les pots cassés. C'est pourquoi je renouvelle mon appel à toute la population et surtout à la jeunesse de faire pression sur nos élus autant fédéraux, provinciaux que municipaux et de militer à l'intérieur des organismes les plus efficaces.

Guy Jourdain
Etudiant en sciences
économiques
Université de Montréal

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6.

Six morts au Inn on the Park de Toronto

La confusion régnait dans l'hôtel incendié

TORONTO (d'après PC et UPC) — Plusieurs survivants de l'incendie meurtrier de l'hôtel Inn on the Park, samedi, ont blâmé les standardistes pour avoir donné des instructions contradictoires aux clients.

Six personnes ont succombé, asphyxiées par l'oxyde de carbone, et 65 autres ont été traitées à l'hôpital pour avoir été incommodées

par la fumée. Des clients ont dit que les standardistes qui les avaient joints leur ont conseillé de s'enfuir par l'escalier d'urgence, alors que les corridors étaient déjà pleins de fumée. Selon la direction de l'hôtel toutefois, les instructions données étaient de rester dans les chambres et de placer des serviettes humides dans le bas de la

porte donnant sur le corridor pour empêcher la fumée d'entrer. D'autres clients ont dit n'avoir été avertis par le standard qu'une heure après le début de l'incendie. Enfin, plusieurs ont noté que les sonnettes d'alarme étaient à peine audibles.

Le directeur du service des incendies de la ville de North York, la



banlieue de Toronto où est situé l'hôtel, a déclaré qu'il a donné l'ordre, dès son arrivée, de faire savoir aux clients qu'ils devaient rester dans leur chambre.

Fumée mortelle

Les six morts ont tous été trouvés, d'ailleurs, dans les escaliers de l'hôtel qui compte 23 étages. La fumée très dense a envahi rapidement tout l'hôtel en se propageant par les puits d'ascenseur et d'escalier.

Selon un des survivants, l'homme d'affaires britannique Bernard Theobald, réfugié sur le toit de l'hôtel pendant deux heures et demie, l'incendie aurait pu faire facilement 20 victimes de plus si ses compagnons et lui, incluant trois jeunes enfants, n'avaient pas ra-

pidement réussi à briser la serrure de la porte de sortie d'urgence donnant sur le toit à coups de barre de fer. La fumée avait déjà atteint le sommet de l'hôtel et les clients qui tentaient de se réfugier sur le toit ne se voyaient déjà plus les uns les autres tant elle était dense.

Tous les clients sortis indemnes de l'aventure sont ceux qui sont restés dans leur chambre, bloquant l'entrée à la fumée avec des serviettes humides. Plusieurs ont aussi brisé les vitres des fenêtres avec des meubles pour

avoir de l'air frais de l'extérieur.

Cause indéterminée

La cause de l'incendie, confiné au rez-de-chaussée, n'a pas encore été déterminée. L'enquête pourrait être longue, selon un porte-parole du bureau du coroner. Par ailleurs, les pompiers et la direction de l'hôtel ont refusé de dire aux journalistes si l'hôtel, vieux de 10 ans, était équipé de gicleurs automatiques et de détecteurs de fumée.

L'incendie était maîtrisé à peine 30 minutes après la première alerte, à 2h30 du matin.

Les livraisons de Treco pour El Asnam débutent

C'est avec deux semaines complètes de retard que le premier chargement de maisons Treco quittera le port de Québec à destination de El Asnam en Algérie, aujourd'hui. Les tout derniers préparatifs ont été complétés hier, et le cargo "Eurounity" devait prendre le large ce matin, selon les dernières prévisions.

Le bâtiment transporte 160 maisons préfabriquées, ainsi que tout l'équipement nécessaire à l'établissement du chantier en Algérie: des camions, des tracteurs, des grues, des fardiers et des automobiles.

Il s'agit du premier de cinq chargements devant être expédiés de Québec vers la ville algérienne détruite le 10

octobre 1980 par un tremblement de terre.

Le contrat obtenu par Treco prévoit la construction et le montage de 1,774 unités de logement, un immense chantier qui emploiera quelque 350 ouvriers québécois en Algérie pendant plusieurs mois.

Le retard est attribuable aux complications de chargement du navire, et aussi aux

glaces épaisses qui ont retenu le Eurounity dans l'anse de la rivière Saint-Charles au cours des derniers jours.

Un premier groupe de 50 travailleurs doit partir ces jours-ci pour préparer les campements du chantier à El Asnam. Déjà, quelques hommes de Treco sont rendus sur les lieux.

La mère d'Oswald est morte

FORT WORTH, Texas (AFP) — Mme Marguerite Oswald, la mère de l'assassin présumé du président John Kennedy, est morte samedi à Fort Worth (Texas) des suites d'un cancer à l'âge de 73 ans, a annoncé un porte-parole de l'hôpital de Fort Worth.

Mme Oswald, qui vivait recluse à Fort Worth depuis plusieurs années, avait toujours affirmé qu'il n'y avait aucune preuve que son fils ait assassiné John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas. Deux jours plus tard, Lee Harvey Oswald était assassiné par Jack Ruby alors qu'il sortait du poste de police.

Mme Oswald était notamment persuadée que son fils, qui s'était rendu en Union so-

viétique en 1959, travaillait pour la CIA et aurait tenté d'informer le FBI (sûreté fédérale) d'un complot pour assassiner John Kennedy. Selon elle, il aurait alors été pris pour cible par la CIA qui l'aurait accusé du meurtre.

VENTE DE RELOCALISATION

Tout doit être vendu! Vous avez jusqu'à la fin du mois de janvier pour profiter de nos rabais...

50% sur les plantes

30% sur accessoires et fleurs séchées

Soyez rassurés... après les rénovations dues à la relocalisation, nous rouvrons!



claudette de blois

Venez profiter de notre expérience 48, boul. Champlain, Québec, G1K 4H7 - Tél.: 694-0575

AVIS DE CONVOCATION



Sujet: "L'avenir de l'ingénieur dans les PME"

Conférencier principal: M. BERNARD LANCY, Ministre d'État au développement économique.

Endroit: Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy

Le 20 janvier 1981 à compter de 20h30 au coût de \$35. (taxe)

ANGELE BLANCHARD Docteur en Optométrie

653-1969 Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes) CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY 950, de Bourgogne, Ste-Foy (Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

SPECIALITÉ: VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, boul. Charest est, Québec 529-9411

Apprenez l'espagnol en participant au Carnaval de Valence

Sous le soleil de l'Espagne, le Collège Ahuntsic vous offre pour la 3e année une véritable occasion d'apprendre la langue et de découvrir la civilisation espagnole tout en vivant une expérience de groupe inoubliable.

Départ 26 février Date limite d'inscription 26 janvier

ENDROITS (26 journées) Valence 19 journées Barcelone 4 journées Peníscola 1 journée Alicante 1 journée (Plus une journée surprise à Amsterdam)

PRIX: \$1,177 incluant transport, ch. double, repas à Valence, cours, ass.

POUR INFORMATIONS COMPLETES: Mme Monique Poirier 9155, St-Hubert Montréal, Qué. H2M 1Y8 (514)389-5987 ou 389-5988 (Frais virés acceptés)

(Sous le permis #132570197-0470 Agence de voyage Espagne)



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY 5000, rue Saint-Félix Cap-Rouge, Québec GOA 1K0

Collège privé et catholique Service de chambres et pension pour garçons et filles

COURS OFFERTS EN 1981-82

SECONDAIRE V: ● Profil Sc-Math. ● Profil Sc-Humaines

COLLEGIAT: ● COURS GENERAL DONNANT ACCÈS À L'UNIVERSITÉ ● PROGRAMMES PROFESSIONNELS

— arts plastiques (2 ans)
— art vestimentaire
— garderie d'enfants
— estimation et évaluation foncière
— gérontologie (pour adultes)

RENSEIGNEMENTS: (418) 872-8041

JOURNÉES D'ADMISSION: 24 janvier - 14 février - 7 mars

JE VOUS HABILLE CHEZ VOUS

COMPLÈT SUR MESURE

Tissus de qualité à \$199.50 par pièce

- Togs d'avocats et accessoires
- Modification de revers d'habits
- Habits de cérémonie
- Complète de ville

REDUCTION DE 20% sur ultra-sûde (hommes et dames)

LES ENTREPRISES MICHEL VALLEE ENR.

Exclusivités pour Elle et Lui 1473, avenue de l'Église sud, Val-Bélair

842-5469



Michel Vallée 15 ans d'expérience

Collège Mérici Un cours collégial pour tous

Le Collège Mérici, institution privée d'enseignement collégial, est depuis 15 ans un collège mixte. Sa population se compose pour moitié de garçons et pour moitié de filles au secteur général, alors qu'elle est majoritairement féminine en techniques d'éducation spécialisée. Cette situation contraste avec celle de l'Ecole Normale Laval de Mérici fondée en 1930, où seules les jeunes filles étaient reçues dans l'institution comme pensionnaires. Les aménagements internes et les agrandissements successifs ont permis aux Ursulines de poursuivre leur action éducatrice en s'adaptant à un environnement en constante évolution.

C'est seulement au niveau collégial que le Collège Mérici offre ses services d'enseignement tant au secteur général pré-universitaire qu'au secteur professionnel en techniques d'éducation spécialisée. En outre, le collège accueille des étudiants adultes dans ses cours réguliers; ces adultes sont surtout des femmes que leurs obligations familiales libèrent l'après-midi. Elles forment, durant une session, un groupe homogène, ce qui permet une réinsertion progressive dans le milieu académique. Ni ce groupe, ni le groupe des finissants au professionnel n'ont été soumis à l'enquête dont nous présentons les résultats; nos données ne portent donc que sur les étudiants des deux premières années du niveau collégial.

La population régulière présente une moyenne d'âge de 18 ans et 10 mois au 31 décembre 1980, si l'on ne compte pas les adultes dont les âges s'échelonnent de 32 à 53 ans. Il n'y a pas d'écart significatif entre l'âge des garçons et celui des filles, mais les étudiants du secteur professionnel sont de 6 mois plus âgés que les étudiants du secteur général.

Les étudiants viennent d'un peu partout dans la province, aussi bien de la Côte-Nord que de la Gaspésie, mais la très grande majorité vient de la région immédiate de Québec. La famille moyenne de l'étudiant est de 3,5 enfants. Huit pourcent (8%) des étudiants sont enfants uniques, alors que 26% appartiennent à des familles de 5 enfants et plus. Soixante-dix pourcent (70%) des étudiants ont fréquenté une école privée, soit à l'élémentaire, soit au secondaire, alors que 30% n'ont jamais fréquenté une école privée avant leur accès au niveau collégial. En moyenne, ceux qui ont fréquenté une institution privée l'ont fait durant 5,5 ans, alors que pour l'ensemble des étudiants, cette moyenne est de 3,7 ans.

Si l'on croit que le Collège Mé-

rici est réservé à une clientèle bien nantie, les résultats de notre enquête sont loin de confirmer cette opinion. De fait, 25% des étudiants viennent d'une famille à revenu élevé (plus de 50 000 \$), alors que 37% viennent de familles dont le revenu est de moins de 20 000 \$ par an. Quarante-trois pourcent (43%) des mères des étudiants travaillent (25% à temps complet) en dehors du foyer. Quant aux antécédents scolaires des parents, 40% des pères des étudiants ont fait des études universitaires et 15%, des études primaires. Ici la tradition se maintient, les Ursulines, historiquement, recevaient chez elles des jeunes filles de tous les milieux. Actuellement, 27% des étudiants bénéficient d'un prêt et/ou d'une bourse et 33% des étudiants travaillent le soir ou en fin de semaine. Les résultats de l'enquête montrent de façon nette que les enfants de famille à revenu élevé n'ont pas de bourse: le système de prêts et bourses ne fonctionne donc pas si mal! Quant aux étudiants, 82% vivent sous le toit de leurs parents, alors que les autres vivent seuls, en chambre ou en appartement; 2% sont mariés.

De milieux fort variés, de conditions sociales diverses, les étudiants affirment s'être inscrits à Mérici parce que l'enseignement y est de qualité (22%), qu'il n'y a pas de grève (21%), que le nombre d'étudiants est plus petit (14%), que c'est un collège privé (12%) et que les relations humaines y sont faciles (11%). C'est par des amis que, majoritairement (56%), les étudiants ont connu l'institution; les parents ont été agents d'information dans 17% des cas, les conseillers en orientation et les professeurs dans 17%. Les étudiants se disent heureux au Collège Mérici (81%). Ils s'y réinscriraient s'ils avaient à choisir un collège à nouveau. Les raisons qui motivent leur choix sont l'autonomie que chacun a dans le collège, la possibilité de réaliser des projets, l'attention qui est portée à chacun, la disponibilité des professeurs, l'atmosphère générale, la tranquillité, la qualité des relations humaines, les dimensions humaines du collège, la qualité des professeurs et de leur enseignement. Bref, les étudiants se disent satisfaits de l'enseignement, du climat, de la chaleur humaine et des activités parascolaires. Bien sûr, si quelques étudiants trouvent l'encadrement parfois contraignant, la majorité apprécie cette personnalisation que permet un collège à population restreinte.

Denis R. Couture
Stéphanie Lachance
Richard Racine
(étudiants)

(Annonce)

300 MONTURES DE LUNETTES POUR HOMMES ET DAMES À PRIX SPÉCIAL \$25

Opticien d'ordonnances

chez **PIERRE Beaulieu** Enr. 529-9351

521, boul. Charest est (face à Paquet) Québec

La fin du cauchemar... La fin du cauchemar..

Plusieurs médecins pour les otages

WASHINGTON (d'après UPI et AP) — Une équipe de médecins spécialisés dans le traitement des personnes détenues en otages est déjà arrivée dans un hôpital américain situé en Allemagne de l'Ouest où ils seront appelés à examiner les 52 otages américains libérés ce matin.

Une seconde équipe de médecins, de psychiatres, de dentistes et de psychologues étaient aussi en état d'alerte hier à Washington, attendant l'annonce de leur libération. Le groupe comprend des psychologues qui ont parfait leur connaissance à partir des recherches effectuées sur les prisonniers de

guerre libérés après les guerres de Corée et du Vietnam.

Cette équipe dont fait partie, M. Cyrus Vance, l'ancien secrétaire d'Etat, était prête à partir pour la base militaire de Rhein-Main, près de Frankfurt, et rejoindra plus tard la première équipe qui elle se trouve déjà à l'important centre médical localisé à Wiesbaden.

A cet endroit, on s'est préparé depuis longtemps à accueillir les otages et l'équipement comprend un large inventaire de facilités médicales aussi bien que des accommodations pour accueillir les familles des otages.

En juillet dernier, Richard

Queen, libéré de Téhéran en raison de son état de santé, avait séjourné quelque temps à Wiesbaden, pour y être examiné, avant de gagner les Etats-Unis.

Aussitôt arrivés, les otages seront acheminés vers leur chambre où les dirigeants américains envisagent de les garder quelques jours pour des examens médicaux, physiques et

psychologiques, pour les conseiller et pour leur apporter une "décompression émotionnelle".

Les familles des otages ont été priées de ne pas se rendre en RFA. Malgré cette directive très impopulaire chez certaines de ces familles, certains proches qui, malgré tout, veulent faire le voyage, pourront être accueillis à l'hôtel "Amelia

Earhart", de l'armée de l'air américaine, qui se trouve à côté de l'hôpital.

Chaque ex-otage aura dans sa chambre un récepteur de télévision avec les programmes américains diffusés par le réseau de radiotélévision des forces armées. Ils pourront voir des bandes vidéo et des résumés d'information pour les mettre au courant

de ce qui s'est passé dans le monde pendant leurs 14 mois de détention.

Chacun aura à sa disposition un téléphone avec lequel il pourra appeler librement n'importe où. Ils seront libres, s'ils le désirent, de ne pas rencontrer les journalistes.

Après avoir pris du repos et s'être habitués à l'idée d'être en liberté, les ex-otages seront acheminés vers un endroit non révélé, près de Washington, pour des réunions privées avec leurs familles et leurs amis.

Plus tard, selon le programme du département d'Etat, ils s'envoleront pour la base aérienne d'Andrews (Maryland), près de Washington. Là commencera l'accueil officiel de la part des dirigeants américains et de leurs compatriotes.

Finalement, le département d'Etat a prévu de continuer à conseiller les otages et leurs familles, de rester en contact avec eux par des réunions périodiques et de les aider à se réadapter.

Ces conseils et ces aides seront d'une importance cruciale. Selon de nombreux psychiatres et psychologues, l'émotion et l'agitation publique qui entourera leur libération pourraient être, d'une certaine manière, aussi éprouvantes, psychologiquement, que leur longue captivité.

Une opération financière très complexe

(D'après Reuter, AFP et NYTNS) — La libération des otages américains détenus en Iran s'accompagne de l'opération financière la plus importante de l'histoire moderne.

"Aucune somme d'argent ou d'or n'est cependant déplacée physiquement", indiquent des experts financiers londoniens. Cela représenterait, au niveau de l'or, une masse de cinquante tonnes.

L'accord est, avant tout, basé sur la confiance, fondement des opérations financières internationales.

Des milliards de dollars, en or et en monnaie, doivent être transférés dans divers comptes en contrepartie de la libération des otages.

Les avoirs iraniens gelés par les Etats-Unis ont d'abord été placés sur le compte d'un pays tiers à Londres. Puis, selon l'entente, l'Iran doit assumer le paiement de ses dettes envers diverses institutions bancaires ou compagnies.

Rien n'a pu aussi être transféré du compte avant que Washington ne soit certain que les otages étaient réellement sur le chemin de la liberté.

L'expérience de Londres

Londres a été choisi en raison de sa grande expérience en matière de finance internationale et du fait qu'il fait partie des trois grands centres mondiaux de stockage de l'or. Grâce à cela, il n'est pas nécessaire de transporter de vastes quantités d'or d'un pays à l'autre.

Ainsi, l'or que possède l'Iran est déposé dans un coffre de la Federal Reserve Bank de New York, comme celui de dizaine d'autres pays. Cha-

que pays possède une ou plusieurs cages où est déposé cet or. Lorsqu'un transfert se a lieu entre plusieurs pays, un ou plusieurs lingots sont pesés sur une balance ultra-sensible, puis démenagés d'une cage à l'autre.

L'accord conclu n'implique pas directement les 1,6 million d'onces d'or saisies par les Etats-Unis après la prise d'otages. En fait, une quantité d'or équivalente se trouvant dans les coffres de Fort Knox (Kentucky) a été placée sous contrôle britannique. A Londres, une même quantité d'or déposée à la Banque d'Angleterre a été placée sous contrôle américain.

Au moment de l'accord, l'or déposé à Londres a été transféré à l'Iran ou à un tiers pays tandis que l'iranien déposé à la Federal Reserve Bank est devenu propriété américaine.

Dernière étape de ce mécanisme complexe: l'or déposé à New York et appartenant auparavant à l'Iran a été échangé contre l'or sous contrôle britannique à Fort Knox.

Donc, seules les villes de Londres, New York et Zurich disposent de quantités d'or facilement disponibles dans le système bancaire.

"Chaque pays ne possède pas un petit tas d'or surmonté d'un drapeau dans les banques", a encore expliqué un employé d'une banque londonienne. Les lingots sont identifiés grâce à des sceaux individuels. Si l'ordre est donné de transférer cet or d'un compte à l'autre, les sceaux sont modifiés, c'est tout.

Dans le cas de la transaction iranienne, le problème est la vitesse du transfert et le risque de déréglage des marchés monétaires internationaux.

Carter en Allemagne

WASHINGTON (AFP) — Voici le scénario de ce qui pourrait se passer dans les heures qui viennent pour le président Carter, jusqu'à l'entrée en fonctions du président Ronald Reagan à la Maison-Blanche, demain à midi, heure de Washington.

Ce scénario est fondé sur des informations recueillies de bonne source à Washington dans la journée d'hier. Le point de départ est l'annonce à Alger que l'accord entre Téhéran et Washington a été conclu et approuvé par les deux pays.

Dès l'annonce officielle à Alger que l'accord est conclu, le président Carter intervient devant les caméras de la télévision américaine pour confirmer son approbation.

Les otages sont libérés à Téhéran et mis à bord d'un avion algérien (le temps qui se passera entre l'annonce de l'accord et leur libération n'est pas connu). Il leur faudra 10 heures pour parvenir en Al-

lemagne fédérale, avec une heure d'arrêt à Alger.

Une heure après qu'ils ont quitté l'espace aérien iranien, le président Carter quitte Washington pour l'Allemagne fédérale où il accueillera les otages. Il lui faut 6 heures 30 de vol pour arriver sur la base de l'armée de l'air américaine Rhein-Main, à une trentaine de kilomètres de l'hôpital militaire de Wiesbaden, où seront transportés les otages.

Le président Carter reste deux heures à Wiesbaden et repart pour les Etats-Unis. Le vol retour est calculé pour durer également 6 heures 30.

En milieu de matinée demain, le président Carter accueille à la Maison-Blanche le nouveau président, Ronald Reagan. Il l'accompagne ensuite au Congrès pour les cérémonies officielles de passation de pouvoir. Jimmy Carter quitte ensuite directement Washington pour Plains (Georgie).



Le principal négociateur américain, Warren Christopher (à gauche) a signé ce matin l'entente sur la libération des 52 otages américains, en compagnie du négociateur algérien, Mohamed Ben Yahia.



Mme Theresa Gallagos, la mère de l'otage Billy Gallagos, s'est préparée hier à fêter au champagne la libération de son fils.

Les à-côtés

Les négociateurs algériens: "des habitués"

Des quatre négociateurs algériens directement impliqués dans le dossier de négociations, trois avaient participé aux accords d'Evian qui ont mis fin à la guerre d'Algérie en 1962. Le quatrième a été cependant l'homme-clé de toute l'affaire. Il s'agit du ministre des Affaires étrangères, M. Benyahia.

D'autres Américains en Iran

Deux autres Américains sont encore détenus en Iran. Il y a d'abord Mme Cynthia Dwyer, arrêtée et emprisonnée en mai dernier pour "espionnage", puis M. Mohi Sobhani, d'origine iranienne, mais de nationalité américaine. Ils n'étaient pas concernés par les pourparlers.

La "Pravda" n'est pas contente

La "Pravda" a accusé, hier, les Etats-Unis d'avoir utilisé les 52 otages pour un "marchandage malhonnête" avec Téhéran. Reconnaisant que la prise d'otages a été "une violation des accords internationaux sur l'immunité des ambassades et du personnel diplomatique", le journal soutient que Washington a promis à l'Iran de lui livrer des armes pour faire face au conflit avec l'Irak.

On sort les drapeaux

Le plus grand drapeau du monde, une bannière étoilée qui couvre près d'un hectare, a été transporté samedi de New York à Washington et sera déployé sur l'aéroport où devraient arriver les 52 otages. Baptisé "Old Glory" (Vieille gloire), ce drapeau pèse plus de sept tonnes.

La crise au Japon

Le Japon envisage de lever les sanctions prises contre l'Iran. Une conférence de presse sera tenue à cet effet bientôt. Le Japon, comme tous les pays de la Communauté européenne, avait pris des mesures de rétorsion contre l'Iran en juin dernier. Ce matin, on apprend que l'Iran retirait par contre ses dépôts des banques japonaises pour les transférer sur des comptes détenus par la Banque Centrale de Libye à Vienne. Le montant de ces dépôts est d'environ \$600 millions.

Une détention qui aura duré 443 jours

WASHINGTON (Reuter) — Voici la chronologie de l'affaire des otages américains d'Iran:

Dimanche 4 novembre 1979: des partisans de l'ayatollah Khomeiny envahissent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Ils déclarent qu'ils garderont en otages le personnel américain jusqu'à ce que l'ex-chah, alors hospitalisé à New-York, soit rapatrié en Iran.

12 novembre: le président Carter suspend les importations de pétrole iranien pour prévenir tout chantage. L'Iran riposte en stoppant toute vente de pétrole aux Etats-Unis.

14 novembre: Washington gèle les avoirs iraniens dans les banques américaines.

18 novembre: Khomeiny ordonne la libération des Noirs et des femmes se trouvant parmi les otages.

20 novembre: envoi d'un porte-avions américain dans l'océan Indien.

1er décembre: les mi-

litants de l'ambassade prétendent avoir découvert trois agents de la CIA parmi les otages et annoncent qu'ils seront jugés comme espions ainsi que trois autres Américains détenus au ministère des Affaires étrangères à Téhéran.

8 décembre: Ghotb-zadeh propose l'enquête d'une commission indépendante sur le régime de l'empereur déposé.

12 décembre: les Etats-Unis ordonnent à l'Iran de réduire sa représentation diplomatique sur leur territoire.

15 décembre: le chah quitte les Etats-Unis pour le Panama.

31 décembre: le Conseil de sécurité de l'ONU approuve l'imposition de sanctions contre l'Iran si les otages ne sont pas libérés avant le 7 janvier.

1980

3 janvier 1980: M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, arrive à Téhéran.

s'engage à examiner les faits prouvant que le régime du chah s'est rendu coupable de violations des droits de l'homme.

13 janvier: L'URSS met son veto à des sanctions des Nations unies contre l'Iran mais les Américains annoncent qu'ils les imposeront avec l'aide de leurs alliés.

14 janvier: l'Iran expulse les journalistes américains.

23 janvier: Carter dit qu'il résistera au besoin par la force aux tentatives de l'Union soviétique de s'assurer le contrôle du Golfe — il met en garde l'Iran contre tout sévère contre les otages.

27 janvier: Bani-Sadr élu président de la République d'Iran.

29 janvier: six membres du personnel de l'ambassade qui avaient pu s'échapper au moment de la prise d'otages réussissent à quitter l'Iran avec des diplomates canadiens.

2 février: le Conseil de la révolution accepte

le principe d'une commission d'enquête sur le régime du chah.

23 février: arrivée à Téhéran d'une commission d'enquête de l'ONU mais Khomeiny déclare que les otages ne seront pas libérés avant la réunion du nouveau Parlement en avril.

7 mars: Téhéran annonce que l'ambassade et les otages vont passer le lendemain sous le contrôle de Ghotb-zadeh.

11 mars: Khomeiny proclame son soutien aux "étudiants" militants, départ de la commission de l'ONU.

23 mars: le chah quitte le Panama pour l'Egypte pour s'y faire soigner du cancer dont il est atteint. Les Etats-Unis craignent que son départ ne retarde la libération des otages.

7 avril: les Etats-Unis rompent leurs relations diplomatiques avec l'Iran et mettent l'embargo sur les exportations vers ce pays.

17 avril: Carter annonce de nouvelles sanctions économiques

et déclare qu'à défaut de prompt libération des otages un blocus ou une autre action de force sont la seule valable alternative.

24 avril: opération militaire américaine en Iran mais elle avorte à la suite de pannes d'hélicoptères, explique Carter qui "assume l'entière responsabilité" de l'expédition.

26 avril: le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance démissionne pour protester contre la malheureuse expédition en Iran. Les otages américains sont transférés hors de la capitale, annonce Téhéran.

29 avril: le sénateur Edmund Muskie nommé en remplacement de Vance.

30 avril: Carter annonce qu'il va reprendre sa campagne électorale en vue des présidentielles du 4 novembre.

24 mai: la Cour internationale de justice de La Haye ordonne à l'Iran de libérer les otages.

11 juillet: un des otages, le vice-consul Richard Queen, libéré pour raisons de santé sur l'ordre de Khomeiny. Il reste 52 otages captifs.

27 juillet: mort du chah en Egypte.

15 septembre: début du débat du Majlis sur les otages.

22 septembre: des escarmouches depuis une semaine entre l'Irak et l'Iran dégénèrent en une véritable guerre. Carter promet la neutralité des Etats-Unis.

23 septembre: en raison du conflit, le Parlement iranien interrompt sine die son débat sur les otages.

18 octobre: le premier ministre Radjai condamne les Etats-Unis à un débat de l'ONU sur la guerre irano-irakienne.

26 octobre: le Majlis reprend le débat sur les otages.

3 novembre: Téhéran désigne l'Algérie comme intermédiaire dans l'affaire des otages.

Un an

4 novembre: les Américains votent le jour anniversaire de la prise d'otages à Téhéran. Le républicain Ronald Reagan est élu président.

10 novembre: le secrétaire d'Etat adjoint américain Warren Christopher apporte à Alger la réponse de Washington aux conditions de l'Iran pour la libération des otages.

20 novembre: L'Iran cherche des éclaircissements, notamment sur la restitution de la fortune du chah.

1er décembre: Radjai annonce que les Etats-Unis ont remis au gouvernement le contrôle des otages américains.

2 décembre: Christopher apporte un nouveau message de Washington à Alger.

16 décembre: selon Radjai, la crise est presque "à son étape finale", et les Etats-Unis pourront récupérer les otages dès qu'ils auront donné des garanties financières.

19 décembre: les Américains algériens

transmettent à Washington les "conditions finales" posées par les Iraniens, notamment de l'argent à déposer auprès des banques algériennes. Les Etats-Unis déclarent que ces dernières propositions "posent des problèmes substantiels", et qu'un dénouement de l'affaire est peu probable avant Noël.

21 décembre: les Etats-Unis refusent la demande de dépôt.

22 décembre: les Américains expriment des inquiétudes quant à la santé des otages, dont certains, pensent-ils, sont en prison. L'Iran menace de juger les captifs.

25 décembre: second Noël en captivité. L'Iran transmet des films sur les otages tournés à cette occasion.

28 décembre: les envoyés algériens arrivent à Washington afin de discuter des dernières exigences iraniennes concernant le dépôt de garanties.

30 décembre: contre-propositions amé-

ricaines aux intermédiaires algériens.

1981

2 janvier: les Algériens remettent ces contre-propositions aux responsables iraniens.

4 janvier: les Iraniens transfèrent les trois otages qui étaient détenus au ministère des Affaires étrangères.

7 janvier: Christopher se rend à Alger afin de suivre l'évolution des votes sur l'affaire des otages au Majlis, et répondre aux nouvelles questions.

18 janvier: l'Iran annonce qu'un accord a été réalisé.

19 janvier: les Etats-Unis signent l'accord et les otages sont libérés.

DANS NOS UNIVERSITÉS



par Jean-Claude RIVARD

Sauf peut-être l'université Laval, les universités québécoises sont assez faibles en ce qui concerne la formation de relationnistes ou d'agents de relations publiques.

C'est ce que révélait récemment, dans la métropole, le président de l'Association des relationnistes du Québec, M. Yvan Dupré.

Le président de l'ARC qui enseigne lui-même les communications à l'université de Montréal, estime que les programmes pourraient être mieux étoffés et ajoute que l'expérience personnelle des relationnistes a, mieux que tout programme de formation universitaire, contribué à relever la qualité des services de relations publiques offerts au Québec depuis une dizaine d'années.

La présence d'un nombre croissant d'anciens journalistes dans ce domaine est significative, dit-il.

"Une solide expérience journalistique est supérieure à n'importe quel diplôme universitaire", ajoute M. Dupré en précisant que les années à venir verront les journalistes passer des salles de rédaction aux cabinets de relations publiques: il y aura de moins en moins de journalistes et de plus en plus de relationnistes.

Doctorat en philosophie

Le Conseil des universités du Québec a recommandé au ministre québécois de l'Éducation la levée de la condition à laquelle était assortie l'implantation d'un doctorat en phi-

losophie, à l'université du Québec à Trois-Rivières. Le conseil recommande en effet que cette dernière soit autorisée à poursuivre le programme en question à l'intérieur des orientations proposées dans son rapport d'opportunité et de qualité.

Ce programme de doctorat en philosophie, approuvé conditionnellement en 1979, soumettait l'UQTR à l'obligation de produire pareil rapport.

Avant consulté des experts, le conseil en vient à la conclusion que "le programme de doctorat en philosophie proposé correspond aux préoccupations de la philosophie contemporaine"; que l'équipe professorale est suffisamment dynamique et compétente, tout autant que capable de puiser des ressources inter-universitaires; qu'un fort groupe d'étudiants intéressés, bénéficiaires d'organismes subventionnaires, méritent que l'on lève les conditions imposées.

Mise au ban réclamée

La Commission ontarienne des droits a demandé au président de l'université de Toronto d'interdire une publication des étudiants de la faculté de génie, accusée de publier des injures sexuelles et raciales.

Publication humoristique, de format tabloïd en noir et blanc, "Toke Oike" a suscité le mécontentement de l'Association des étudiants gradués, endossant le grief d'une jeune fille, l'une de ses membres.

Un effort supplémentaire pourrait être fourni pour former des relationnistes

Seize articles illustrés ont été soumis à la commission. L'un d'eux montrait un violateur se défendant d'être "à la merci de ses hormones". Un autre montrait la vedette des bandes dessinées Slogo pratiquant l'avortement sur sa copine Nancy (ou Philomène).

La pizza

Si vous voyez des gais lurons brandir des écriteaux illustrés d'un logo ressemblant étrangement à votre mets italien préféré, et assorti du slogan "La pizza on la veut all dressed", ne vous étonnez pas! Ce sont les collègues en grève de Radio-Canada.

Forts de l'hospitalité du SPUL, c'est au quatrième étage du Pavillon des arts de l'université Laval qu'ils se réunissent périodiquement pour tenir conseil, toucher leur indemnité de grève et fabriquer les affiches que le public peut "admirer" sur leurs lignes de piquetage.

Sur l'une d'elles, la "pizza" (logo de Radio-Canada) est flanquée d'un "on aura le dernier mot". Ce dernier mot sera-t-il "merci" ou "merde"? c'est la question de l'heure commentent les syndiqués.

Entre-temps, un groupe d'entre eux continuent toujours de diffuser, quotidiennement, un bulletin de nouvelles, du pavillon Casault, pour le bénéfice des quelque 60,000 Québécois actuellement en Floride. Réalisée avec le concours du département de journalisme, l'émission est diffusée sur les ondes de WAVS 1190 à Fort Lauderdale, Miami, Palm Beach ainsi qu'aux Bahamas. Des étudiants seront bientôt associés à l'i-

initiative, laquelle pourrait devenir permanente dans le futur.

Récital de clavecin

La claveciniste Catherine Todorovski se fera entendre en récital à la salle Henri-Gagnon du pavillon Ca-

sault, le 23 janvier (20h30) pour y interpréter des oeuvres de Couperin, Rameau, Bach, Froberger et Scarlatti. Boursière du gouvernement canadien, Mlle Todorovski travaille avec M. Scott Ross, à l'École de musique de l'université Laval. Ori-

ginaire de Toulouse, elle a étudié au Conservatoire national (Toulouse), ainsi qu'au Conservatoire national supérieur de musique (Paris), avec Kenneth Gilbert.

L'entrée est libre.



Le Soleil, Jean Vatières

La session hivernale du service des activités socio-culturelles s'est ouverte sous le signe de la gaieté et de la détente, jeudi, à l'université Laval. Pendant que chacun s'adonnait à de gais retrouvailles, les animateurs-musiciens Jean-Paul Lemoyne et Daniel Simard, le chansonnier-guitariste Christian Labrecque, le monologueur Charles Boily et la chorale "Mélodie" y allaient de leur mieux, sur deux plateaux distincts et dans un décor presque carnavalesque. Quelques accords seulement des réputés folkloristes "La Bottine souriante" (Saint-Jérôme) ont parfois suffi pour soulever la salle entière et l'entraîner dans un gai rigodon. Mercredi, les étudiants de l'université du Québec à Rimouski ont aussi vécu leur "midi-minuit" alors que le groupe "T-Birds" les a plongés dans le cœur des années soixante, à l'ère de la brillantine, de la gomme baloune et des jupes à crinoline...

Jusqu'au 6 février 1981

TOUTES NOS MONTURES DE

LUNETTES sont réduites de **50%**
TOUTES, SANS EXCEPTION!



VOICI QUELQUES EXEMPLES:

AVANT GARDE # 3801 \$74.00
or blanc sur or jaune \$148.00

NORELL 2 \$49.00
couleur taupe \$98.00

VICTOR GROS # 16 \$24.00
couleur chair et pastel \$48.00

T.A.O.C. # 248 \$23.00
pour enfants \$46.00

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, CHEMIN SAINTE-FOY
(face à l'Eglise St-Sacrement)
681-3578

**GRANDS
SOLDES**

Nos grands soldes
se poursuivent
sur nos chaussures
et sacs à main

JEAN-PAUL
FORTIN

Place Fleur de Lys
Place Québec
Place Laurier

Cherchez les porte- bonheur!



Découvrez trois porte-bonheur identiques et vous gagnez...instantanément.

Sous les cases de jeu de Fortuna se cachent des porte-bonheur connus: fer à cheval, coffre au trésor, corne d'abondance, trèfle à quatre feuilles, étoile filante, éléphant et le chiffre sept.

En les découvrant, cherchez à en trouver trois identiques. Vous pourriez gagner un lot allant jusqu'à 10 000 dollars.

Avec tant de porte-bonheur sur un billet, qui sait? Vous pourriez exaucer vos vœux.

Frottez-vous à la chance avec Fortuna, le nouveau jeu porte-bonheur de Loto-Québec.

FORTUNA
LOTÉRIE
INSTANTANÉE



loto-québec

"Cheval sur la soupe" chez Temporel ce soir



régis tremblay
littérature

Un seul mot peut tuer la poésie, mais un incendie ne la ronge même pas. Le romancier Paul Paré, partenaire de Suzanne Jacob aux éditions du "Biocroix", incendiés il y a deux semaines, nous arrive intact, ce soir au café Temporel, pour nous livrer des bribes de son oeuvre ignifuge, de "L'improbable autopsie" au "Cheval sur la soupe". Suzanne Jacob sera là, bien sûr, pour le présenter.

Or noir et littérature

On peut dire indifféremment: l'argent achète tout, ou encore le pétrole achète tout. Le milliardaire américain Armand Hammer est là pour le prouver... (Eh oui, quoi que l'on dise, ceux qui font le plus d'argent avec le pétrole, ce sont les grosses légendes, les "huiles" américaines.)

Donc, Armand Hammer, président-directeur général d'Occidental Petroleum, vient d'acheter à l'encan, chez Christie's de Londres, un cahier de notes manuscrites de Léonard de Vinci pour la somme record de \$5.200.000. Peut-être bien que le génie italien y exposait l'une de ses inventions révolutionnaires: l'automobile consommant uniquement de l'eau...?

Les appétences particulières

Puisque "l'appétence sexuelle pour les individus de son propre sexe" n'est pas un em-

pêchement à la littérature, et puisqu'il y a beaucoup trop d'auteurs célèbres et masculins de cette "appétence" pour qu'ils puissent figurer dans cette modeste chronique, voici donc, tel que promis, une liste de sept femmes écrivains célèbres homosexuelles...

A toute poétesse, tout honneur; il y eut d'abord Sappho, poétesse grecque qui vécut au sixième siècle avant Jésus-Christ. En douce France, il y eut George Sand (1804-1876) dont nous avons vu, la semaine dernière, qu'elle se nommait en réalité Aurore Dupin, baronne Dudevant, Colette (1873-1954) et Violette Leduc (1913-1972). Voilà pour ces langues françaises. Côté anglophone, on compte Gertrude Stein (1874-1946), Virginia Woolf (1882-1941) et il y a encore Kate Millet, née en 1934... entre bien d'autres, moins célèbres.

Cette semaine, je vous propose de trouver dix écrivains ayant joué un rôle dans la politique française ou ayant occupé un poste au gouvernement.

Le retour de Betty Boop

Après Oscar, Emmy et Grammy, voici un autre personnage métallique et honorifique, un autre robot glorieux: Betty Boop! Cela fait un peu moins sérieux, mais comme il s'agit de l'Oscar de la bande dessinée, tout est pour le mieux.

C'est à Hyères, en France, qu'a été décerné un Betty Boop à Morris, le créateur de Lucky Luke, pour l'ensemble de son oeuvre. Le second Betty Boop, qui récompense la meilleure histoire de l'année, a été remis à Alex et à André Varenne pour "Ardeur" (Editions du Square). Les Editions Futuropolis ont été sacrées meilleures éditions de 1980, et "L'Echo des Savannes", la meilleure revue de l'année.



Bernard Lee décédé

L'acteur britannique Bernard Lee est décédé samedi à l'âge de 73 ans. Lee était l'une des vedettes des films de la série James Bond. Il y jouait le rôle du maître espion "M".

Radio-Québec et l'IQC sélectionnent quatre projets de courts métrages

Radio-Québec et l'Institut québécois du cinéma ont accepté quatre projets sélectionnés au terme de la première étape de leur concours de production de courts métrages de fiction.

Il s'agit des films: — "Elvis Gratton" de Pierre Falardeau et Julien Poulin. Quelques jours dans la vie d'un banquier pour qui Elvis Presley et le système sont sacrés...

— "Piwi" de Jean-Claude Lauzon. Ce scénario raconte la misère d'un homme rejeté pour qui la vie, c'est le souvenir... — "Pow pow, l'os mort" (titre provisoire) qui sera réalisé par Jacques Methe d'après un scénario de Francine Ruel. Un vieillard à la retraite s'éteint doucement à la suite d'une rencontre...

— "Dernier voyage". Un scénario de Pierre Revelin. Ce drame décrit l'exécution de la vengeance froidement calculée d'une femme. Le réalisateur sera Yves Simoneau.

Radio-Québec et l'IQC ont élaboré ce programme qui donne la possibilité à 12 cinéastes de tourner un court métrage de fiction sans avoir à se soucier du financement, puisque les coûts de production seront entièrement assumés à parts égales par les deux organismes. De plus, Radio-Québec s'engage à inscrire ces oeuvres dans sa programmation de 1982-1983.

L'institut a reçu 72 scénarios durant la première étape de ce concours. Devant le succès du programme, les deux organismes ont décidé d'augmenter leur participation financière respective de \$5.000 pour chaque film.

La deuxième phase du concours est maintenant commencée. Le règlement du concours reste inchangé exception faite du budget de production à \$60.000 pour chaque projet. Avant le 2 mars 1981, les candidats doivent présenter un projet de court métrage dramatique, 16 mm couleurs, d'une durée de 26 min. 30 sec.

Un anniversaire célébré "fortissimo"

CONCERT-ANNIVERSAIRE DU GRAND THEATRE DE QUEBEC — Avec l'Orchestre symphonique de Québec, la Société lyrique d'Aubigny et Fabienne Thibault. Direction: James DePreist et Guy Bélanger. Programme: Suite tirée de "L'oiseau de feu" de Stravinski; Choeur du 4e acte de "Carmen" de Bizet; Scène triomphale d'"Aida" de Verdi; Choeur des invités de "Tannhäuser" de Wagner; Danses polovtsiennes du "Prince Igor" de Borodine; tour de chant de Fabienne Thibault. A la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

avec la plus grande netteté dans les détails.

A l'OSQ vint ensuite se joindre la Société lyrique d'Aubigny et Guy Bélanger a alors pris la succession au pupitre. Avec un bon vouloir tenant lieu de métier, un enthousiasme primant sur l'exactitude, ces choristes ont chanté de tous leurs poumons et de tout leur coeur, des pages tirées de "Carmen" (le chœur avec lequel débute le 4e et dernier acte, et non le chœur final, tel qu'indiqué dans le programme) d'"Aida", de "Tannhäuser" et les célèbres "Danses polovtsiennes" du "Prince Igor". Et ce au-dessus d'un orchestre qui ne ménageait pas les effets bruyants.

Après l'entracte, ce fut le tour de chant de Fabienne Thibault. Accrochée à un micro qui altérait sa jolie petite voix (mais sans lequel on ne l'entendrait sans doute pas au-delà du deuxième rang) en l'amplifiant exagérément, elle a interprété quelques chansons en compagnie de ses propres musiciens (généreusement "plugués", eux aussi) et d'un groupe de membre de l'OSQ (dont la sonorité se voyait déformée par le même système d'amplification "colorée"), avec à leur tête James DePreist.

Fabienne Thibault apporte à ses chansons — signées Berger, Cousineau, Gagnon, Bourtyre — du charme, de la simplicité, et une certaine gaucherie plutôt sympathique.

Mais faut-il vraiment que le répertoire de la mélodie populaire s'alimente à aussi peu d'originalité et d'invention musicale? Pourquoi exploite-t-il si peu l'aspect rythmique?

Marc Samson

OLIVIA NEWTON JOHN
XANADU
en Version Française
FRONTENAC 1
DU PORT & BOUL CHAREST 529-9745
HORAIRE: 14h00, 15h50, 17h40, 19h35, 21h20

LE LAGON BLEU
BROOKE SHIELDS
CHRISTOPHER ATKINS
FRONTENAC 2
DU PORT & BOUL CHAREST 529-9745
HORAIRE: CHAPITRE DEUX: 14h55, 19h15
LAGON: 13h00, 17h15, 21h25

Laura
LES OMBRES DE L'ETE
un film de DAVID HAMILTON
Le DAUPHIN
DU PORT & BOUL CHAREST 529-9745
HORAIRE: 13 FEMMES POUR CASANOVA: 12h50, 16h20, 19h55, LAURA: 14h35, 18h05, 21h30

La terreur commence quand l'inconnu appelle.
ACQUA: PRINCE ALBERT, RYAN, RYAN, LACROIX, E.
TERREUR SUR LA LIGNE
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNE 661-8375
HORAIRE SEMAINE: FUREUR SAUVAGE: 19h50
TERREUR: 18h15, 21h30

Aucune limite
Desirs et Passions
D'UN COUPLE PARISIEN
18 ANS
EROTIQUES THAILANDE
Rep. compl. des 13h15
2^e SEM. Rep. compl. des 13h00
MIDI-MINUIT
STE-FOY 2
PLACE STE-FOY 694-0892

LES CINÉMAS FRANCE FILM
BONS BAISERS D'ATHÈNES
Avec les compliments de CHARLIE CHAPLIN
le paris 1
PLACE D'YVOILLE 694-0891

le piégle
315 RUE ST-JOSEPH 525-9724
Jeux dévorants
Aussi 2^e Grand FILM
le paris 3
PLACE D'YVOILLE 694-0891

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films
THE ELEPHANT MAN
Un film de David Lynch
Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft
CINEMA 2
PLACE D'YVOILLE 694-0891
HORAIRE: 18h15 et 20h45

BUD SPENCER
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES
2^e Film:
"La blonde dans les pattes"
STE-FOY 1
PLACE STE-FOY 694-0892
HORAIRE: Sherif: 14h45, 18h10, 21h30; Blonde: 13h00, 16h25, 19h50

Un film FOU, FOU, FOU.
PIERRE RICHARD
un film de GÉRARD OURY
LE COUP DU PARAPLUI
CANADIEN
PLACE LAUREN 654-1922
HORAIRE: 19h et 21h

LE GRAND PAVILLON DU JURY ET DU PUBLIC MONTREALAIS
FONTAMARA
MEILLEUR FILM
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE, MONTREAL, 80
UN FILM DE CARLO LIZZANI
MICHELE PLACIDO, ANTONELLA MORA
EMPIRE
24, 26 LA FABRIQUE 692-2100
HORAIRE: 18h10 et 20h45

Une hilarante parodie des films catastrophe aériens...
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?
v.f. "Airplane!"
2^e FILM
CAPITOL
912 ST-JEAN 694-0808
HORAIRE: En sem. des 18h10

3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!
La Fièvre Des Planches
v.f. de "FAME"
HORAIRE: 18h10 et 20h30
CINEMA 1
PLACE D'YVOILLE 694-0891

la Cage aux Folles
MICHEL SERRAULT
LIGIO TOGNAZZI
2^e ANNÉE
RETOUR
HORAIRE: Cage: 18h15, 21h30; Retour: 13h00, 16h25, 19h05, 21h30; 2^e sem. compl. 19h05
STE-FOY 3
PLACE STE-FOY 694-0892

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
Les Corps Erotiques
un Art d'Aimer
une ciné-conférence de JEAN-YVES DESJARDINS
sexologue de notoriété internationale
co-fondateur du module de sexologie de l'UQAM
15-16-17-18 et 21-22-23 janvier 20h30
PALAIS MONTCALM
975 PLACE D'YVOILLE, QUÉBEC 694-6219
Guichets ouverts du lun. au sam. de midi à 5h30 et jusqu'à 9h00 les soirs de spectacle

KEBEC-SPEC Inc. présente
Alain Barrière
Les 19 et 20 janvier 1981 à 20h30
SUPPLÉMENTAIRE le 21 JANVIER - 20h30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL. 643 6131

Saison culturelle bien chargée sur le campus

par Jacques SAMSON

L'université Laval lancera ces jours derniers sa programmation d'activités socio-culturelles pour la deuxième partie de l'année scolaire. Cette programmation s'adresse en premier lieu à la communauté universitaire, mais elle est aussi ouverte au grand public de la région de Québec.

Le coup d'envoi a été donné au cours d'une conférence de presse, et la deuxième moitié de saison s'annonce très occupée et ce, dans tous les domaines.

La nouvelle année, dans le monde du spectacle, s'est ouverte avec le groupe "La bottine souriante". Suivront en

janvier, Sylvain Lévesque, Pégase et Mirage. En février, Claude Gauthier, Michel Noël, le célèbre Capitaine Bonhomme et Steve Burman donneront des spectacles. En mars, Gilles Vigneault est en vedette, mais pour les étudiants seulement. C'est dans le cadre de sa tournée des cégeps et universités. Il sera suivi de Miroslav Vitous, de François Lévesque, qui revient d'une bonne tournée en Europe et de Denis Létourneau.

Tous ces spectacles sont présentés dans le cadre d'une série qui s'appelle: "Les jeux du son". Ça se déroule tous les jeudis, à 21h, au grand salon du pavillon Pollack. D'autres spectacles s'ajouteront à cette liste partielle.

Théâtre Les activités théâtrales sont présentées au théâtre de la cité universitaire. On annonce pour le 3 février une production maison, "A toi pour toujours ta Marie-Lou", de Michel Tremblay. Le Théâtre populaire du Québec jouera le "Mal à l'âme" de Jean Daigle. Cette pièce sera présentée le 4 février.

A cet endroit, d'autres activités seront présentées. Le 27 février, ce seront les Ballets Shaida et le 9 avril, l'Ensemble de guitares de l'université.

Cinéma En cinéma, la carte

Il y a aussi la discothèque qui fonctionne tous les vendredis et samedis à compter de 21h30.

Viennent s'ajouter à toutes ces productions, des activités d'apprentissage. Elles sont ouvertes d'abord aux gens de l'université et s'il reste des places disponibles elles sont ouvertes au public. Ces activités offrent la possibilité de faire de l'artisanat, des arts plastiques, musique, danse, théâtre, etc.

Autres distinctions: Prix spécial du jury: "Resurrection" (Daniel Petrie, Etats-Unis).

Prix de la terreur: "Terreur Ice" (Ken Hughes, Etats-Unis).

Prix de la critique: "Fado to Black" (Vernon Zimmerman, Etats-Unis).

Prix de la critique: "Fado to Black" (Vernon Zimmerman, Etats-Unis).

Prix de la critique: "Fado to Black" (Vernon Zimmerman, Etats-Unis).

"De jour en jour", une dramatique de Radio-Québec qu'il ne faut pas manquer



yves bernier
radio-télévision

Les Européens n'acceptent pas encore que l'on parle ouvertement des maladies mortelles, particulièrement du cancer. C'est là l'une des raisons pour lesquelles la dramatique "De jour en jour", d'André Caron, n'a pas remporté cette année le prix Kamman de la Communauté des télévisions francophones. Et pourtant! Il y a longtemps que je n'ai pas vu à la télévision une pièce aussi émouvante que cette réalisation de Robert Desrosiers. On nous amène dans une

unité de soins palliatifs où la moyenne de vie des patients est de 20 jours. Tout respire la vie dans cette antichambre de la mort.

Basée sur une expérience de recherche de l'auteur, "De jour en jour" défend une nouvelle philosophie médicale qui veut donner à ces malades en phase terminale la dignité et la sérénité nécessaires pour faire face à la mort.

Avec un tel sujet, l'auteur et le réalisateur auraient pu facilement tomber dans le mélodrame larmoyant. Mais cette pièce écrite pour la télévision, et qui vous sera présentée par Radio-Québec le mercredi 28 janvier, est un hommage à la vie, à la dignité humaine.

Bien sûr, tous les personnages principaux du drame meurent et vont mourir. Mais le message en

est un d'espoir, non pas de guérison, mais de cette ferveur de vivre que ressentent certains malades chroniques.

Pierre Clément (Michel Dumont), refuse d'accepter sa maladie mortelle. Jean-René Bouchard (Marc Messier), à peine 30 ans, voit sa tumeur maligne au cerveau comme un mauvais coup du sort. Il en devient cynique, mais dans le fond, il trouve cela tellement effrayant à son âge qu'il arrive à un moment où il ne peut pas le supporter.

Avec eux, Berthe Lagacé (Olivette Thibault), veuve, accepte sa maladie avec sérénité, comme beaucoup d'épreuves qu'elle a subies sa vie durant. Mais elle ajoute une dimension à la maladie: elle veut profiter le plus du temps qu'il lui reste.

Dans ces cinq cas de maladie

mortelle, elle est la force de l'âme, l'envie de vivre et de profiter au maximum des instants qui restent.

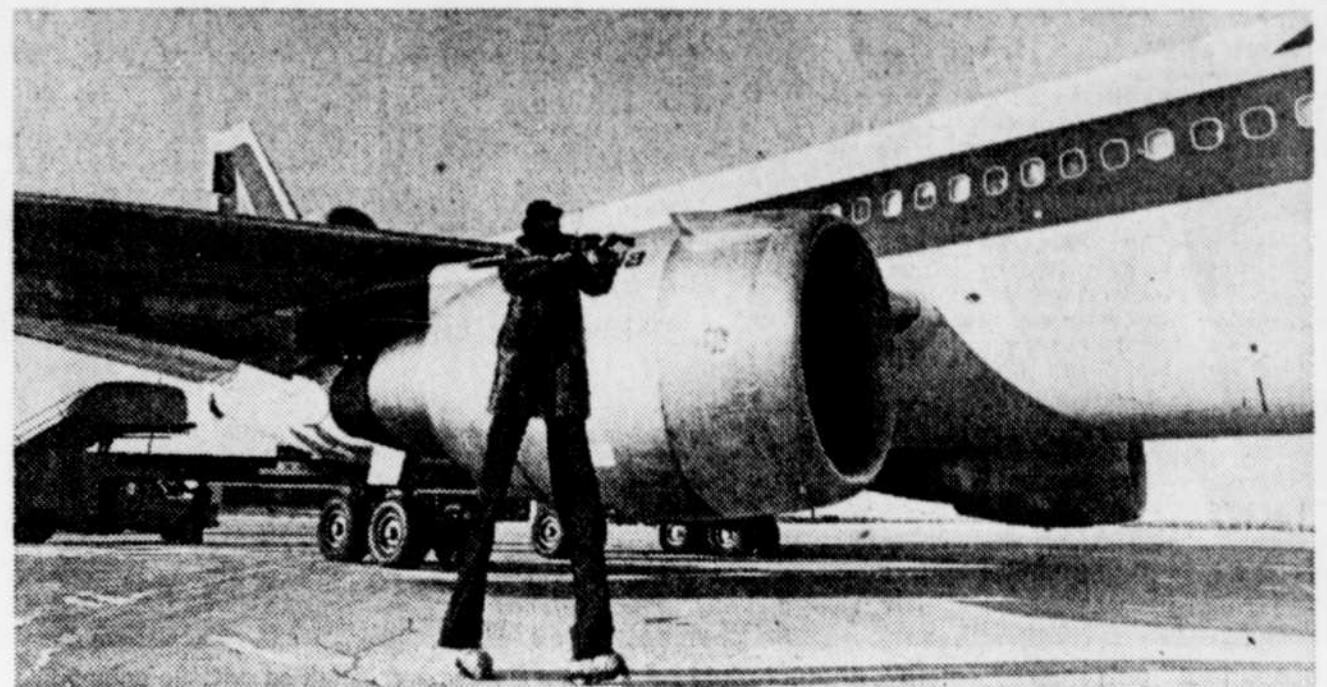
Elle se permet même de tomber en amour avec Armand Boisvert (Paul Hébert), vieux garçon dont la principale préoccupation est son testament, les biens qu'il doit laisser à des membres de sa famille qu'il n'aime pas.

La dramatique a été réalisée en 28 jours, alors que l'on en prévoyait 30. Le réalisateur attribue cette rapidité à la compétence et à l'intérêt des comédiens. Le personnel de soutien de cette unité spéciale des soins palliatifs qui existent entre autres aux hôpitaux Royal Victoria et Notre-Dame, à Montréal, est décrit de façon magistrale par l'auteur qui a vécu

plusieurs mois avec eux. Sur une musique originale de Pierre Leduc, dans les décors de Lajeunesse fabriqués à même une aile du Royal Victoria, "De jour en jour" est une dramatique à ne pas manquer, et qui aurait dû gagner le 1er prix Kamman 1980, si on s'était fié surtout au jeu des comédiens et à la réalisation de Desrosiers.



Les cinq principaux personnages de "De jour en jour", d'André Caron, sont réunis dans le salon de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, entourés du personnel qui a accepté de partager leurs derniers jours sur terre. Une dramatique exceptionnelle à Radio-Québec, le mercredi 28 janvier, à 21h.



NEUF ET DEMI, ce soir à Radio-Québec, présente une "fantaisie aéroportuaire" sur l'exportabilité de la culture québécoise.

voir et entendre

Les LUNDIS DE PIERRE NADEAU, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), reçoivent ce soir le chef de l'Opposition aux Communes, M. JOE CLARK.

A 21h, au réseau PBS (câble 20, canal 57), GREAT PERFORMANCES présente "Coronation of Poppa", avec Rachel Yakar, Eric Tapp.

Puis, à 21h30, une autre émission de NEUF ET DEMI, à Radio-Québec, cette fois sur "Les cultu-

rales". L'exportabilité de notre culture". Avec Micheline Lanctôt, les Mimes électriques, Yvon Dufour, etc.

Ensuite, à 22h, au réseau CBC (câble 3, canal 5), un documentaire très spécial sur l'évasion des diplomates américains de l'ambassade du Canada à Téhéran: ESCAPE FROM IRAN à Téhéran: THE INSIDE STORY. Certains Américains, et l'ambassadeur du

Canada en Iran, M. Ken Taylor, racontent ce qui s'est vraiment passé.

Même heure, au réseau ABC (câble 13, canal 22), INAUGURAL EVE GALA. Émission spéciale animée par Johnny Carson et Frank Sinatra. Une multitude de vedettes américaines souhaitent la bienvenue au président Reagan qui prêtera serment d'office officiellement demain midi.

REMY BEAULIEU & ASS.
Docteurs en optométrie
Examen de la vue, Lunettes - Verres de contact
524-8417 376, du Roi, suite 308 (en haut de la Société des Alcoolés)

télé-horaire

- Position
2 CFCM (4) Québec
3 CKMI (5) Québec
4 Informations Quotidiennes
5 Météo
6 CBVT (11) Québec
7 WCAX (3) Burlington (CBS)
8 CIVQ (15) Radio-Québec

- Position
9 Inter-Vision (communautaire)
10 TVFQ (99)
11 Guide Horizon Local
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 WELZ (22) Burlington (ABC)
14A Télé-Information
15B Services assistés par ordinateur
16C CKSH (9) Sherbrooke

- Position
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)
18E CHLT (7) Sherbrooke
19F CKTM (13) Trois-Rivières
20G WCPE (57) Plattsburgh (PBS)
21H Chambre des Communes
22I Assemblée Nationale
23J Télé-Reportage
24K Affaires Publiques

- Position
25L Cours
26M Enfants et Jeunesse
27N Arts et spectacles
28O Sciences et Éducation
29P Sports et Loisirs
30Q Consommation et emplois services
31R Petites annonces

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

lundi

- 18h00
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui le 19 janvier
5 The City at Six
5p News
7 Informa Bloc
11 Zoom sur les bêtes libres - Goéland et les autres
12 Pulse
22 News
27 Vole: Cinéma. Le journaliste Franco Nuovo reçoit comme invité le comédien Yvon Dufour.
57 Over Easy
99 Midi Première - Inv. Karen Cheryl, et ses danseurs, Patrick Sébastien, Ringo et Daniel Balavoine.
R.Q. Passe-partout
18h15
7 Sports et météo
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
18h25
9-13 Suite du cinéma de 17 heures
18h30
11 Nouvelles du sport
18h30
4-7 La petite maison dans la prairie - "Le pasteur se marie"
22 Let's Go to the Races
57 On Working
99 Des chiffres et des lettres
R.Q. Histoires de Cirque - "Quartier d'hiver"
Pendant l'hiver, le personnel du cirque fait l'entretien du matériel qui a servi durant l'été. C'est également l'occasion de rodé de nouveaux spectacles.
18h34
11 Actualités nationales
19h00
3 News
5 Québec Today
5p Barney Miller
11 Québec Magazine. Michel Brouillette, pianiste. - La "personnalité de l'année" des Jeunes Châmes de Québec, choisie en

- fin de semaine.
12 M.A.S.H.
22 Bonanza
27 Vole: Spectacles. Le chroniqueur Minou Petrowski discute avec Jacques Grisé du trio Paul et Paul.
57 The Dick Cavett Show
99 Aujourd'hui Madame - Souffre-douleur ou bonne poire?
R.Q. Au jour le jour. Avec Patricia Nolin et Gilbert Sicotte.
18h30
3 Family Feud
4-7 Ciné-Choix: "L'état contre le crime". E.U. 1972.
5 The Rovers Comedy Hour
5p M.A.S.H.
9-13 Laurence '81
11 Génies en herbe. La polyvalente de St-Raymond rencontre le jévénat Notre-Dame-du-Saint-Laurent, de St-Romuald. Anim. Louis Thibault.
12 Circus
57 The MacNeil / Lehrer Report
R.Q. Recours. "Environnement" - Les différents moyens qui permettent de défendre notre environnement lorsque celui-ci est menacé. Reprise.
20h00
3 Flo
5 The White Shadow
5p The Little House on the Prairie
9-11-13 Du Tac au Tac - "Au pied de la lettre"
12 House Calls
22 That's Incredible!
27 Vole: Disques. Le journaliste Gaëtan Chabot reçoit comme invité la chanteuse Ginette Bellavance.
99 Les grands mystères de la musique
R.Q. Grandeur nature - Portrait d'Armand Bombardier. Reprise.
20h30
3 Ladies Man
9-11-13 Télé-Sélection. "Un privé dans la nuit" (2e de 5). E.U. 1978.
12 Headline Hunters
22h29
4-7 La Quotidienne
22h30
3-5-12-13 Les nouvelles TVA
9-11-13 Vite sa vie - Noces alchimiques.
99 Histoires de France - "La fin des Girondins". Les Girondins étaient un groupe politique sous la Révolution française. Vingt et un d'entre eux furent condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire.
22h35
4 Les nouvelles Télé-Cap
13 Vignette du Canada
23h00
3-5-12-13 News
7 Informa soir
9 Le 9 vous informe
11 Vignette du Canada
12 Le 13 vous informe
27 Vole: Livres. Cette semaine le chroniqueur Pierre Audet s'entretient avec Jean-Claude Germain.
99 Passez donc me voir
23h10
11-13 Nouvelles du sport
23h15
4-7 La couleur du temps
23h20
11 Télé Arts
13 Sport Plus
22 Good Morning America

- 23h21
12 Pulse
23h25
4 Ciné-Détente: "La furie du karaté". H.K. 1973.
7 Film-07. "Les ponts de Toko-Ri". E.U. 1954.
9 Nouvelles du sport
99 Actualités régionales
23h27
5 The John Davidson Show
23h30
3 Quincy, M.E.
5p The Best of Carson
9 Ciné-Soir: "Yankee Pasha". E.U. 1954.
11 Marie-Antoinette. "Le roi n'a qu'un homme, sa femme". La reine prend conscience qu'elle peut jouer un rôle politique et trahit le trône inconsciemment en faisant appel aux autres monarchies pour sauver la couronne de France. Reprise.
12 Ciné-Soir: "L'homme qui n'a pas d'étoile". E.U. 1935.
24h00
12 The 12 Midnight Movie: "Scarecrow". E.U. 1973.
22 News
27 Vole: Cinéma. Reprise de 18h00
57 Ephraïm McDowell's Lucky Ride
00h30
3 The New Avengers
5p Tomorrow
11 La pêche miraculeuse. "Le cheval roux". De la fuite de Louise, Paul rejoint Antonette en Savoie. Leur romance est interrompue par la situation internationale. Reprise.
22 News
00h35
5 Music with Marc LeGrand
01h00
4 Musique Marc LeGrand
27 Vole: Spectacles. Reprise de 18h00
01h02
5 Sign Off
01h06
4 Fin des émissions
01h25
7 Informa soir
01h30
57 Monet
02h00
27 Vole: Disques. Reprise de 20h00
03h00
27 Vole: Théâtre. Reprise de 21h00
04h00
27 Vole: Télévision. Reprise de 22h00
05h00
27 Vole: Livres. Reprise de 23h00

- avec Lorraine Boissvenue, écrivain. Les assommoirs.
12 The Community
99 Midi Première
11h00
4 Dessins animés
9-11-13 Au fil de la semaine - Anim. France Nadeau. Inv. le comédien Jean Gascon.
12 What's Cooking
27 Vole: Cinéma. Le journaliste Franco Nuovo reçoit comme invité le comédien Yvon Dufour. Reprise à 17h00, 23h00 et 05h00 a.m.
99 Des chiffres et des lettres
R.Q. Readalong
11h10
R.Q. Mathematics
11h15
4 De tout de tous
11h20
R.Q. Write on!
11h30
5 Swearing in Ceremonies
5 President Reagan's Address
7 Les petits bonshommes
9-11-13 L'assommoir de Ronald Reagan
12 Just like Mom
99 Aujourd'hui Madame
R.Q. Parlez-moi
11h45
7 Les satillipettes
12h00
12 The Flintstones
R.Q. N'ajoutez pas votre appareil
12h15
4-7 Nouvelles
12h30
4-7 Ciné-Quiz: "Quatre milliards en quatre minutes". It. 1976.
5 The Bob McLean Show
9-11-13 Midi Plus (inscrit sous toute réserve)
12 Définition
99 Au-delà de l'horizon
13h00
9-11-13 Tes filles et mes garçons
12 The Alan Thicke Show
13h30
3 Wicks
9-11-13 Femme d'aujourd'hui - Les femmes afghanes. Entrevues menées à Paris par Marie-Pierre Carrelier. C'était avant la guerre, à l'Anse à Gilles, pièce de Marie Laberge, dont l'action se passe en 1936.
99 Variétés
R.Q. Le marché aux images
14h30
4-7 Janette veut savoir... La frigidité: mythe ou réalité?
9-11-13 Cinéma: "Elephant Boy". G.B. 1937.
R.Q. Questionnaire
R.Q. Mon ami Pierrot
14h45
R.Q. Les Oriens
15h00
3 The Edge of Night
12 Fantasy Island
57 Advocates in Brief
R.Q. Planète. Reprise de dimanche.
15h30
3 Alice



Michel Brouillette sera l'un des invités de André Paillé au "745".

- 17h30
4 Carrefour Québec
5p Welcome Back, Kotter
11 Aux frontières du connu
22 News
57 3-2-1 Contact
17h45
99 Télé-feuilleton

les films

lundi

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

- 19h30
4-7 Ciné-Choix: (4) "L'état contre le crime". E.U. 1972. Drame policier de B. Kulik avec James Olson, David Canary et Richard Castellano. - Un procureur s'efforce de protéger un membre de la police susceptible de faire des révélations sur le crime organisé.
20h30
9-11-13 Télé-Sélection: (4) "Un privé dans la nuit" (2e). E.U. 1978. Drame policier de E.W. Swackhamer avec James Coburn, Nancy Addison et Jason Miller. - Appelé à enquêter sur la disparition d'un traqueur américain recherché par des pirates barbaresques.
21h00
5p Monday Movie: (4) "When Hell was in Session". E.U. 1979. Drame de guerre de P. Krasny avec Hal Holbrook, Eva Marie Saint et Mako. - Les épreuves d'un officier de marine capturé par l'ennemi durant la guerre du Vietnam.
12 Monday Movie: (4) "The Other Side of the Mountain" (2e partie). E.U. 1978. Drame psychologique de L. Pierce avec Marilyn Hassett, Timothy Bottoms et Nan Martin. - Une pa-

- raplégique a une idylle avec un jeune camionneur timide.
23h25
4 Ciné-Détente: (5) "La furie du karaté". H.K. 1973. Aventures de C.S. avec Wang Kuan-Hsiung, Tze Lan et Wong Fei Lung. - Un jeune homme se joint à un officier pour lutter contre un ignoble individu.
7 Film-o-Sept: (4) "Les ponts de Toko-Ri". E.U. 1954. Drame de guerre de M. Robson avec William Holden, Grace Kelly et Fredric March. - La vie des aviateurs attachés à un porte-avion pendant la guerre de Corée.
23h30
9 Ciné-Soir: (5) "Yankee Pasha". E.U. 1954. Aventures de J. Pevney avec Jeff Chandler, Rhonda Fleming et Lee J. Cobb. - Un traqueur américain recherche sa fiancée enlevée par des pirates barbaresques.
13 Ciné-Soir: (3) "L'homme qui n'a pas d'étoile". E.U. 1955. Western de K. Vidor avec Kirk Douglas, Jeanne Crain et William Campbell. - Deux amis sont mêlés à une querelle entre propriétaires de ranches.
24h00
12 The 12 Midnight Movie: (3) "Scarecrow". E.U. 1973. Drame psychologique de J. Schatz-

- berg avec Gene Hackman, Al Pacino et Penny Allen. - Deux marginaux se rencontrent par hasard le long d'une route et deviennent des amis inséparables.
mardi
12h30
4-7 Ciné-Quiz: (6) "Quatre milliards en quatre minutes". It. 1976. Drame policier de G. Siragusa avec Antonio Sabato, John Richardson et Lea Lander. - De la prison où il est détenu, un avocat organise un important vol de banque.
14h30
9-11-13 Cinéma: (3) "Elephant Boy". G.B. 1937. Aventures de R. Flaherty et Z. Korda avec Sabu, W.E. Holloway et Walter Hudell. - En Inde, un jeune garçon, désireux de devenir chasseur d'éléphants, se joint à une expédition.
19h00
13 Cinéma de 17 heures: (6) "L'odyssée d'un sergent". E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles. - De retour à la Chine communiste, un sergent de l'armée américaine est arrêté et accusé de trahison.

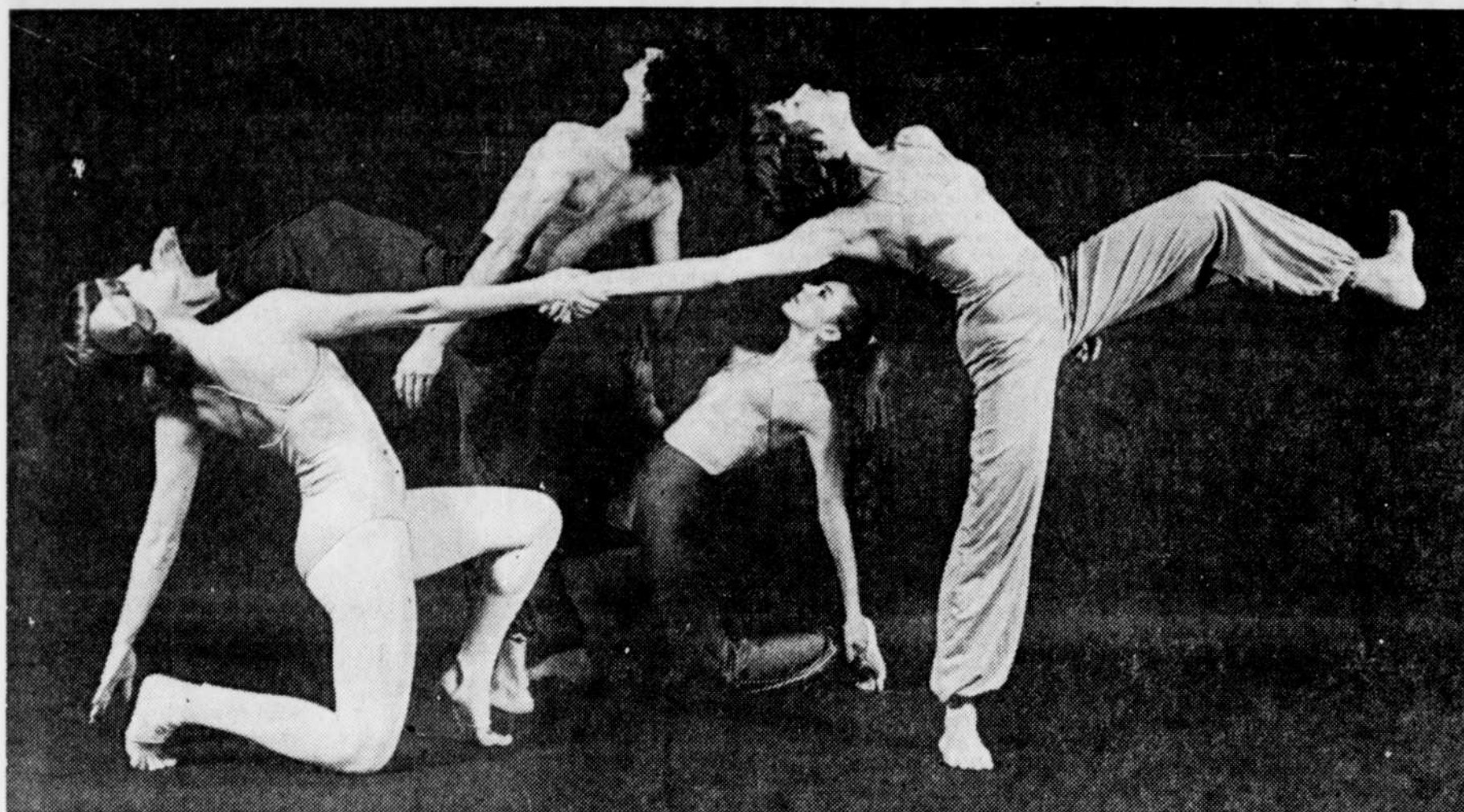


Dominique Michel rend visite à Michel Jasmin ce soir à 21h30.

Pour communiqués et informations
téléphoner à Lise Desjardins
au numéro 647-3489
de 9 à 16 heures

OU ALLER A QUEBEC

Québec, Le Soleil, lundi 19 janvier 1981



"Dansepartout" présentera "Totem", chorégraphie de Chantal Belhumeur, directrice de cette compagnie, lors de son spectacle de ce soir à l'Institut canadien. Quatre autres courtes œuvres figurent au programme.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive sud.

— Quand il y a lieu, la censure pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

BOITE A FILMS: Justice pour tous (4), 19h. Le syndrome chinois (4), 21h15. 14 ans. \$3, \$1 âge d'or.

CANADIEN: Le coup du parapluie (-), 19h, 21h. Tous. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or.

CANARDIERE: Fureur sauvage (5), 19h50. Terreur sur la ligne (5), 18h15, 21h30. 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or.

CAPITOL: Y a-t-il un pilote dans l'avion? (5), 18h10, 21h35. Le ciel peut attendre (4), 19h45. Tous. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or.

CARTIER: Les Muppets, ça c'est du cinéma (4), 19h15. Tous. L'aventure c'est l'aventure (4), 21h30. Tous. \$2.50, \$1.25 âge d'or et moins de 14 ans.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Avec les compliments de Charlie (5), 15h20, 19h15. Bons baisers d'Athènes (5), 13h15, 17h05, 21h05. 14 ans. \$4. Salle 2: Prends l'oiseille et tire-toi (-), 13h30, 16h05, 18h40, 21h20. Vacances intelligentes (-), 15h, 17h35, 20h15. Tous. \$4. Salle 3: Oh! les petites starlettes (-), 12h45, 15h20, 17h50, 20h25. Jeux dévorants (-), 14h, 16h35, 19h10, 21h40. 18 ans. \$4.

PIGALLE: Le crocodile de la mort (6), 19h20, 22h15. Les sauveurs de la mort (6), 18h, 20h50. 18 ans. \$3.75, \$1.50 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: La fièvre des planches (3), 18h10, 20h35. 14 ans. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: The Elephant Man (3), 18h15, 20h45. 14 ans. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.25 âge d'or.

SAINT-FOY: Salle 1: Le shérif et les extra-terrestres (-), 14h45, 18h10, 21h35. Une blonde dans les pattes (-), 13h, 16h25, 19h50. Tous. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Désirs et passions d'un couple parisien (-), 14h10, 16h25, 18h35, 20h50. Aventures érotiques en Thaïlande (-), 13h, 15h10, 19h40, 21h55. 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or. Salle 3: La cage aux folles (5), 13h15, 17h20, 21h25. Retour (3), 15h, 19h05. 14 ans. \$4, \$3.25 14-18 ans, \$1.25 âge d'or.

SAINT-ROMUALD: Assaut (5), 19h30. Zombi, le crépuscule des morts-vivants (-), 21h15. 18 ans. \$3.50, prix spéciaux pour étud. et âge d'or.

LE CINEMATOGRAPE (cégep de Ste-Foy): Pain et chocolat (3), 20h. 14 ans. \$2.

CINE-MIDI (salle 4461, pavillon Bonenfant): A la santé - le mime et le muet (-), demain 12h30. Entrée libre.

CARNET MONDAIN

9e COLLOQUE DU GENIE RURAL organisé par le département de génie rural de l'université Laval. Cet événement annuel se tiendra au pavillon des Services, 2450 boul. Hochelaga à Ste-Foy, jusqu'au 23 janv. Toute personne intéressée à participer à l'une ou l'autre de ces journées peut obtenir une fiche d'inscription en passant au département du génie rural, faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, UL, ou encore en téléphonant au no. 656-3173.

VAL-BELAIR, présentation du budget de 1981 ce soir à l'hôtel de ville de Val-Belair.

LE CERCLE CERVANTES-CAMORENS présentera ce

soir à 20h30, à la salle 1-B du pavillon De Koninck de l'université Laval, une conférence en espagnol, par Mme Dolores Ortiz, professeur à l'université Laval, intitulée: "Vivre au pays Inuit".

Les ateliers de discussions écologiques des AMI(E)S DE LA TERRE DE QUEBEC présentent ce soir à 19h30 une conférence intitulée "Energies alternatives" par M. André Delisle. Maison communautaire St-Amable, 550 rue St-Amable.

Dans le cadre de la SEMAINE DE L'EGLISE, le Conseil régional de pastorale de la basse ville vous invite à deux soirées "tables rondes". Ces rencontres ont pour but de permettre un échange sur l'Eglise et son

avenir. Première rencontre ce soir à 19h30 au sous-sol de l'église St-Malo, 275 av. Marie-de-l'Incarnation et la seconde mer le 21 janv. même heure, au CLSC basse ville, 310 boul. Langelier.

COMITE EXECUTIF, ce soir à 20h. Commission scolaire Côte-de-Beaupré, 10250 av. Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré.

LE SOLEIL TOURNE AUTOUR DE LA TERRE, de Pierre Kattini Malouf, sera présentée sous forme de Lecture publique par Marie-Hélène Gagnon, Diane Gagneau, Dominic La Vallée, Michel Morency. Théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue St-Jean, Vieux-Québec, 20h30. Adm.: \$1.

ALERTE AUX POUMONS ROSES, SANDITS MEGOTS ATTAQUENT, par le Théâtre Sans Detour présenté par l'Association pulmonaire du Québec dans le cadre de la Semaine des non-fumeurs. C'est un spectacle de marionnettes pour toute la famille, au profit des enfants hospitalisés, des patients et du personnel de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, dem. à 13h30 et 14h30 à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. Entrée libre.

DEVITO WALSH BAND, blues. Bar Elite, boîte à chansons, 34 rue Couillard, 22h30 à la fermeture. Entrée libre.

BROTHERS JOHN SELLERS, "bluesman" de renommée internationale. Café Kimbaud, 24 rue St-Stanislas, angle St-Jean au 2e étage, Vieux-Québec, 20h à 03h. Entrée libre. Se termine le 22.

GLORIA MARCON, pianiste. Salle à manger Le Vignoble, de 19h à 23h. Le Bar

VARIÉTÉS

ALAIN BARRIERE, salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec, 20h30. Adm.: \$7.50, \$10.50, \$14, \$16.

PAUL PARE, romancier invité présenté par Suzanne Jacob dans le cadre des Lundis du Temporel, 25 rue Couillard, 20h30. Café chez Temporel. Laissez-passer disponible à compter de 19h au comptoir.

ELLEN McILWAIN, blues. Café Campus, 2750 chemin Ste-Foy, 20h30. Adm.: \$5. Billets en vente au café, ainsi qu'à l'Annexe dans le Vieux-Québec.

UZER, Bar 1156, 1156 rue Commerciale, St-Romuald, 22h. Entrée libre. Jusqu'à 24 janv.

MOYER de Toronto. Le Cercle électrique, 27 côte du Palais. Jusqu'à 24.

LOS AZTECAS, musique de danse. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée.

GILBERT BOILEAU, pianiste. Du lun au ven. 17h à 22h, sam. 17h30 à 00h30. Bar Le Caucase, hôtel Hilton. Il est également à l'Eden, tous les mar., mer. et jeu. soirs de 22h à la fermeture. A ce dernier endroit, il est accompagné de GARY, DAN et MARC. Relâche dim.

PIERRE ROCHE, Piano-bar de l'Auberge des Gouverneurs, boul. Laurier, Ste-Foy. Tous les soirs 23h à 03h. Relâche dim. Entrée libre.

l'imprévu, ouvert de 22h à 02h30 est animé à compter de 17h par deux chanteurs-pianistes NICOLE NORMAND de 17h à 21h et BERNARD DEVILLER de 21h30 à 02h30. Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville.

SHAWI, auteur-compositeur. Le Gaulois, 65 rue Buade, Vieux-Québec, 21h à 01h. Entrée libre.

LES FRERES REVI Bar Au Courant. RENE LE-TOURNEAU, organiste. Caves de l'Abbaye. AZZURO, Bar Le Combourg. Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

LA SEMILLA, guitariste sud-américain chante le folklore de l'Amérique latine. Café-restaurant latino-américain, 968 rue St-Jean, carré d'Youville. Lun., mar., mer. 21h30 et 23h.

PIERRE JOSEPH, pianiste et interprète. Bar La Bastille, 47 av. Ste-Geneviève, 21h30. Entrée libre.

DIETER FESS et **JACQUES**, chanteurs populaires. Piano-bar du Château Frontenac. Tous les soirs 21h à 02h30. Entrée libre.

GERMANO ROCHA, musique et chant portugais. Bar Le Vertige, Ramada Inn, Ste-Foy. A compter de 21h. Entrée libre.

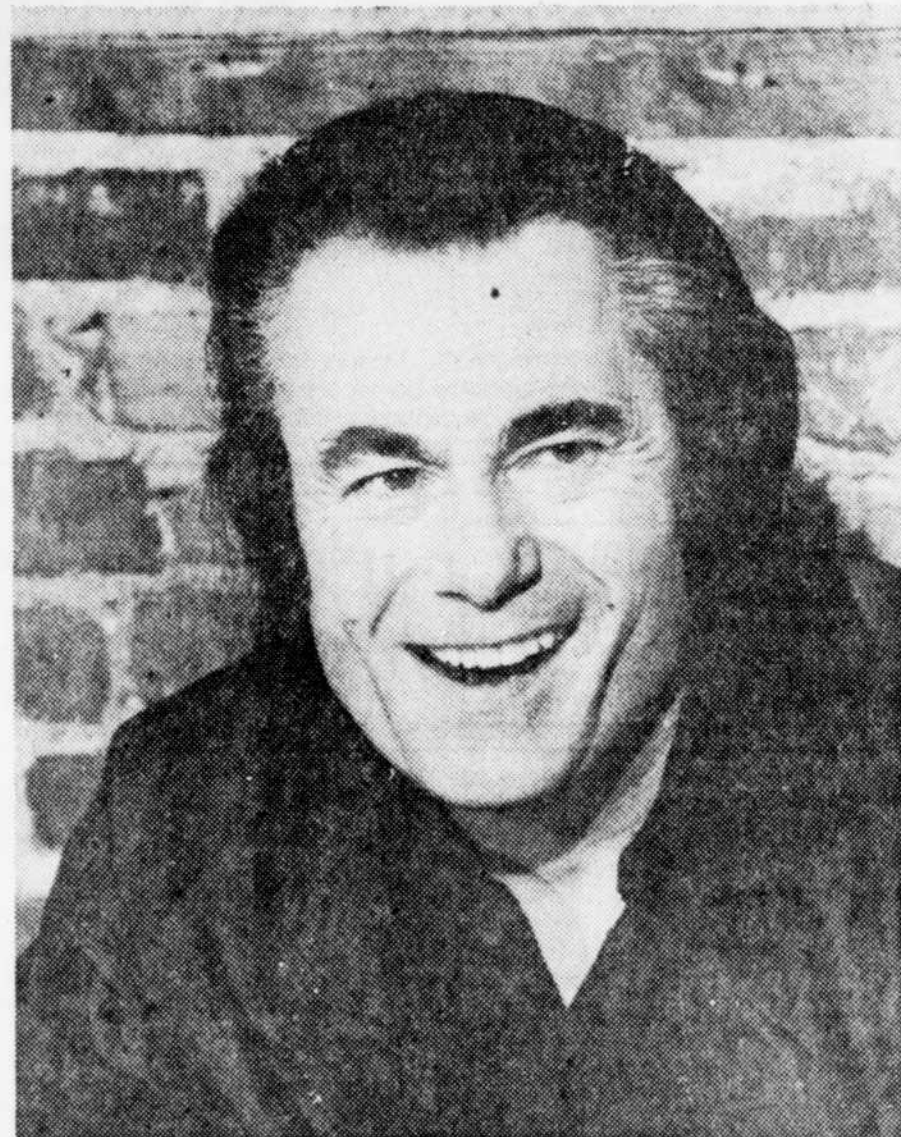
expositions

EDIFICE G (1er étage), 675 boul. St-Cyrille est, du lun. au ven. 9h à 16h30, "Québec Image", 60 photographes de différents formats portant sur divers aspects de la vie québécoise. A compter d'aujourd'hui jusqu'au 12 fév.

danse

DANSEPARTOUT, Institut Canadien, 42 rue St-Stanislas, 20h30. Réservé aux membres de l'Institut.

Vous pouvez envoyer vos communiqués à l'adresse suivante: "Où aller à Québec" Le Soleil Limité 390, rue St-Vallier est Québec, G1K 7J6 ou téléphoner à Lise Desjardins au numéro 647-3489



Le Soleil, Jacques Deschênes

Après deux ans et demi d'absence du Québec, Alain Barrière fait une tournée chez nous. Il est au Grand Théâtre ce soir, demain et mercredi. De nouvelles chansons plus engagées, moins romantiques.

LE FEUILLETON

COLLEEN McCULLOUGH

les oiseaux se cachent pour mourir

roman

EDITIONS SELECT

résumé

Propriété de l'Eglise, Drogheda ne sera pas morcelé. Les enfants partent en pension à Sydney.

(99) Le cardinal

Mais Justine était un adorable et horrible monstre. On ne pouvait s'empêcher de l'aimer, car il y avait beaucoup à aimer chez elle: sa force, son intégrité, son indépendance — beaucoup de choses. Malheureusement, elle ne s'ouvrait pas à l'amour comme Dane, et jamais elle n'avait donné à Meggie le merveilleux sentiment de lui être indispensable. Elle ne se liait pas, ne se laissait aller à aucune espérance, et avait la désastreuse habitude de remettre les gens à leur place, surtout, semblait-il, sa mère. Meggie retrouvait en elle beaucoup de ce qui l'avait exaspérée chez Luke mais, au moins, Justine n'était pas pingre. De cela, on pouvait rendre grâce au ciel.

La ligne aérienne régulière permettait aux enfants de passer toutes leurs vacances, même les plus courtes, à Drogheda. Pourtant, après la période d'adaptation, Dane et Justine apprécieraient l'école. Dane éprouvait toujours une certaine nostalgie après une visite à Drogheda,

mais Justine s'habitua à Sydney comme si elle y avait toujours vécu et, pendant les vacances, elle avait hâte de se retrouver en ville. Les jésuites de Riverview étaient enchantés, Dane se révélait un écolier modèle, aussi bien en classe que sur le terrain de sport. Par contre, les religieuses de Kincoppal étaient loin d'être enchantées; aucune fille, dotée d'yeux aussi étranges et d'une langue aussi acérée que Justine, ne pouvait espérer jouir d'une grande popularité. En avance d'un an sur Dane, elle était peut-être plus appliquée que lui, mais seulement en classe.

Le Sydney Morning Herald du 4 août 1952 ne manqua pas d'intérêt. Sa première page comportait rarement plus d'une photographie, disposée au centre et en haut, illustrant l'article intéressant du jour. Et, ce jour-là, la photo était un beau portrait de Ralph de Bricassart.

Sa Grandeur, l'archevêque Ralph de Bricassart, actuellement adjoint du secrétaire d'Etat au

Saint-Siège à Rome, à ce jour était nommé cardinal de Bricassart par Sa Sainteté, le pape Pie XII.

Ralph, Raoul, cardinal de Bricassart s'est illustré en servant longtemps l'Eglise catholique romaine d'Australie, depuis son arrivée en tant que prêtre nouvellement ordonné en juillet 1919 jusqu'à son départ pour le Vatican en mars 1938.

Né le 23 septembre 1893 en république d'Irlande, le cardinal de Bricassart est le deuxième fils d'une famille qui peut remonter sa filiation jusqu'au baron Ranulf de Bricassart, compagnon de Guillaume le Conquérant qui débarqua en Angleterre en 1066. Par tradition, le cardinal de Bricassart entra dans les ordres. Admis au séminaire à l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé en Australie peu après son ordination. Il passa ses premiers mois dans notre pays au service du défunt évêque Michael Clabby, du diocèse de Wimmera.

En juin 1920, il fut transféré à la paroisse de Gillanbone, dans le nord-ouest de la Nouvelle-Galles du Sud. Il devint monseigneur et demeura à Gillanbone jusqu'en décembre 1928. Puis, il accéda au poste de secrétaire particulier de Sa Grandeur l'archevêque Cluny Dark, et occupa les mêmes fonctions auprès de l'archevêque légat du pape du moment, Son Eminence le cardinal de Contini-Verchese. Sur ces entrefaites, il fut nommé évêque. Lorsque le cardinal de Contini-Verchese se vit affecté à Rome pour y entamer une remarquable carrière au Vatican, Mgr de Bricassart fut nommé archevêque et nous revint d'Athènes en tant que légat du pape. Il tint cette importante fonction jusqu'à sa nomination à Rome en 1938; depuis lors, son ascension dans la hiérarchie centrale au sein de l'Eglise catholique romaine a été spectaculaire. Actuellement, âgé de 88 ans, il passe pour l'un des rares hommes ayant une influence prépondérante dans la politique pontificale.

Un envoyé spécial du Sydney Morning Herald s'est entretenu hier avec plusieurs des anciens paroissiens du cardinal de Bricassart dans le district de Gillanbone. Son souvenir est resté vivace et empreint de beaucoup d'affection. Cette riche région d'élevage du mouton est à prédominance catholique.

"Le père de Bricassart a fondé la bibliothèque de la Sainte-Croix, nous a dit Harry Gough, maire de Gillanbone. Elle rendait, surtout à l'époque, de remarquables services et avait été généreusement dotée dès le départ par la défunte Mary Carson et, après la mort de celle-ci, par le cardinal lui-même qui ne nous a jamais oubliés et s'est toujours montré attentif à tous nos besoins."

"Le cardinal de Bricassart était le plus bel homme qu'il m'ait jamais été donné de voir, nous confie Mme Fiona Cleary, doyenne de Drogheda, l'un des plus vastes et plus prospères domaines de la Nouvelle-Galles du Sud. Pendant son séjour à Gillanbone, il a apporté un grand soutien spirituel à ses paroissiens et, notamment, aux habitants de Drogheda qui, ainsi que vous le savez, appartenaient maintenant à l'Eglise catholique. Pendant les inondations, il nous a aidés à déplacer nos troupeaux; il est venu à notre secours lors des incendies, ne serait-ce que pour enterrement nos morts. En fait, c'était un homme extraordinaire dans tous les domaines et il possédait infiniment de charme. Nous nous le rappelons parfaitement, bien que son départ remonte à plus de vingt ans. Oui, je crois qu'il est juste de prétendre qu'il manque à beaucoup

d'entre nous dans la région de Gillanbone."

Pendant la guerre, l'archevêque de Bricassart servit Sa Sainteté loyalement et avec une ferme constance; il mit tout en oeuvre pour convaincre le maréchal Albert Kesselring de déclarer Rome ville ouverte après que l'Italie fut devenue l'ennemie de l'Allemagne. Florence, qui avait demandé en vain le même privilège, perdit nombre de ses trésors qui, par la suite, lui furent restitués uniquement parce que l'Allemagne était sortie vaincue du conflit. Dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, le cardinal de Bricassart aida des milliers de personnes déplacées à trouver asile dans de nouveaux pays et contribua puissamment à favoriser le programme australien d'immigration.

Bien qu'Irlandais de naissance et en dépit du fait qu'il ne semble pas devoir exercer son influence dans notre pays en tant que cardinal de Bricassart, nous n'en avons pas moins le sentiment que, dans une large mesure, l'Australie peut à juste titre revendiquer cet homme remarquable comme l'un de ses fils.

Meggie rendit le journal à Fee à laquelle elle dédia un sourire triste.

— On doit le féliciter, ainsi que l'ai dit à l'envoyé du Herald. Mais ils n'ont pas imprimé ça, n'est-ce pas? commenta Meggie. Pourtant, ils ont fait paraître tout petit panégyrique presque mot pour mot. Quelle langue acérée tu peux avoir! Enfin, je sais de qui Justine la tient! Je me demande combien de personnes seront assez malignes pour lire entre les lignes de ta déclaration.

— Lui le sera en tout cas... si jamais il lit l'article.

— Je me demande s'il se souvient de nous, laissa tomber Meggie avec un soupir.

— Sans aucun doute. Après tout, il trouve encore le temps d'administrer Drogheda personnellement. Bien sûr qu'il se souvient de nous, Meggie. Comment pourrait-il en être autrement?

— C'est vrai, j'avais oublié Drogheda. Nous représenterons l'investissement le plus rentable. Il doit être très satisfait. Avec notre laine qui va chercher deux livres le kilo dans les ventes aux enchères, cette année le chèque de Drogheda doit faire pâlir d'envie les mines d'or. C'est une vraie toison d'or... Un rapport de plus de quatre millions de livres simplement en rasant nos agneaux bêlants!

— Ne sois pas cynique, Meggie, ça ne te va pas, dit Fee dont l'attitude, bien que toujours hautaine, se tempérait depuis quelque temps de respect et d'affection. Nous pouvons nous estimer heureux, tu ne crois pas? N'oublie pas que notre argent tombe chaque année, qu'elle soit bonne ou mauvaise. Ralph a versé cent mille livres à Bob en tant que prime et chacun d'entre nous en a reçu cinquante mille. S'il nous obligeait à quitter Drogheda demain, nous pourrions nous permettre d'acheter Bugala, même au prix actuel de la terre qui a monté en flèche. Et combien a-t-il donné à tes enfants? Des milliers et des milliers de livres. Sois-lui au moins reconnaissante.

— A SUIVRE —

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR de Colleen McCullough, est publié aux Editions Select (édition canadienne).

prochain
épisode
Premier contact

Les libéraux suivent les traces du PQ



réjean
lacombe

Sans programme électoral depuis la cinglante défaite de novembre 1976, les libéraux de Claude Ryan ont jeté les bases, au cours de la fin de semaine, d'un programme électoral permanent.

Un des dirigeants du Parti libéral a en effet confié au SOLEIL que le document de travail de 150 pages intitulé "La société libérale de demain", est susceptible de devenir un programme électoral permanent après que les libéraux québécois l'auront ratifié en mars dans le cadre d'un Conseil général élargi.

C'est ainsi qu'au fil des années, ce programme sera amendé en fonction des nou-

velles réalités québécoises. Ainsi, les libéraux de Claude Ryan mettent en application une politique qui existe au sein du Parti québécois depuis sa fondation.

"Toutefois, de dire le porte-parole libéral, nous voulons éviter les erreurs qu'ont commises les péquistes. Depuis qu'ils sont au pouvoir, le parti a traîné de la patte dans la réforme de leur programme et c'est le gouvernement qui a pris le dessus."

Dans son esprit, il faut donc que le Parti libéral, une fois au pouvoir, soit assez fort pour résister à toutes tentatives d'un éventuel gouvernement libéral d'imposer ses vues au

parti. Cependant, avant de devenir une réalité, ce document de travail devra franchir encore quelques étapes. Tout au cours des deux prochains mois, il sera soumis à une étude approfondie des libéraux par l'entremise de colloques régionaux.

"Non seulement les militants du parti auront le pouvoir et le devoir d'analyser le document, de dire l'organisateur en chef du PLQ, M. Pierre Bibeau, mais aussi les gens qui n'ont aucune couleur politique seront invités à nous dire leur point de vue. Il y aura certes quelques séances à huis clos. Mais ce n'est pas là que seront décidées les orientations de ce programme. Ce sont les membres qui décideront."

Ça bien changé

Mais, ce qui est intéressant de noter dans le dernier Conseil général du PLQ, qui a pris fin hier à Québec, c'est la démarcation très nette entre le travail accompli dans ce genre de réunion alors que le parti était au pouvoir et ce même type de réunion depuis que Ryan dirige cette formation politique.

"Ça me fait plaisir qu'on me dise cela, souligne fièrement Pierre Bibeau. Mais, je n'aime pas tellement que l'on compare nos assises à celles du Parti québécois. Pourtant, les "nouveaux libéraux" sont devenus des gens sérieux. Je serais même

tenté de les qualifier de "péquistes à cravate". Antérieurement, il était plus facile de rencontrer un militant libéral ou un de ses dirigeants à un bar de l'hôtel où se tenait ce même genre de réunion. "C'est finie l'époque où l'on paquait ces assemblées", avoue franchement Bibeau.

Aujourd'hui, les libéraux sont plus disciplinés, plus studieux. Même Claude Ryan ne peut s'empêcher de souligner: "Les bars de l'hôtel n'auront pas fonctionné d'une façon rentable au cours de la fin de semaine".

Evidemment, leur séjour dans l'Opposition depuis quatre ans a sans aucun doute amené les libéraux à s'au-

todiscipliner. Mais, il n'en reste pas moins que ce genre de réunion ne ressemble plus à ces grands "happening" ou ces foires politiques que l'on avait l'habitude de nous servir par le passé.

Elections et LaSalle

Maintenant, les libéraux piaffent d'impatience. Ils ont hâte au prochain scrutin. Ils supplient presque le premier ministre Lévesque de déclencher des élections le plus tôt possible.

"Nous sommes prêts depuis longtemps", m'indique un dirigeant de l'Association libérale de la région de Montréal. Un permanent du parti, pré-

cise par contre qu'il s'attend à ce que les prochaines élections n'aient lieu qu'en mai.

"Lévesque, dit-il, veut laisser le temps à Roch LaSalle d'organiser l'Union nationale."

Même si la présence de Roch LaSalle à la tête de l'UN indiffère, officiellement, le chef Ryan, il n'en reste pas moins que cette présence de l'ancien ministre de Jo Clark intrigue et chicote les libéraux. Claude Ryan qui avoue que "cela ne changera rien" s'est quand même permis de parler de LaSalle à cinq reprises au cours de son long discours de clôture.

"Evidemment, de préciser Pierre Bibeau, pour le moment cela ne nous dérange pas. Si LaSalle réunit 500 à 1,000 personnes, cela ne nous dérangera pas encore. Mais, si jamais il réunit 5,000 personnes, je commencerai à m'inquiéter..."

Mais, Claude Ryan ne peut s'empêcher de dire que cela aurait demandé à LaSalle un "gros exercice culturel" que d'assister aux discussions de la fin de semaine, qu'il "va se casser la gueule" et qu'il peut poursuivre ses intrigues dans ses conversations avec les autorités gou-

vernementales. Tout cela augure bien pour la prochaine campagne électorale...



Redonnez une seconde jeunesse à vos meubles défraîchis en les faisant recouvrir.

SPÉCIAL

Passer votre commande avant le 31 janvier 1981 et bénéficiez d'un rabais de

25%

sur tous nos

TISSUS

● Résidentiel ● Commercial ● Industriel

Estimation gratuite

St-Hilaire
REMBOURRAGE

3, rue Courcellette, Qué.
683-8151

Les à-côtés du conseil libéral

par
J.-Jacques SAMSON
et Michel DAVID

Protection suffisante

Le programme du Parti libéral du Québec tel que présenté samedi ne contient aucune nouvelle mesure pour assurer une meilleure protection des consommateurs québécois, a fait remarquer un militant. "On a jugé qu'il y avait suffisamment de protection actuellement, avec les lois actuelles", a répliqué la coordonnatrice au programme à la commission politique du PLQ, Mme Lina G. Allard. Plusieurs délégués ont applaudi la réplique de Mme Allard.

Yves restera chez lui

M. Ryan a indiqué dans son allocution que son frère dont la rumeur voulait qu'il se porte candidat, ne le rejoindrait pas. "J'apprends qu'il ne viendra pas, tant mieux", a lancé le chef libéral. On ne pourra pas m'accuser de quoi que ce soit."

Clientèle particulière

Le responsable du comité des groupes ethniques, le député John Ciaccia, n'a pas caché que s'il était dans la philosophie libérale de se donner un programme pour toucher ces citoyens en particulier, des raisons électorales et pratiques valaient aussi: dans 30 circonscriptions, le vote de la communauté ethnique varie de 7 à 40 pour 100, 90 pour 100 des électeurs des communautés ethniques ont voté pour le NON, a expliqué M. Ciaccia et "nous devons garder ce vote".

Yvettes étonnantes

Selon les étonnantes résultats d'un sondage mené par le PLQ auprès de 287 Yvettes au cours de la campagne référendaire, l'Yvette moyenne aurait entre 35 et 54 ans, serait mariée et mère d'un peu moins de deux enfants. Étonnamment scolarisée (une grosse moitié aurait plus de 13 ans de scolarité), l'Yvette moyenne aurait presque toujours un travail rémunéré et serait propriétaire de son domicile. (Comme quoi les apparences sont parfois trompeuses, ou serait-ce le sondage?) Son échelle de valeur s'établirait comme suit: la vie conjugale, les enfants, la famille, le travail, le salaire, les loisirs, les vacances, le sport, la religion, la politique, la santé, la culture.

Un truc

La commission des groupes ethniques du PLQ a expliqué en fin de semaine comment elle s'y était prise pour "faire sortir" le vote chinois de Montréal lors du référendum, alors que normalement cette communauté boude systématiquement les urnes. Tout organisateur électoral devrait prendre note de la méthode: "Dans un premier temps sous la direction de Joe Cheng et de son équipe, les 4,000



Marcel R. Larochelle

ASSUREUR-VIE
\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.
25 ans \$165, 30 ans \$172, 35 ans \$233, 40 ans \$326, 45 ans \$446, 50 ans \$672.
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062
Représentants licenciés demandés

ALERTE...

À PLACE QUÉBEC

Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.

Le tout Paris est là.

Venez et faites vos mises de côté. N'attendez pas!

RODIER
PARIS

Place
Québec

AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME DE RÉGIME AMAIGRISSANT DE WEIGHT WATCHERS



Mais soufflé et beurre d'arachide?

Avec le nouveau régime amaigrissant de Weight Watchers vous pouvez vous permettre tout cela, avec limites naturellement, en continuant de perdre du poids.

Rejoignez-vous au groupe Weight Watchers le plus près de chez vous, et vous trouverez le programme complet de Weight Watchers pour perdre du poids d'une façon délicate.

WEIGHT
WATCHERS

LE RÉGIME AMAIGRISSANT
LE PLUS EFFICACE AU MONDE

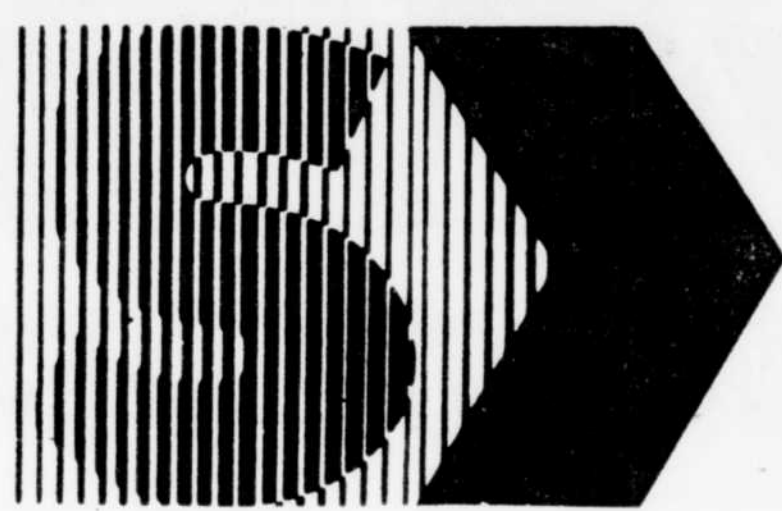
QUÉBEC - 651-9224



● Frais d'inscription \$7.00
● Aucun contrat
● Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec (Lévesque) est enregistré Taxe de vente
Valable pour la province de Québec seulement



sélectronique

LE MEILLEUR PRIX! 600, BELVEDERE, QUEBEC — 683-2525

SONY Panasonic Technics BOSE marantz PIONEER ADVENT JBL

Chaînes stéréo, télécouleurs, fours à micro-ondes, radios-cassettes portatives, caméras et vidéo.

Solde fourrure de janvier

Fourrures de haute qualité

LES SEULES QUE NOUS VENDONS

Jusqu'à 40% de rabais

Notre politique est de ne pas garder des fourrures en stock d'une saison à l'autre. Nous préférons les solder. Aux plus bas prix possibles. Modèles de nos collections courantes. Le dernier cri. Dans toute la gamme des prix. Venez faire un bon achat!

NI ÉCHANGES NI RETOURS. PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES.

VENTES FERMES!

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

2 hrs. station. gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville.

Trudeau rêve d'un nouvel ordre international

MEXICO (d'après PC) — Au terme de sa tournée internationale, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré que l'aide canadienne devrait mieux répondre à l'in-

crovable priorité" que représentent les problèmes agricoles dans les pays en voie de développement, et a dit espérer que l'opinion publique canadienne comprenne l'urgence

de trouver une solution à la répartition inquiétante des richesses entre pays riches et pays pauvres.

M. Trudeau est arrivé hier soir à Ottawa

où il a été accueilli par ses fils.

Dressant un bilan de sa tournée de deux semaines avant d'arriver à Mexico samedi, où il a passé 24 heures, le premier ministre a dit avoir été saisi de l'extrême importance de l'agriculture pour des pays tels que notamment le Nigeria et le Sénégal, indiquant que l'Agence canadienne de développement international n'a pas suffisamment répondu à ces besoins.

"On a eu un petit peu

tendance à donner la priorité à la coopération industrielle au dépend de la coopération agricole, et je crois qu'il vaille la peine de réexaminer cela", a dit M. Trudeau.

Au terme de leur entretien de quatre heures, samedi, les chefs d'Etat canadien et mexicain ont convenu qu'il était de la plus haute importance que le nouveau président américain, Ronald Reagan, assiste au sommet Nord-Sud qui doit réunir 21 chefs d'Etat en juin à Mexico.

M. Jose Lopez Portillo, le président du Mexique, co-présidera ce mini-sommet avec le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky.

Relance Nord-Sud

"On a eu un petit peu tendance à donner la priorité à la coopération industrielle au dépend de la coopération agricole, et je crois qu'il vaille la peine de réexaminer cela", a dit M. Trudeau.

Au chapitre de la relance du dialogue Nord-Sud, dont il a fait le thème central de sa tour-

née, M. Trudeau a déclaré qu'on ne comprend pas assez au Canada que le quart de l'humanité est sous-alimenté.

"D'autre part, les pays visités, ne comprennent pas assez qu'il y a plus d'inattention, de distraction que de mauvaise foi chez les populations du Nord.

"Il faut leur donner la preuve que ce n'est pas par malice que nous ne faisons pas plus, c'est souvent parce que la volonté politique et la volonté populaire, il faut bien le dire, n'a

pas attaché grande importance à cela", a-t-il affirmé.

Relations commerciales

Sur le plan des relations commerciales, le premier ministre a déclaré que sa tournée internationale avait eu de toute évidence des résultats positifs.

"Des hommes d'affaires d'entreprises canadiennes importantes se sont déplacés pour être présents, avant, pendant et après ma visite, et sans exception, ils m'ont remercié d'e-

tre venu, disant que leurs projets débloquent", a-t-il dit.

"Dans ces pays essentiellement planifiés, les problèmes se résolvent, les contacts se font et les contrats se signent lorsque le président donne le signal, lorsqu'il dit: Ce sont mes amis.

"Sur ce plan, le nombrilisme des Canadiens joue à notre désavantage. Nous ne voyageons pas assez, bien qu'il soit clair que ce soit là la nature de la politique contemporaine", a-t-il dit.

LaSalle croit être capable d'améliorer la situation de l'UN

(PC) — Convaincu que la population le reconnaît comme un batailleur et un honnête et ardent défenseur des intérêts du Québec, le nouveau chef de l'Union nationale (UN), M. Roch LaSalle, estime être en mesure d'améliorer grandement la situation de son parti.

"J'aimerais que ce soit un autre qui le dise mais je pense que tous les Québécois savent que j'ai été à la fine pointe de tous les dossiers importants du Québec à Ottawa et que je ne suis pas un perdant.

Roch LaSalle rêve de faire de la politique dans l'arène provinciale depuis 20 ans; "ce sont les circonstances qui m'ont mené au fédéral".

"Des élections, j'en ai gagnées cinq dans les conditions à peu près les plus difficiles", a-t-il ajouté sans fausse modestie, lors d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

Foyer francophone

"Roch LaSalle, c'est un gars qui n'hésitera pas à défendre fièrement les positions du Québec et qui reconnaît que le Québec est le foyer de la nation canadienne-française", a-t-il poursuivi.

Et comme il n'a pas encore démissionné de son poste de député fédéral, il est député de Joliette depuis 13 ans, le chef de l'UN entend bien le prouver en retournant à Ottawa au moins une fois, histoire de faire encore entendre son opposition au projet Trudeau de rapatriement de la constitution.

Entre-temps, M. LaSalle qui âgé de 51 ans, prépare le congrès d'orientation de son parti, prévu pour le 7 février à Montréal, et met en branle une campagne de financement populaire pour amasser \$1 million en vue des élections qu'il souhaite voir arriver le plus tard possible.

Bien que sans programme défini à l'heure actuelle, l'UN sous Roch LaSalle fera son nid à droite du PQ sur le plan économique et quelque part entre le PQ et le Parti libéral en matière de constitution.

Et lorsque son parti sera mieux organisé et prêt à faire face à la musique électorale, M. LaSalle entend bien aller chercher au moins 20 pour 100 des suffrages exprimés et, la chance aidant, détenir la balance du pouvoir.

Persuadé qu'il peut faire mieux que Rodrigue Biron en 1976 — "un homme inexpérimenté", juge-t-il — M. LaSalle compte sur la philosophie historiquement nationaliste du parti de Maurice Duplessis pour glisser l'UN entre la thèse souverainiste du PQ et le fédéralisme inconditionnel du PLQ.

Prêts aux étudiants

(PC) — Les étudiants qui ne trouvent pas de travail à la fin de leurs études pourraient avoir un délai pour rembourser leurs prêts.

Une proposition en ce sens du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a été étudiée mercredi lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

En vertu de la réglementation actuelle, un étudiant qui cesse ses études doit prendre un arrangement afin de commencer à rembourser ses prêts au plus tard le premier janvier de l'année qui suit.

Aussi longtemps qu'un étudiant demeure aux études à temps plein, c'est le gouvernement qui assume les frais d'intérêts.

LA LIQUIDATION APRÈS INVENTAIRE COMMENCE DEMAIN

✓ **CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES** **12.99**

✓ **COMPLETS** À PARTIR DE **79.66**

✓ **CHANDAILS** À PARTIR DE **9.96**

✓ **PANTALONS** **17.95**

✓ **CHEMISES SPORT** JUSQU'À **50% DE RABAIS**

NE MANQUEZ PAS CES GROS RABAIS DE LIQUIDATION!

TIP TOP

MAGASINEZ DÈS MAINTENANT POUR UN MEILLEUR CHOIX!



PLACE QUEBEC • GALERIES CHAGNON • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI